

LE GUIDE DE L'ÉTUDIANT 2018



Bâtir, Transmettre, Rayonner



OFFRE JEUNES

LE PACK TOUT EN UN POUR FACILITER TON QUOTIDIEN !



100 F.CFP
/mois**



OFFRE
25ans

SOGE
PACK



DÉVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'ÉQUIPE



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
CALEDONIENNE DE BANQUE





Sommaire

9

L'université

- 10 Présentation
- 11 Organisation et gouvernance
- 12 Organigramme
- 13 L'information en continu
- 14 Pôle numérique et technologique

17

Une direction au service des étudiants : la DEVE

- 18 Études & vie étudiante
- 19 Carte Sup' Étudiant
- 21 Inscriptions
- 22 Rentrée universitaire
- 23 Relevés de notes et diplômes
- 25 Informations CAFAT
- 27 Informations couverture complémentaire

29

Études

- 30 Offre de formations
- 31 Droit économie & gestion
- 37 Lettres, langues & sciences humaines
- 47 Sciences & techniques
- 57 École supérieure du professorat & de l'éducation
- 61 Institut universitaire de technologie
- 68 Service de la formation continue
- 71 Formation en alternance
- 72 Formations transversales

75

International

- 76 Ouverture au monde
- 77 Programme de mobilité
- 78 Destination pour les séjours d'études
- 81 Centre de ressources en langues

83

La recherche

- 84 Politique scientifique & École doctorale
- 85 Les équipes de recherche

87

Vie sur le campus

- 89 Le campus
- 92 Transport & environnement
- 93 Accueil & accompagnement des étudiants
- 94 Maison de l'étudiant
- 98 Bibliothèque
- 101 Le pôle sportif
- 103 Adresses utiles
- 104 Plan du campus



Ce guide étant renouvelé annuellement, ses informations peuvent évoluer avant l'édition du prochain numéro. Vous trouverez les dernières informations à jour sur notre site www.unc.nc.

Université de la Nouvelle-Calédonie : Tél. : 290 290

Directeur de publication : Gaël Lagadec

Coordination : Service de la Communication

Communication UNC : Tél. : 290 052 - communication@unc.nc

Conception et réalisation : Éditions du Ouen Toro – Tél. : 262 661 – crea@eot.nc

Crédits photos : © UNC / Tous droits réservés

LES ADRESSES INDISPENSABLES À NOUMÉA



Connectez-vous
pour tout savoir sur :

- les spectacles
- les expositions
- les animations
- les évènements
- et bien d'autres services...



Plus d'infos sur :
noumea.nc



GAËL LAGARDEC

LE MOT DU PRÉSIDENT

mai 2017

Chères étudiantes, chers étudiants,

Bienvenue à l'UNC ! Votre université fête ses 30 ans. En effet, le 29 mai 1987 fut adopté le décret qui créait l'université qui à l'époque s'appelait « l'UFP » (Université Française du Pacifique, partagée entre Polynésie française et Nouvelle-Calédonie). Puis en février 1988, ce fut la première rentrée au Centre universitaire de Nouvelle-Calédonie, à Magenta. La rentrée de février 2018 sera donc la 30^e rentrée universitaire en Nouvelle-Calédonie. Elle clôturera la saison événementielle du 30^e anniversaire.

En trente années, plusieurs générations d'étudiants sont passées par notre université. Certains de nos anciens étudiants, qu'on appelle aussi des alumni, occupent aujourd'hui des fonctions prestigieuses dans le secteur public ou dans le privé. D'autres, plus anonymes, n'en sont pas moins devenus, eux-aussi, des acteurs et des artisans du développement du territoire, incarnant une expression souvent utilisée et relayée dans les médias : « construire le pays ».

Bâtir,
Transmettre,
Rayonner

Justement, notre devise, c'est bâtir, transmettre, rayonner. Elle résume, en trois mots, les valeurs qui nous rassemblent et auxquelles nous croyons : l'ouverture intellectuelle, la soif de connaissances, la rigueur scientifique et la volonté de mieux comprendre notre monde pour participer à son progrès. En nous rejoignant, vous devenez acteur et ambassadeur des valeurs de ce pôle d'excellence qu'est l'UNC.

L'université a 30 ans mais elle continue encore de grandir : elle se dote d'un tout nouveau bâtiment – le Pôle numérique et technologique – qui est un développement majeur pour l'UNC en matière d'innovation et de pédagogie et qui accueille un nombre important de matériels de haute technologie au service de la formation et de la recherche scientifique universitaire.

Notre université est implantée sur un site exceptionnel. Profitez de ce magnifique campus et des infrastructures et services qui sont à votre disposition. À l'inverse de beaucoup d'universités qui ont leurs services dispersés sur une grande agglomération, l'UNC dispose de toutes ses installations regroupées sur un campus moderne avec des installations de qualité et des espaces de vie agréables. Ces infrastructures ont été financées et construites au service de votre réussite : respectez-les !

Le dynamisme de notre université s'exprime aussi au travers des nombreux événements culturels, intellectuels et sportifs qui rythment l'année. Saisissez ces opportunités : assistez aux colloques, aux conférences-débat, aux manifestations culturelles et sportives qui sont autant d'occasions de s'ouvrir l'esprit et de faire des rencontres.

Nos diplômés sont des titres nationaux et européens qui vous ouvrent les portes de la mobilité étudiante ou du monde du travail. Votre parcours à l'UNC est aussi un véritable tremplin vers une poursuite d'études en métropole et/ou à l'étranger.

Je vous souhaite à toutes et à tous pleine réussite et une excellente année universitaire !

ÉTUDIANTS ET FUTURS ÉTUDIANTS

La province Sud

croit en vous !

Le BAC en poche et des projets d'études en vue ?
La province Sud vous propose plusieurs **aides et bourses**. De quoi faciliter **votre vie étudiante** !

Récompenses BAC

Prix d'excellence

Prix d'encouragement
à la recherche
de la province Sud

Bourses et aides aux étudiants



Bourses d'accès
aux grandes écoles

Accompagnement
à l'installation
en Métropole

Internats
d'Excellence



DÉMARCHES ET
SIMULATEURS EN LIGNE
sur le site de la province Sud

taZak.nc

ou par mail :
des.bourses.etudiants@province-sud.nc



LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

Quels sont les prérequis pour la réussite universitaire ?

1 Être assidu

Le premier prérequis pour réussir des études à l'université est d'être le plus autonome possible, ou d'être capable de le devenir rapidement. L'étudiant inscrit à l'université doit pouvoir gérer seul son emploi du temps et plus généralement l'organisation de son travail. Seules une bonne assiduité aux enseignements ainsi qu'une programmation des lectures indispensables et des révisions régulières lui permettront de franchir avec succès sa première année d'université.

3 Être curieux et s'assurer des bases solides

Le troisième prérequis est d'avoir des bases solides dans la filière que l'étudiant aura choisie. Au moment de leur inscription en première année, certains font des choix étonnants en se portant sur des disciplines pour lesquelles leurs résultats de terminale et ceux obtenus au bac sont insuffisants. Cette situation n'est pas aussi rare qu'on pourrait le supposer. Il s'agit d'étudiants qui ne tiennent pas compte des avis émis à l'issue du processus Orientation active. De manière évidente, un étudiant qui fera un choix en adéquation avec ses résultats au lycée aura de bien meilleures chances de réussir. Avoir la curiosité intellectuelle et l'envie d'apprendre est aussi nécessaire pour réussir en première année de licence. Curiosité, autonomie, goût de l'effort sont les garants de la réussite dans un parcours universitaire.

Un (bon) étudiant doit pouvoir anticiper les besoins, s'interroger, fréquenter la bibliothèque, être ouvert au monde, lire la presse, s'informer, sans attendre qu'on l'y invite.

4 Réussir la transition lycée-université

L'entrée à l'université peut s'avérer une transition difficile pour les nouveaux bacheliers, et cela indépendamment de leur niveau ou du baccalauréat obtenu. En effet, l'étudiant doit se prendre en main, trouver un logement, maîtriser un budget serré, en un mot gérer le quotidien de son existence.

2 Maîtriser l'expression écrite et orale

Le second prérequis indispensable pour réussir des études est de posséder une bonne maîtrise de l'expression écrite et orale. L'étudiant à l'université doit acquérir de nouveaux savoirs et assimiler un vocabulaire spécialisé propre à chaque discipline. C'est un effort important, mais qui n'est pas suffisant. Lors des évaluations, il doit être en mesure de restituer les nouvelles connaissances acquises dans une langue écrite efficace et précise. Le manque d'entraînement est très pénalisant pour les étudiants non issus de bacs généraux et engagés dans des études de droit, d'économie, de sciences humaines, sans parler des langues et des lettres.

Les enseignants de l'UNC ont évolué dans leurs pratiques d'évaluation en proposant plus d'exercices pratiques dans les séances de travaux dirigés (TD). Cependant, la production écrite reste incontournable, l'étudiant peut obtenir une certification de son niveau en orthographe (Certification Voltaire).

Comment imaginer par exemple former un futur diplômé de droit sans qu'il soit capable de rédiger un acte administratif ou juridique dans une langue précise, ne laissant place à aucune ambiguïté d'interprétation? Bien s'exprimer à l'oral est aussi une nécessité pour réussir la première année d'université. Les étudiants formés par l'UNC constitueront les cadres de demain de la société calédonienne.

L'UNC a mis en place un concours annuel d'éloquence qui permettra aux étudiants inscrits de bénéficier d'un stage destiné à améliorer les compétences à l'oral (inscriptions : deve_bve@unc.nc).

Certains seront amenés à avoir des responsabilités, à organiser des réunions de travail ou encore à défendre des projets. D'autres s'orienteront par exemple vers l'enseignement.

Indépendamment de leurs fonctions futures, la maîtrise des techniques de l'oral leur sera indispensable, ils doivent souvent dès la première année, présenter des exposés qui comptent dans leur évaluation.



ETUDIANTS, La BCI vous accompagne...

La convention **My First BCI** et la convention **Bred Dédié jeunes**,
sont 2 solutions adaptées pour réaliser vos projets **sur le territoire**
ou pour vous accompagner dans vos études **en métropole**.

De 16 à 25 ans,
c'est le compte courant,
le compte épargne,
les moyens de paiement
et BCInet.



Si vous partez
faire vos études
en Métropole



+ d'info au **256 990**
coût d'un appel local

► www.bci.nc



Banque Calédonienne d'Investissement • SAEM au capital de 7,5 milliards XPF
Siège social : 54, avenue de la Victoire - BP KG - 98849 Nouméa Cedex
Tél. 25 65 65 - Fax (687) 27 40 35 • RCS Nouméa 56 B 015 479 - Ridet n°0 015 479 001

ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN



L'université

Présentation
Organisation et gouvernance
Organigramme
L'information en continu
Pôle numérique et technologique

Une université en plein développement

L'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Ses missions sont :

- ▲ la formation initiale et continue ;
- ▲ la recherche scientifique et technologique ;
- ▲ la diffusion et la valorisation de ses résultats ;
- ▲ l'orientation et l'insertion professionnelle ;
- ▲ la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique ;
- ▲ la participation à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- ▲ la coopération internationale.

Les relations avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sont établies au travers d'un contrat quinquennal. Avec le système d'études LMD (licence - master - doctorat) mis en place en 2005, l'UNC garantit la qualité de son enseignement selon des standards communs à toutes les universités européennes.

Une forte implication dans le développement de la Nouvelle-Calédonie

En tant qu'acteur principal de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, l'UNC occupe une place centrale dans le paysage de la formation en Nouvelle-Calédonie. Elle porte l'ambition d'accompagner les évolutions du pays dans le domaine de la formation (généraliste, professionnelle et continue), de la recherche scientifique et de contribuer à son intégration régionale.

- ▲ **L'UNC accueille chaque année plus de 3 000 étudiants dont environ 2 400 sont inscrits en formation initiale.**

Une université française autonome

La vie institutionnelle et administrative de l'établissement s'appuie sur le cadre national (lois, ordonnances d'application et codes) et se place sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Les instances décisionnelles

Dirigée par un président élu par son conseil d'administration, l'université est constituée d'organes de gouvernance, de composantes, de directions, de services centraux et communs. Le président de l'UNC s'appuie sur une équipe d'enseignants, chargés de missions pour les différents secteurs d'activité (études, recherche, vie étudiante, international, etc.).

ON TROUVE À L'UNC

DES ENSEIGNEMENTS À VOCATION PROFESSIONNELLE

DUT, DEUST et licences professionnelles, plus ciblés et répondant aux besoins des administrations et entreprises de Nouvelle-Calédonie.

DES ENSEIGNEMENTS ACADÉMIQUES

Licences et masters préparant à la poursuite d'études en Nouvelle-Calédonie (École doctorale du Pacifique), en métropole ou à l'étranger ou adaptés à différents concours.

DES ENSEIGNEMENTS POUR LA FORMATION CONTINUE

destinés à la formation tout au long de la vie.



DATES CLÉS

1987

Création de l'Université française du Pacifique

1999

Création de l'Université de la Nouvelle-Calédonie

1^{er} février 2012

Inauguration du campus unique à Nouville

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

1^{er} semestre de février à fin mai

2^e semestre de juin à fin octobre

REPÈRES

3 départements de formation
(Droit, économie et gestion ; Lettres, langues et sciences humaines ; Sciences et techniques)

1 service de formation continue

1 école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE)

1 institut universitaire de technologie (IUT)

5 équipes de recherche

1 fondation universitaire

Plus de **40** formations

CONTACTS

Départements, services, instituts et écoles

DÉPARTEMENT DROIT, ÉCONOMIE & GESTION

☎ 290 300

✉ sp-deg@unc.nc

DÉPARTEMENT SCIENCES & TECHNIQUES

☎ 290 200

✉ sp-st@unc.nc

DÉPARTEMENT LETTRES, LANGUES & SCIENCES HUMAINES

☎ 290 400

✉ sp-llsh@unc.nc

SERVICE FORMATION CONTINUE

☎ 290 490

✉ sfc@unc.nc

ÉCOLE SUPÉRIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

☎ 290 500

✉ secretariat.espe@unc.nc

ÉCOLE DOCTORALE

☎ 290 268

✉ ecoledoctorale@unc.nc

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

☎ 290 600

✉ sp.iut@unc.nc

CENTRE DE FORMATION (CFA) UNIVERSITAIRE

☎ 290 494

✉ cfa@unc.nc

CHIFFRES 2017

Nombre d'inscriptions à l'université

3 270 (inscriptions principales et complémentaires des étudiants en formation initiale ou continue ainsi que des auditeurs libres et échanges internationaux au 08/06/2017)

Personnel

107 enseignants et enseignants-chercheurs

103 administratifs, techniciens et personnel de BU

Superficie du campus

20 000 m² sur 14,5 ha d'emprise foncière

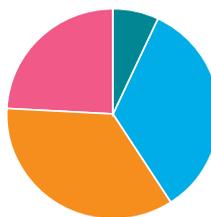
+ 11 500 m² de résidences

International

314 étudiants étrangers représentant

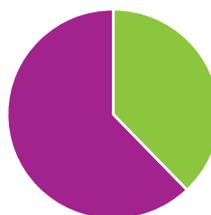
26 nationalités différentes

(Top 3 : Vanuatu, Asie, UE)



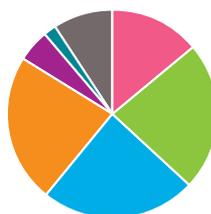
Répartition par tranche d'âge
(formation initiale)

-18 ans : 7 %
18-19 ans : 34 %
20-25 ans : 35 %
+ de 25 ans : 24 %



Répartition par genre

Homme : 38 %
Femme : 62 %



Répartition dans les filières d'enseignement

ESPE : 14 %
LLSH : 23 %
DEG : 24 %
ST : 23 %
IUT : 5 %
École doctorale : 2 %
Formation continue : 9 %

PRÉSIDENCE	Président <u>Gaël Lagadec</u>	Vice-président du conseil d'administration <u>Étienne Cornut</u>	Vice-président du conseil scientifique <u>Bernard Rigo</u>	Vice-président étudiant <u>Isaake Tuikalepa</u>	Cellule communication <u>Sylvian Raffard-Artigue</u>		
	Directrice générale des services <u>Laurence Dépond</u>	Directeur général des services adjoint <u>Philippe Cortès</u>	Agence comptable <u>Luc Michel</u>	Presses universitaires de la NC <u>Françoise Cayrol</u>	Centre de ressources en langues <u>Jacqueline Thomas</u>	Pôle MET- MEB <u>Michaël Meyer</u>	
DIRECTION GÉNÉRALE	Département droit, économie & gestion <u>Nadège Meyer</u>	Département sciences & techniques <u>Michaël Meyer</u>	Département lettres, langues et sciences humaines <u>Éléonore Lainé Forrest</u>		École Supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) <u>Yannick Lerrant</u>	Institut universitaire de technologie (IUT) <u>Catherine Ris</u>	
	Laboratoire de recherches juridique et économique <u>Catherine Ris</u>	Institut de sciences exactes et appliquées <u>Jorge Tredicce</u>	TROCA Trajectoires d'OCéAnie	ERALO MobilitEs, cRéation, l'Angues et idéoLogies en OCéanie	Laboratoire interdisciplinaire de recherche en éducation <u>Olivier Galy</u>	École doctorale <u>Yves Letourneur</u>	
COMPOSANTES DE RECHERCHE	Direction des ressources humaines <u>Lucie Le Roux</u>	Sous-direction au pilotage et au contrôle de gestion <u>Jérôme Pouillet</u>	Bibliothèque universitaire <u>Philippe Besnié</u>	Direction de l'équipement de la prévention de l'immobilier et logistique <u>Marc Lecuyer</u>	Direction d'appui à la recherche, au rayonnement et aux études doctorales <u>Gwenaëlle Renaud</u>	Direction des affaires financières <u>À pourvoir</u>	Direction du système d'information <u>Charles Biondi</u>
	Direction des études et de la vie étudiante <u>Nathalie Bowé</u>	Centre de formation des apprentis (CFA) universitaire <u>Laurence Benasse</u>	Service de la formation continue <u>Laurence Benasse</u>	Service de la coordination administrative et des affaires générales et juridiques <u>Muriel Germain</u>			

PRINCIPAUX CONTACTS

Un problème avec l'inscription, le logement, le restaurant universitaire, la connexion à l'Internet ?
Un besoin d'information sur l'emploi du temps, l'organisation des examens, la saison culturelle, le programme sportif ? La liste ci-dessous reprend les principaux contacts pour vous aider.

Point d'accueil et d'information

(grand hall - pôle administration)
Tél. : 290 290 - deve_bve@unc.nc

Institut universitaire de technologie (IUT)

Tél. : 290 600 - iut@unc.nc

École supérieure du professorat et de l'éducation

Tél. : 290 500 - sp-pe.espe@unc.nc
ou sp-master.espe@unc.nc

Direction des études et de la vie étudiante

(pôle administration)
Tél. : 290 293 - deve_bve@unc.nc

Bibliothèque universitaire

(agora principale)
Tél. : 290 120 - bibliotheque@unc.nc

Service des sports

(pôle sport)
Tél. : 290 299 - sport@unc.nc

Service de la formation continue

(pôle LLSH)
Tél. : 290 490 - sfc@unc.nc

Maison de l'étudiant

(partie haute du campus)
Tél. : 290 057 - maison-etudiant@unc.nc

“ Se tenir informé est une priorité !
Le campus dispose de nombreux points d'affichage,
libre ou officiel, selon la nature des informations. ”



Il est conseillé à chaque étudiant de consulter fréquemment sa boîte aux lettres électronique « @unc.nc » car le courriel constitue le vecteur prioritaire de communication entre l'UNC (composantes de formation, services administratifs) et les étudiants. L'étudiant se voit attribuer un compte individuel « UNC » en début d'année. L'identifiant et le mot de passe permettent d'accéder aux différents services de l'UNC, notamment aux ressources en ligne.

1 Le site Internet de l'université

www.unc.nc



2 L'Espace numérique de travail

<https://ent.univ-nc.nc/>

L'ENT est un environnement numérique de travail global intégré fournissant aux acteurs de l'enseignement, à travers les réseaux, l'accès à la totalité des ressources et outils numériques en rapport avec leurs activités. Articulé et structuré pour les acteurs de l'université, conçu pour être adapté à la consultation en mobilité (accès par smartphone, tablette, etc.), les principaux services offerts dans le périmètre fonctionnel de l'ENT de l'UNC regroupent :

- ▲ les services pour travailler, collaborer et communiquer ;
- ▲ les services pour les étudiants ;
- ▲ un point d'accès centralisé ;
- ▲ les services d'administration de la plate-forme.

3 Le portail documentaire

portail-documentaire.univ-nc.nc

4 Les écrans LCD

6 écrans LCD permettent de diffuser des messages aux étudiants. Ils sont positionnés en divers points de grand passage sur le campus.

5 Le site Internet de la maison de l'étudiant

www.maisondeletudiant.nc

6 La page Facebook de l'université

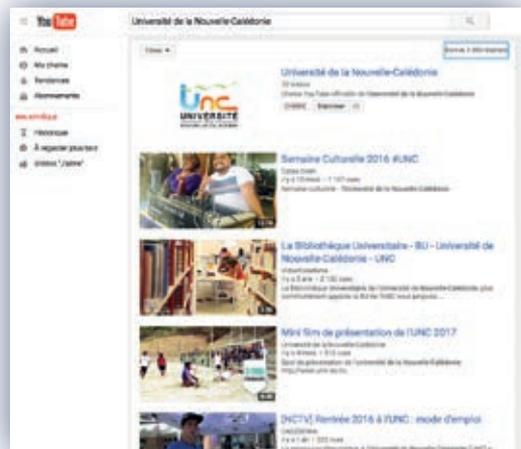


ww.facebook.com/univ-nc



7 Chaîne You Tube

Université de la Nouvelle-Calédonie





UN INVESTISSEMENT POUR **L'AVENIR**

Le coût global de l'opération est de 1,8 milliard de F CFP, dont 47 % de fonds propres à l'UNC, le reste provenant de l'État, du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, des trois provinces (via le Contrat de développement État/intercollectivités) et de l'OPT.

L'université accueillera dès 2018 un pôle numérique et technologique (PNT) de 2 500 m². Creuset de l'innovation, ces locaux « haute technologie » hébergeront des infrastructures et du matériel dédiés non seulement à la recherche, mais aussi au numérique pédagogique.



Les principales infrastructures

Pôle de recherche

- ▲ Des locaux techniques et scientifiques
- ▲ Une plateforme de microscopie électronique (MET/ MEB)
- ▲ Un laboratoire de sécurité
- ▲ Des matériels d'analyse de haute technologie (diffractomètre RX, laser, matériel pour la chromatographie, spectromètre atomique, etc.)
- ▲ Les bureaux pour les laboratoires de sciences exactes
- ▲ Les plateaux techniques des laboratoires

Learning center et formation

- ▲ Les locaux du *Learning center*
- ▲ Le centre de ressources en langues (réaménagement partiel de la bibliothèque)
- ▲ Un studio de production audiovisuelle
- ▲ Des salles de cours d'enseignement collaboratif
- ▲ Un téléamphithéâtre et sa cabine de traduction

La réussite pour horizon



PROVINCE DES ÎLES
LOYAUTÉ

ORIGINAIRE DE LA PROVINCE DES ÎLES, TU DÉSIRE POURSUIVRE TES ÉTUDES EN NOUVELLE-CALÉDONIE OU HORS DU TERRITOIRE. LA PROVINCE DES ÎLES S'ENGAGE AVEC TOI EN TE PROPOSANT UNE BOURSE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.



Pour connaître les conditions d'attribution et pour plus d'informations, contacte-nous au **28 18 26**.

Tu peux aussi nous rejoindre à la Direction Générale des Services de Nouméa.

ATTENTION : Le retrait des dossiers se fait **DÉBUT JUILLET** et le dépôt **AVANT LE 30 SEPTEMBRE** de l'année précédant la rentrée universitaire.

Direction Générale des Services de Nouméa
10, rue Georges Clémenceau, centre-ville
Tél. 28 18 26 - Fax 28 06 00



Une direction au service des étudiants : la DEVE

- Études & vie étudiante
- Carte sup' étudiant
- Inscriptions
- Rentrée universitaire
- Relevés de notes et diplômes
- Informations CAFAT
- Informations couverture complémentaire

La direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Cette direction regroupe l'ensemble des services dédiés aux étudiants, aux stagiaires et participe à la mise en œuvre et au suivi de la politique conduite par le conseil d'administration de l'UNC. Elle apporte son soutien à la politique de l'UNC en faveur de l'étudiant, son appui administratif et technique au pilotage et à la mise en œuvre des missions de formation, d'orientation et d'insertion professionnelle.

La DEVE est composée de plusieurs bureaux et d'un espace dédié aux étudiants en situation de handicap.

1

Bureau de la vie étudiante, des inscriptions et des diplômes

Situé à l'accueil général de l'UNC, ses missions principales sont :

- ✓ accueillir et informer les usagers ;
- ✓ faciliter les démarches des étudiants (bourses, projets associatifs, etc.) ;
- ✓ servir d'interface avec les partenaires institutionnels (gouvernement, provinces, VR) et techniques (MDE, CAFAT, MDF), principalement en ce qui concerne les inscriptions et documents relatifs au suivi de la scolarité ;
- ✓ élaborer les indicateurs et les tableaux de bord utiles à la gouvernance de l'UNC.

2

Bureau de la scolarité

Situé au sein des départements pédagogiques, ses missions principales sont :

- ✓ l'accueil et l'information aux usagers ;
- ✓ le suivi des inscriptions pédagogiques ;
- ✓ la gestion des emplois du temps ;
- ✓ l'organisation des épreuves ;
- ✓ la diffusion des résultats.

3

Bureau d'aide à l'insertion professionnelle

Situé à l'accueil général de l'UNC, ce bureau organise les dispositifs d'accompagnement à l'élaboration du projet personnel et professionnel de chaque étudiant. En partenariat avec le CIO, il accompagne les étudiants dans le processus d'orientation.

4

Espace Uni-handicap

Situé à l'accueil général également, les principales missions de l'espace Uni-Handicap s'organisent autour de :

- ✓ l'accompagnement des étudiants en situation de handicap, qu'il soit temporaire ou permanent ;
- ✓ l'interface avec toutes les composantes de l'UNC et l'extérieur.

5

Observatoire de la vie étudiante

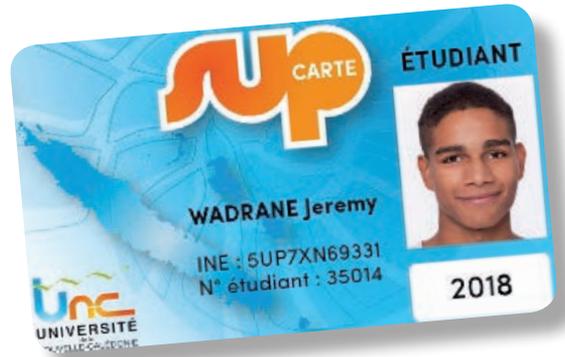
L'observatoire de la vie étudiante a pour mission l'observation des parcours de formation, l'analyse des conditions d'études et de vie étudiante et l'analyse de l'insertion professionnelle.



“

La carte Sup' étudiant est une carte multiservice qui atteste du statut d'étudiant.

”



Elle remplace le **TICKET** au restaurant universitaire ou à la cafétéria.



Elle permet d'**IMPRIMER** ses certificats de scolarité et ses relevés de consommation.



Elle intègre un porte-monnaie électronique qui permet de **RÉGLER** les repas, les photocopies, les impressions...



Elle permet également d'attester de la **PRÉSENCE** aux enseignements et aux modalités d'évaluations.



Elle permet l'**EMPRUNT** de documents à la Bibliothèque de l'Université de la Nouvelle-Calédonie.



Elle gère le contrôle d'**ACCÈS** à certains locaux d'enseignement et de recherche.

**Carte perso
à ne pas
prêter !**

Un contact pour tous

Tél. : 290 290 / deve_bve@unc.nc

DANS UN MONDE QUI CHANGE, REUSSIR SES ETUDES RESTE UN GRAND MOMENT !



OFFRE SPECIALE ETUDIANT :

Avec Esprit Libre bénéficie **GRATUITEMENT** de :

- ton compte courant
- ton compte épargne
- ta carte bancaire Visa internationale
- tes services en ligne (BNP Net , Allosolde)...



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Plus d'info
www.bnpparibas.nc
25 84 00

dans votre agence BNP Paribas

L'inscription administrative

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales. Il existe trois types d'inscriptions administratives.

Inscription principale

Inscription complémentaire

S'ajoute à l'inscription principale, soit pour obtenir un diplôme différent, soit pour obtenir les semestres non acquis du cursus suivi en inscription principale.

Inscription cumulative

Inscription à l'UNC prise en plus de l'inscription principale en classe préparatoire aux grandes écoles prise dans un lycée conventionné avec l'UNC. La date limite d'inscription est fixée par décision du président de l'université.



DROITS DE SCOLARITÉ

À titre d'information pour 2017, les droits de scolarité en licence s'élevaient à 22 957 F CFP auxquels il convient d'ajouter les droits d'adhésion à la CAFAT et à une mutuelle. Selon le type d'inscription, il peut être ajouté des droits complémentaires.

L'inscription pédagogique

L'inscription pédagogique aux parcours et éléments optionnels est faite au plus tard au début de chaque semestre, avec possibilité de modifications dans les 8 jours qui suivent le début de l'enseignement optionnel, sans possibilité de modification ultérieure.

Exception est accordée aux formations du département DEG : les inscriptions pédagogiques aux enseignements optionnels du semestre 6 sont organisées à la mi-avril, sans possibilité de modification ultérieure.

L'inscription aux parcours et aux éléments optionnels est effectuée par les étudiants *via* une application dédiée (IPWeb). Dans le cas où une inscription administrative tardive ne permet pas le respect de la condition ci-dessus, l'inscription doit être faite dans la semaine suivant l'inscription administrative sans possibilité de modification ultérieure.

Pour se présenter aux évaluations, l'étudiant doit obligatoirement être inscrit administrativement et pédagogiquement.

Cas particuliers

- ▲ les **AUDITEURS LIBRES** ne bénéficient pas du statut d'étudiant sauf PACES, DUT. Ils ne sont autorisés qu'à assister aux cours magistraux et, après accord de l'enseignant concerné, à certains travaux dirigés sauf PACES, DUT et master MEEF.
- ▲ les étudiants **INSCRITS EN COMPLÉMENTAIRE** dans un diplôme s'inscrivent pédagogiquement aux EC du ou des semestres non acquis, conformément aux règles de progression, approuvées chaque année universitaire par les instances de l'établissement.





Réunions de rentrée

Elles sont organisées par les responsables de formation et apportent des informations sur :

- 1 >> *l'organisation des enseignements (matières obligatoires et optionnelles) ;*
- 2 >> *les programmes ;*
- 3 >> *les modalités de contrôle des connaissances.*

Pour les étudiants de 1^{re} année, ces réunions sont aussi l'occasion d'une présentation de l'université afin de les aider à mieux se repérer dans leur nouvelle vie ! Les dates de ces réunions sont communiquées aux étudiants lors de leur inscription administrative, par voie d'affichage sur le campus et à la rubrique « Actualités » du site www.unc.nc.

Dates de la rentrée par département

À partir de février 2018, se renseigner auprès des composantes ou consulter le guide des études.

Les guides des études

Les guides des études présentent en détail chaque formation et donnent à l'étudiant toutes les informations utiles pour suivre son cursus dans les meilleures conditions. Les guides des études sont consultables et/ou téléchargeables *via* notre site web.

- ✓ équipes pédagogiques
- ✓ calendriers
- ✓ objectifs et débouchés
- ✓ programmes et contenus détaillés des enseignements
- ✓ dispositifs d'aide à la réussite
- ✓ modalités de contrôle des connaissances
- ✓ réglementation applicable au diplôme

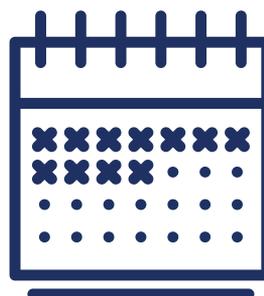
Médecine préventive

Cet examen médical préventif et obligatoire est effectué dans un espace adapté de la maison de l'étudiant par un médecin et s'accompagne d'un entretien ; il a pour but de dépister les affections médicales et les troubles de santé susceptibles d'entraver la scolarité de l'étudiant et de contrôler l'état de ses vaccinations.

Protection sociale

Conformément à l'article 2 de la délibération n° 63 du 1^{er} août 1997 relative au régime d'assurance maladie-maternité des étudiants (JONC du 2 septembre 1997), les étudiants qui, n'étant ni assurés sociaux, ni ayants droit d'assuré social, et ont moins de 28 ans, sont affiliés obligatoirement au régime d'assurance maladie-maternité des étudiants. Ce régime comprend :

- ▲ un régime de base géré par la CAFAT (obligatoire) ;
- ▲ un régime complémentaire souscrit auprès d'une mutuelle ou d'une société d'assurance (également obligatoire).



Modalités de contrôle des connaissances

Les résultats des évaluations (contrôle continu et/ou examens) sont communiqués à l'issue des délibérations de jury par voie d'affichage. Les listes affichées comportent, pour chaque semestre, le nom, prénom de l'étudiant, suivis de la notification « obtient » si l'étudiant a validé le semestre complet, soit 30 crédits (ECTS), ou avec notification des crédits acquis et capitalisés validés si le nombre est inférieur à 30, ECTS. Aucun résultat n'est communiqué par téléphone ; aucun résultat individuel n'est transmis à un tiers.

Copies d'examens

Les étudiants peuvent consulter leurs copies lors de rencontres organisées avec les enseignants à l'issue des examens, selon des modalités propres à chaque département.

Relevés de notes

Un descriptif des notes obtenues peut être téléchargé par l'étudiant à partir de l'Espace étudiant de l'ENT. Les relevés officiels sont disponibles à l'accueil général de l'UNC à l'issue des délibérations des jurys. Ce sont des documents originaux qui doivent être conservés. Aucun duplicata ne peut être fourni.

Diplômes

Une attestation de réussite au diplôme est délivrée à l'étudiant, dans un délai maximal de 3 semaines après la proclamation des résultats. Cette attestation vaut diplôme et doit être conservée (aucun duplicata n'est délivré par l'administration). Le diplôme, quant à lui, est délivré par l'UNC dans un délai inférieur à 6 mois, à l'étudiant sur présentation d'une pièce d'identité.

POURSUITE DES ÉTUDES EN MÉTROPOLE

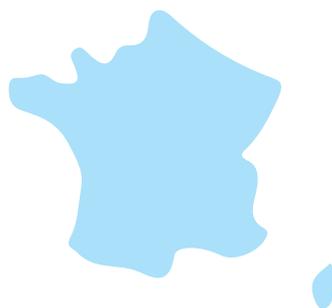
▲ Transfert du dossier vers un autre établissement

Un étudiant régulièrement inscrit et désirant obtenir son transfert dans une autre université doit compléter le formulaire à retirer sur :

www.unc.nc > Formation / Inscriptions

>> ATTENTION AU CALENDRIER !

Pour la plupart des universités métropolitaines, les préinscriptions en master s'effectuent en ligne dès les mois de mai et juin. Dès sa demande de transfert, l'étudiant doit être en règle avec l'administration, notamment avec la bibliothèque universitaire en ce qui concerne le prêt, la restitution des ouvrages ou matériels informatique. Pour favoriser ses démarches en métropole, l'UNC fournit à l'université d'accueil pressentie un calendrier austral qui justifie les spécificités calédoniennes dans le suivi de sa formation et publication des résultats.



Les demandes de logement et de bourse universitaires (dossier social étudiant) pour la métropole s'effectuent en même temps sur le site du CNOUS (www.cnous.fr).

À noter

Date limite : fin avril



Contact privilégié en métropole
Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris
Tél. : +33 1 42 86 70 00
Courriel service étudiants/formation :
sef@mncparis.fr
Tous les renseignements sur :
www.mncparis.fr

Étudiants, pour tout savoir sur votre assurance santé suivez le guide...



www.cafat.nc

Suivez-nous sur
Facebook
www.facebook.com/cafat.nc

Le guide est disponible
aux guichets CAFAT
ou sur internet



CAFAT
Votre vie, c'est notre quotidien



Qui bénéficie de l'assurance « étudiant » CAFAT ?

- ▲ **Vous-même**
- ▲ **Votre famille** (ou vos ayants droit), dans la mesure où ils ne relèvent pas, à titre personnel, d'un régime obligatoire d'assurance maladie maternité.

Sont concernés :

- ▲ **votre conjoint**, votre partenaire de PACS ou votre concubin, à condition que le concubinage soit notoire, non adultère et dure depuis au moins douze mois consécutifs ;
- ▲ **vos enfants** (ou ceux de votre conjoint, partenaire de PACS ou concubin) à charge ;
- ▲ **les petits enfants** de votre conjoint, partenaire de PACS, ou concubin, à charge ;
- ▲ **vos ascendants** au 1^{er} degré, ainsi que ceux de votre conjoint, sous réserve que l'ascendant soit à votre charge effective, totale et permanente.

Quelles sont les prestations offertes par l'assurance « étudiant » CAFAT ?

L'assurance « étudiant » de la CAFAT vous garantit la prise en charge de vos dépenses de santé, aux taux suivants :

40 %

Consultations médicales et dentaires, optiques, examens radiologiques et de laboratoire, produits pharmaceutiques...

60 %

Certains actes de spécialité ou de chirurgie hors hospitalisation

70 %

Hospitalisation du 1^{er} au 12^e jour inclus

80 %

Contraceptifs hormonaux et dispositifs intra-utérins

100 %

Hospitalisation à partir du 13^e jour, Longue Maladie, IVG, gros appareillage, EVASAN...

À quel coût ?

La part CAFAT de la cotisation au régime obligatoire « étudiant » correspond à 50 fois le SMG horaire du mois de janvier de l'année en cours. À titre indicatif, en 2017, la cotisation s'élevait à 45 300 F CFP.



POUR EN SAVOIR PLUS SUR VOTRE PROTECTION SOCIALE...

Un guide réalisé par la CAFAT est à votre disposition auprès du service de la scolarité de l'UNC, des guichets de la Caisse et sur www.cafat.nc.

Les services de la CAFAT se tiennent également à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

Tél. : 255 814 ou 255 824
Courriel : maladie@cafat.nc





MON
BON PLAN
SANTÉ !

J'adhère
J'adhère

Couverture complémentaire SPÉCIAL ÉTUDIANTS

Lycéen, bachelier, étudiant...
tu souhaites t'inscrire dans un établissement
d'enseignement de Nouvelle-Calédonie ?
La Mutuelle des Fonctionnaires te propose une offre
spécifiquement adaptée à tes besoins pour couvrir tes
frais de santé (en complément du régime de base).



Pour plus d'informations :

MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

28 rue Olry, Vallée du Génie, Nouméa
Virginie Rousseau, référente étudiants
Tél : 28 42 10
etudiant@mdf.nc
www.mdf.nc

MAISON DE L'ÉTUDIANT

4 rue Félix Raoul Thomas, Nouville, Nouméa
Daiana Arii, responsable du bureau des mutuelles
Tél : 29 60 60
daiana.arii@univ-nc.nc
www.maisondeletudiant.nc



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE



LA COUVERTURE COMPLÉMENTAIRE SPÉCIALE ÉTUDIANTS



En plus de l'assurance de base CAFAT, chaque étudiant doit souscrire à une complémentaire santé qui permet de rembourser intégralement, en complément de l'assurance de base CAFAT, les dépenses courantes de santé (consultation chez un médecin généraliste, chez un dentiste...).

Conditions d'accès

>> Deux possibilités

- ▲ tes parents **SONT AFFILIÉS À LA MDF**, tu es alors automatiquement couvert jusqu'à tes 28 ans (par la couverture de tes parents)
- ▲ tu n'es **PAS COUVERT PAR TES PARENTS** ou tu souhaites être couvert personnellement : deux conditions sont requises : être âgé(e) de moins de 28 ans et être scolarisé dans un établissement d'enseignement supérieur de Nouvelle-Calédonie

>> Cotisation

- ▲ la cotisation est de 24 000 F /an

>> Aides

- ▲ ta Province peut prendre en charge une partie de ta cotisation (90 % du montant dans le cas où tu serais boursier)
- ▲ la Maison de l'étudiant avec l'aide du gouvernement* propose un chèque santé de 10 000 F ou 2 400 F si tu bénéficies déjà de l'aide Province
- ▲ pour les étudiants de Wallis et Futuna ou du Vanuatu, une aide peut être octroyée jusqu'à 100 % de ta cotisation (à condition que tu figures sur la liste des personnes aidées, adressée à la MDF)



* Sous réserve de la reconduction en 2018 de cette aide par la Nouvelle-Calédonie

Avantages

>> Tes remboursements de soins

- ▲ la MDF est ton **INTERLOCUTEUR UNIQUE** pour la CAFAT et la mutuelle.
- ▲ tu bénéficies du **TIERS PAYANT** auprès des professionnels conventionnés, ce qui te permet de ne pas avancer tes dépenses de santé
- ▲ tes remboursements s'effectueront par virement bancaire directement sur ton compte

>> Tu bénéficies du Réseau Sanitaire et Social de la MDF et de ses partenaires

- ▲ cabinets médicaux et dentaires MDF (soins gratuits)
- ▲ pharmacie de la place et pharmacies mutualistes
- ▲ réseau des opticiens mutualistes...

>> Et aussi

- ▲ centre de vacances de Poé
- ▲ centre d'hébergement du Trianon

CONTACT

MDF

28, rue Olry, Vallée du génie, Nouméa
Ouverture du lundi au jeudi de 7 h 30 à 16 h
et le vendredi de 7 h 30 à 14 h 15
Référente étudiante : Virginie ROUSSEAU
Tél. : 28 42 10 - etudiant@mdf.nc
Plus d'informations sur www.mdf.nc

MAISON DE L'ÉTUDIANT

4, rue Félix Raoul Thomas, 98800 Nouméa
Ouverture du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h
Responsable du bureau des mutuelles : Daiana Arii
Tél. : 29 01 41 - daiana.arii@univ-nc.nc

CONSTRUIRE SON AVENIR

LES OFFRES «JEUNES»
POUR BIEN DÉMARRER DANS LA VIE



PRÊTS
ÉTUDIANTS



RÉSIDENCES
NEXITY

PRÊT INSTALLATION
START



LIVRET
JEUNE



ASSURANCE
START'EXPART



PACKAGE
START'UP



OUVERTURE COMPTE
À DISTANCE
(MÉTROPOLE)

yellow box



Études

Offre de formations
Droit, économie & gestion
Lettres, langues & sciences humaines
Sciences et techniques
École supérieure du professorat et de l'éducation
Institut universitaire de technologie
Service de la formation continue
Formation en alternance
Formations transversales

À noter

**Offre de formations 2018-2022
non contractuelle et susceptible
de modifications**

Unc
UNIVERSITÉ
de la
NOUVELLE-CALÉDONIE

La carte de formations de l'UNC est composée :

- ▲ de **LICENCES GÉNÉRALISTES** permettant une poursuite d'études et dont les débouchés sont variés (métiers de l'enseignement, concours administratifs, écoles d'ingénieur, métiers de la santé, de l'entreprise, de la banque et des carrières juridiques, etc.) ;
- ▲ de **DEUST**, de **DUT** et de **LICENCES PROFESSIONNELLES**, cursus à vocation professionnelle plus ciblée ;
- ▲ de diplômes de **FORMATION CONTINUE** ;
- ▲ d'une **CAPACITÉ** en droit à distance ;
- ▲ d'un **DIPLÔME D'ACCÈS** aux études universitaires (DAEU) ;
- ▲ de **MASTERS RECHERCHE OU PROFESSIONNELS**.



Le système « licence master doctorat » (LMD) permet de rendre compatibles les cursus suivis dans les universités européennes et de favoriser la mobilité des étudiants, notamment grâce au programme d'échange ERASMUS. Le système est composé d'Unités d'Enseignement (UE) déclinées en crédits européens ECTS (European Credit Transfer System). La licence est composée de 6 semestres, le master est organisé en 4 semestres. Chaque semestre est affecté de 30 crédits ECTS.

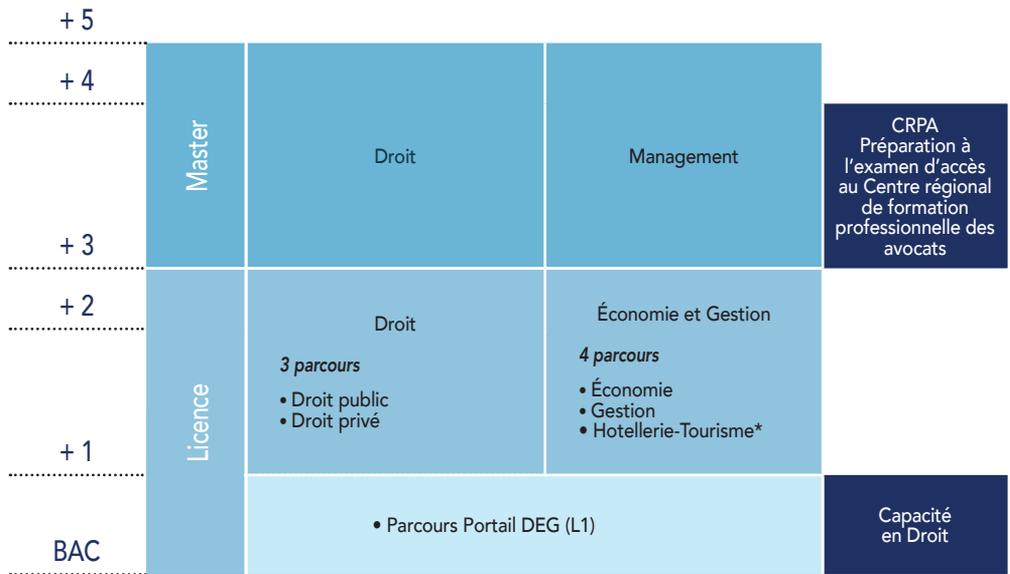
BACCALAURÉAT GÉNÉRAL OU TECHNOLOGIQUE						
Année	Université	IUT				
1 >	Licence 1	DEUST 1	DUT 1	BTS 1	Classe prépa 1	Prépa intégrée 1
2 >	Licence 2	DEUST 2	DUT 2	BTS 2	Classe prépa 2	Prépa intégrée 2
3 >	Licence 3	Licence pro			Diplôme d'ingénieur 1	
4 >	Master 1				Diplôme d'ingénieur 2	
5 >	Master 2				Diplôme d'ingénieur 3	
6 >	Doctorat					
7 >	Doctorat	La licence correspond à 3 années d'études, soit 180 crédits ECTS				
8 >	Doctorat	Le master correspond à 2 années d'études, soit 120 crédits ECTS				
		Le doctorat correspond à 3 années d'études, soit 180 crédits ECTS				

PRÉREQUIS NÉCESSAIRES POUR LES LICENCES

Sont admis à s'inscrire en première année les candidats justifiants :

- >> soit du **BACCALAURÉAT** de l'enseignement du second degré ;
- >> soit du **DIPLÔME D'ACCÈS** aux études universitaires (DAEU) ;
- >> soit d'un **TITRE FRANÇAIS OU ÉTRANGER** admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat.

En fonction de leurs résultats, les titulaires d'un D.U.T., ou d'un B.T.S., ou les étudiants venant de classes préparatoires peuvent intégrer la licence après instruction de leur dossier par une commission de validation des études.



* Parcours de formation de L3 proposé au Vanuatu

LE MOT DE LA DIRECTRICE

Nagège Meyer

Maître de conférences en droit privé



Chers étudiant(e)s

À celles et ceux qui choisissent de se lancer dans des études au sein du département de droit, économie et gestion (DEG) que j'ai l'honneur de diriger, je souhaite la bienvenue à l'UNC. Et à nos étudiants qui continuent leur cursus dans notre université, j'exprime mes chaleureux encouragements pour la poursuite de leur parcours.

Depuis la rentrée de février 2017, l'UNC propose une offre de formation renouvelée avec la capacité en droit, deux licences : une licence mention droit et une licence mention économie-gestion ; et un master mention droit composé de deux parcours : droit privé et droit public. À compter de la rentrée 2018, un master mention management ainsi qu'une licence d'économie en partenariat avec le Vanuatu et se déroulant à Port-Vila, verront également le jour. Enfin, cette année universitaire sera également marquée par l'ouverture de l'antenne de l'Université en Province Nord, à Koné, qui permettra à notre département de dispenser une première année de Licence pluridisciplinaire dite « L1 Portail » dans le domaine du droit, de l'économie et de la gestion. À l'issue de cette première année, les étudiants pourront choisir de poursuivre en L2 de licence de droit ou en L2 de licence d'économie-gestion sur le campus de Nouville à Nouméa.

Ces formations universitaires permettent soit une poursuite d'études (en Nouvelle-Calédonie, en métropole ou à l'étranger), soit une intégration facilitée dans la vie professionnelle grâce, notamment, à une partie des enseignements contextualisés au territoire. En effet, la Nouvelle-Calédonie s'est vue transférer de nombreuses compétences de l'État au fil des années, compétences qu'elle exerce à présent pleinement, par l'intermédiaire de ses institutions et de ses administrations. Les futurs cadres formés aux spécificités locales pourront se prévaloir d'une connaissance accrue du contexte et des règles calédoniennes et donc d'une employabilité plus immédiate. Dans le contexte juridique et économique calédonien si singulier, notre ambition est de vous préparer à assumer, demain, des responsabilités au niveau administratif, politique ou institutionnel ou au sein des entreprises locales, régionales ou internationales qui forment le tissu économique dynamique de la Nouvelle-Calédonie.



CONTACTS

Secrétariat du département

Tél. : 290 300

sp-deg@unc.nc

Accueil des étudiants du lundi au vendredi
selon les horaires du département



▲ Licence Droit

DESSCRIPTIF DE LA FORMATION

La licence mention droit est une formation qui se déroule en trois ans, six semestres d'enseignement permettant d'acquérir 180 ECTS. Elle comprend des unités fondamentales de droit constitutionnel, droit civil, droit administratif, droit du travail, droit international public, et droits et libertés fondamentaux. La licence mention droit est une licence générale classique : les enseignements dispensés relèvent des principales disciplines du droit public et du droit privé qui constituent le socle commun des connaissances que doit acquérir un étudiant pour une poursuite d'études en master ou une insertion professionnelle immédiate.

CONNAISSANCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

La licence mention droit permet aux étudiants d'acquérir le socle commun des connaissances fondamentales à tout juriste, que ce soit dans les disciplines fondamentales du droit public comme dans celles du droit privé. L'équilibre entre les matières fondamentales du droit public et du droit privé est préservé durant les quatre premiers semestres qui incluent en outre des enseignements d'histoire et de méthodologie juridique. La spécialisation aux 5^e et 6^e semestres en droit privé ou en droit public permet une première orientation des étudiants de troisième année de licence selon leur projet de poursuite d'études en Master ou leur désir d'insertion professionnelle immédiate. Initiés aux spécificités juridiques calédoniennes, les étudiants sont essentiellement formés au droit national commun afin d'être préparés pour une poursuite d'études en Nouvelle-Calédonie comme en métropole. Des enseignements d'anglais juridiques obligatoires sont dispensés durant les six semestres. La licence mention droit offre en outre aux étudiants des outils de préprofessionnalisation (découverte des métiers du droit, stage « découverte » facultatif, clinique juridique, entrepreneuriat).

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

À l'issue de cette formation générale, il est attendu des étudiants qu'ils maîtrisent l'ensemble des compétences indispensables au raisonnement juridique et à la mise en œuvre de la règle de droit : identifier la règle applicable, maîtriser la qualification juridique des faits, appliquer la règle de droit pour donner une réponse juridique ; appréhender de manière autonome le sens et la portée des différentes sources du droit : textes, décisions de justice, contrats, etc.

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

La licence mention droit ouvre des perspectives notamment vers les professions libérales et les carrières judiciaires, vers les emplois de l'entreprise ou encore les carrières administratives. La licence prépare aux multiples carrières juridiques et/ou judiciaires (avocat, magistrat, huissier de justice, commissaire, notaire ; services juridiques et contentieux d'entreprises, de banques, de compagnies d'assurances, d'administrations et institutions publiques ; direction et gestion des ressources humaines). Le niveau licence permet d'accéder directement à certaines professions de rédacteurs d'actes comme clerc de notaire, agent immobilier, juriste d'assurances ou de banque, juriste d'entreprise. La plupart des professions juridiques et judiciaires impliquent cependant un niveau de formation à bac + 5.

La licence mention droit, licence générale, est donc la première étape indispensable pour une poursuite d'études permettant seule d'accéder aux métiers du droit en tant que cadre.

» POURSUITE D'ÉTUDES

L'obtention de la licence mention droit permet la poursuite d'études en master, à l'UNC en métropole ou à l'étranger.



▲ Licence Économie et gestion

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La licence mention économie et gestion a pour objectifs essentiels l'acquisition des principaux cadres théoriques et modèles de l'économie ainsi que les bases des techniques de gestion. Cette licence met en perspective les différents savoirs avec leurs applications aux problèmes économiques et de management contemporains. Une part des enseignements est dédiée au contexte spécifique de la Nouvelle-Calédonie : Socio-économie de la Nouvelle-Calédonie, fiscalité métropolitaine et calédonienne. Les enseignements sont majoritairement consacrés aux disciplines de l'économie, de la gestion, des mathématiques, probabilités et statistiques.

Cette licence s'adresse aux bacheliers possédant de solides qualités analytiques. Les bacheliers généraux (ES, S) sont particulièrement visés. Cette formation se déroule en 6 semestres d'enseignement permettant d'acquérir 180 ECTS.

CONNAISSANCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Cette licence permet aux étudiants d'acquérir une expertise théorique dans le domaine de l'économie et de la gestion qui est appliquée en fin de cursus par la réalisation d'un stage professionnalisant.

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

Les connaissances et compétences attendues des étudiants de licence Economie-Gestion à l'issue de leur formation sont variées : la maîtrise de savoirs fondamentaux en économie et gestion, la découverte de champs disciplinaires connexes indispensables à la compréhension des organisations et à leur fonctionnement (droit des affaires, commerce international, etc.), mais et de façon plus spécifique eu égard au contexte calédonien, à l'insertion dans le milieu économique et social local et régional (socio-économie de la Nouvelle-Calédonie, fiscalité métropolitaine et calédonienne). Il s'agit pour les étudiants ayant suivi cette licence d'être à la fois en capacité de poursuivre leurs études en master d'économie dans une université métropolitaine, australienne ou néo-zélandaise, ou en master de gestion au sein de l'UNC (master management) ou dans des universités métropolitaine, australienne ou néo-zélandaise mais également, pour ceux qui ne le souhaitent ou ne le peuvent pas de s'insérer rapidement sur le marché du travail local.

PARCOURS HOTELLERIE - TOURISME (AU VANUATU)

La mise en place d'une Licence bilingue « Hôtellerie-Tourisme » au Vanuatu s'inscrit dans le cadre du partenariat entre la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu pour la création d'une université bilingue dans ce pays. Dans ce cadre, l'UNC propose cette formation sous la forme de la licence économie et gestion avec un parcours hôtellerie-tourisme (en 1^{ère} et 2^{ème} années) conduisant à la Licence professionnelle "Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration".

Cette formation dote les étudiants des fondamentaux de l'économie, de la gestion, du management, auxquels s'ajoutent des notions générales d'environnement, de tourisme et d'infrastructures associées, ainsi que des outils de communication (langues, outils informatiques). Les 2 premières années de la formation se déroulent en 4 semestres et peuvent donner lieu à la délivrance d'un diplôme de niveau BAC+2 (DEUG économie-gestion). La possession d'un diplôme niveau BAC+2 est une condition requise pour l'accès à la licence professionnelle.

La 3^e année, dite de professionnalisation, se déroule sur les deux semestres de L3. Elle correspond à un approfondissement des connaissances dans le domaine économie-gestion avec une spécialisation professionnelle en hôtellerie-tourisme et une professionnalisation par le biais de l'alternance. Cette spécialisation conduit à la délivrance d'une Licence professionnelle "Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration".

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

Les titulaires de la licence peuvent notamment accéder aux emplois suivants :

- chargé d'études économiques, commerciales ou statistiques ;
- chargé d'affaires financières en entreprise ;
- chargé d'affaires dans le domaine de la banque/assurance ;
- économiste d'entreprise ;
- assistant en comptabilité ou en contrôle budgétaire/contrôle de gestion ;
- chargé d'études de marché ;
- collaborateur de direction.

» POURSUITE D'ÉTUDES

L'obtention de la licence économie-gestion parcours gestion permet une poursuite d'études en master à l'UNC (master management voir p. 35). Pour tous les licenciés une poursuite d'étude en master peut être envisagée en métropole ou à l'étranger.

Master Droit

DESSCRIPTIF DE LA FORMATION

Le master mention droit et management en Nouvelle-Calédonie est une formation en 2 ans.

- ▲ La première année de master propose 2 parcours : parcours droit des collectivités et parcours droit privé économique. Les étudiants suivent donc un tronc commun de formation et des enseignements spécifiques à leur parcours.
- ▲ La deuxième année de master offre un seul parcours droit, lequel peut être personnalisé via le choix d'options de droit public ou de droit privé.

Ce master est proposé en formation initiale et en formation continue, dans le cadre de laquelle les étudiants peuvent personnaliser leur parcours en fonction de leurs besoins et de leurs obligations professionnelles (M1 en deux ans par exemple). Des enseignements complémentaires sont également proposés : langues, communication, méthodologie.

PRÉREQUIS NÉCESSAIRES

Les titulaires d'une licence générale mention droit ou économie-gestion sont inscrits sans sélection en master 1^{er} année.

Pour les titulaires d'autres diplômes ou titres, ainsi que pour les personnes souhaitant valoriser leur expérience professionnelle, les admissions sont sélectives pour l'entrée en 1^{re} ou 2^e année. L'entrée en 2^{ème} année de master fait l'objet d'une sélection sur dossier et s'adresse aux personnes titulaires d'un master 1 de droit ou à celles qui souhaitent valoriser leur expérience professionnelle

CONNAISSANCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Assurer une veille juridique nationale et territoriale ;
- ✓ prévenir et résoudre des litiges en identifiant les règles de droit applicables et en les interprétant
- ✓ respecter et faire respecter les règles de droit, appliquer le droit ;
- ✓ défendre les intérêts d'un client ou d'un usager, d'une administration ou d'une entreprise ;
- ✓ fournir des informations et des conseils argumentés dans les domaines juridiques et procéduraux ;
- ✓ adapter les solutions retenues aux besoins des justiciables ;
- ✓ conseiller des personnes physiques ou morales ;
- ✓ conseiller des dirigeants d'entreprise au plan social, fiscal et patrimonial ;
- ✓ conseiller des collectivités sur les risques liés à la gestion des affaires publiques .

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

- ✓ Rédiger des actes, une synthèse juridique, des conclusions et présenter des rapports de synthèse ;
- ✓ maîtriser les fondamentaux théoriques et pratiques du droit français et calédonien ;
- ✓ comprendre, écrire et parler l'anglais juridique ;
- ✓ utiliser des bases de données informatiques appliquées au secteur juridique ;
- ✓ mettre à jour ses connaissances ;
- ✓ analyser et synthétiser rapidement les problèmes exposés par un justiciable ;
- ✓ travailler de façon autonome ;
- ✓ préparer une assemblée générale ou un conseil d'administration ;
- ✓ établir les procès-verbaux d'assemblée générale ou de conseil d'administration ;
- ✓ établir des études d'impact et rédiger des textes normatifs.

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

Secteurs d'activités : secteur privé, secteur tertiaire, PME/PMI, banque, cabinet d'audit, distribution, commerce, cabinet d'avocat et/ou de conseil juridique, offices (mandataires judiciaires, huissiers, notaires), secteur associatif, secteur public, collectivités territoriales, services juridiques et/ou contentieux.

Types d'emplois accessibles : juriste d'entreprise ou de collectivités, conseil aux entreprises, avocat (sous réserve de poursuite d'études et d'obtention du CAPA), administrateur judiciaire, mandataire judiciaire, directeur juridique, directeur général, direction et services des ressources humaines, conseil en patrimoine, conseil en RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises), consultant, juriste de banque, magistrat (sous réserve de l'obtention du concours ENM), rédacteur.



» POURSUITE D'ÉTUDES

Doctorat.

Master Management

DESSCRIPTIF DE LA FORMATION

Le titulaire de ce diplôme est formé pour prendre la direction d'une unité opérationnelle ou d'un service fonctionnel dans tout type d'entreprise. La formation donne les éléments nécessaires à la maîtrise des conceptions et des techniques dans les différents domaines du management : budgets, coûts de revient, gestion d'équipe, procédures qualité, organisation du travail, étude de marché, gestion de projet, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Les modalités d'organisation du master sont les suivantes : La première année est dispensée en intégralité par l'UNC sur le territoire Calédonien (cours et stage professionnalisant de M1 - 16 semaines minimum). La seconde année comporte un stage de fin d'étude (20 semaines minimum) et un semestre de cours dans une université étrangère ou métropolitaine. Les étudiants doivent pouvoir financer leur mobilité lors de ce semestre dans l'université partenaire.

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

- ▲ Capacité de compréhension et d'évaluation des situations de gestion dans les entreprises en combinant les concepts et les outils des différentes spécialités de gestion (comptabilité/finance, marketing, gestion des ressources humaines, qualité, stratégie, etc.)
- ▲ Aptitude à formuler et à prendre en compte les logiques de management dans les décisions opérationnelles et dans les processus de décision et de mise en œuvre stratégique.
- ▲ Compétences de conduite des changements en cours dans les entreprises et organisations (par exemple, gestion prévisionnelle des emplois et compétences, réingénierie des processus, partenariat fournisseurs, nouveaux tableaux de bord de gestion, lancements de nouveaux produits, etc.)

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

Secteurs d'activités : Entreprises industrielles, entreprises de distribution, services, banques / assurances, associations / organisations culturelles, agences d'intérim, entreprises de transport et logistique, collectivités, syndicats, organisations du secteur de la santé, etc. De façon générale, toutes les organisations des secteurs privé et public.

Types d'emplois accessibles à terme :

- Responsable d'entités de gestion
- Responsable administratif
- Responsable en gestion des ressources humaines
- Contrôleur de gestion
- Responsable financier
- Responsable d'un magasin de grande distribution



▲ Préparation à l'examen d'accès au centre régional de formation professionnelle des avocats

DESCRIPTION RÉSUMÉE DE LA FORMATION

L'UNC propose aux étudiants une préparation à l'examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA) en partenariat avec l'Institut d'études judiciaires (IEJ Jean Domat) de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. L'objectif de cette préparation est d'intégrer l'École de formation du barreau (EFB), école d'avocats située à Paris. Les enseignements, mutualisés avec le master 2 Droit ont lieu en présentiel à l'UNC et à distance sur la plateforme en ligne de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

PRÉREQUIS NÉCESSAIRES

L'accès à la formation est ouvert aux étudiants ayant obtenu un titre de maîtrise en droit ou les 60 premiers crédits d'un master en droit, ou l'un des titres ou diplômes prévus par l'article 11 de la loi du 31 décembre 1971, et aux étudiants qui justifieraient pouvoir obtenir les 60 premiers crédits d'un master en droit, ou l'un des titres ou diplômes visés ci-dessus, avant le 1^{er} août de l'année de l'examen.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- ▲ Début de la formation : février
- ▲ Fin de la formation : août
- ▲ Épreuves écrites d'admissibilité à l'UNC : septembre
- ▲ Épreuves orales d'admission à Paris : novembre

INSERTION PROFESSIONNELLE

- ▲ Avocat



+ 5					
+ 4	Master	Gestion des territoires et développement local	Civilisations, cultures et société		
+ 3		Parcours aménagement et développement des territoires océaniques (ADTO)*	Parcours études océaniques et du Pacifique (EOP) (Master 2 uniquement)		
+ 2	Licence	Histoire	Géographie et aménagement	Lettres	LLCER ⁽¹⁾
+ 1		Parcours • Histoire • Métiers de l'enseignement	Parcours • Géographie • Métiers de l'enseignement		Parcours • Anglais • LCO (Langue et Culture Océanienne)
BAC		L1 et L2 mutualisées			LEA ^{(2)**}
					Parcours • Anglais-Espagnol • Anglais-Japonnais

(1) Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales

(2) Langues étrangères appliquées

* Parcours de formation proposé en Master 1 au Vanuatu et en Master 2 uniquement en formation continue en Nouvelle Calédonie.

** Formation sélective soumise à capacité d'accueil.

LE MOT DE LA DIRECTRICE

Éléonore Lainé Forrest

Maître de conférences en études américaines

“ Cher(e)s étudiant(e)s,

Le département LLSH propose des formations variées en langues. À travers les enseignements proposés, vous pourrez découvrir les cultures et langues océaniques. Il vous sera aussi possible d'étudier la langue, les littératures et les civilisations du monde anglophone et, plus particulièrement, du Pacifique anglophone. Enfin, vous pourrez développer votre maîtrise de langues étrangères comme l'anglais, l'espagnol et le japonais.

Le département LLSH offre également une formation en histoire, ainsi qu'une autre en géographie et aménagement. Vous aurez la possibilité d'approfondir vos connaissances sur les périodes historiques majeures. En géographie et aménagement, vous pourrez acquérir des compétences en environnement, urbanisme, ou encore systèmes d'information géographique. Tant en histoire qu'en géographie, l'ancrage régional tient une place essentielle dans les enseignements.

Enfin, le diplôme Lettres vous permettra d'approfondir vos connaissances sur les auteurs majeurs des littératures française et francophone et de développer votre connaissance et votre pratique de la langue française à travers ses aspects historiques, grammaticaux et rhétoriques.

Ces différentes formations vous mèneront, entre autres, aux métiers de l'enseignement, du livre, du journalisme, de la culture et de la communication, du patrimoine, de l'aménagement, du développement local, ou encore vous permettront de travailler dans le cadre des échanges internationaux.

Le département LLSH porte deux masters, le master Civilisation, cultures et société, parcours études océaniques et du Pacifique (EOP) et le master Gestion des territoires et développement local, parcours aménagement et développement des territoires océaniques (ADTO). Le master EOP forme les futurs cadres calédoniens. Il est pluridisciplinaire et constitue la seule formation existante permettant aux étudiants de travailler sur les enjeux de société de l'aire Océanie/Pacifique. Il vous permettra de vous insérer dans le monde professionnel calédonien ou dans celui de la recherche. Le master ADTO s'adresse principalement aux étudiants en géographie qui souhaitent travailler dans tous les secteurs utilisant l'information géographique dans une finalité opérationnelle. Il peut être suivi en formation continue au Vanuatu, à Port-Villa, ou en formation continue en Nouvelle-Calédonie, à l'UNC.

L'École doctorale du Pacifique pourra alors accueillir les futurs chercheurs de Nouvelle-Calédonie titulaires de l'un des masters du département LLSH. ”

CONTACTS

Secrétariat du département

Tél. / Fax : 290 400

sp-llsh@unc.nc

Accueil des étudiants du lundi au vendredi
selon les horaires du département

Licence Histoire

DESRIPTIF DE LA FORMATION

Cette licence dispense une formation complète en histoire tout en assurant une culture générale étendue et adaptée à la région du Pacifique. À l'issue d'une année de L1, tronc commun avec la géographie et en partie avec la LCO, où l'étudiant se familiarise avec les spécificités des disciplines d'histoire et de géographie, une part de spécialisation est proposée à partir du semestre 3. Cette spécialisation progressive et partielle permet de proposer aux étudiants des parcours différenciés en fonction de leurs choix de formation, de leurs prédispositions et de leurs objectifs professionnels. L'étudiant peut donc opter pour une formation contenant plus d'histoire ou plus de géographie. Aux semestres 5 et 6, il devra faire un choix entre une licence d'histoire ou une licence de géographie.

Le parcours histoire donne les bases théoriques sur les quatre grandes périodes (Antiquité, Moyen-âge, époque moderne et époque contemporaine). Un tiers environ des enseignements donnés sont en lien avec le Pacifique, ce qui est une exception dans le monde universitaire français et une originalité de la licence d'histoire proposée à l'UNC. Cette filière insiste sur la méthodologie des sciences humaines, sur la prise de parole à l'oral, sur la rédaction de travaux écrits, voire de dossiers. Une part non négligeable des enseignements porte par ailleurs sur l'histoire de l'art et sur la muséologie.

L'ensemble de la licence prend en compte les thématiques et les préoccupations propres à la région Pacifique et à la Nouvelle-Calédonie, tout en conservant des enseignements concernant la France métropolitaine et le monde, ce qui permet une poursuite du cursus en métropole ou dans un autre pays pour ceux qui le souhaitent.

CONNAISSANCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Une connaissance globale des 4 périodes de l'histoire et des grands repères chronologiques et spatiaux de l'histoire occidentale ;
- ✓ une bonne connaissance de l'histoire des colonisations et des formes de décolonisation ;
- ✓ une connaissance précise de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie, de l'Océanie et de façon plus générale du Pacifique. Les repères chronologiques et spatiaux doivent être maîtrisés ;
- ✓ des connaissances en archéologie, histoire de l'art et des techniques ;
- ✓ des connaissances générales en géographie ;
- ✓ un niveau d'anglais lu et entendu correct.

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

À l'issue de la formation, le titulaire de la licence doit être en mesure de :

- ✓ mettre en place une démarche de recherches et d'analyse d'une situation ;
- ✓ appliquer les méthodologies de la recherche (historiographie, épistémologie et didactique) ;
- ✓ exploiter les outils d'informations adaptés (catalogues) et utilisations de différentes ressources d'informations (bibliographie, témoignages...) ;
- ✓ analyser des phénomènes historiques et des phénomènes politiques contemporains ;
- ✓ présenter et situer les informations dans leur contexte ;
- ✓ organiser le traitement et la communication de l'information ;
- ✓ monter et réaliser des études et participer à l'élaboration de projet en matière patrimoniale ;
- ✓ analyser l'évolution et le fonctionnement des sociétés.

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

Cette licence a pour principaux débouchés les métiers de l'enseignement et de la recherche. Elle permet aussi de passer les concours administratifs de catégorie A de la fonction publique, territoriale et de l'État ou postuler dans les collectivités locales (comme contractuel dans les Provinces, les Municipalités et les services territoriaux). Le parcours histoire permet d'accéder aux sociétés parapubliques, aux associations, aux bureaux d'études et de consultance, dans le domaine de la culture, des archives, de la documentation et du patrimoine, dans la presse écrite et audiovisuelle, etc. Il offre également des débouchés dans les secteurs du tourisme et de l'animation.

» POURSUITE D'ÉTUDES

La licence d'histoire permet une poursuite d'études à l'ESPE pour préparer les concours de l'enseignement du 1^{er} degré (CRPE) ou en master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) en vue de préparer les concours de l'enseignement du second degré (CAPES, CAPLP). Outre les métiers de l'enseignement, la licence d'histoire permet de postuler à une entrée en master en particulier dans des secteurs comme la gestion et le développement du patrimoine. Si les masters d'histoire sont les débouchés qui semblent naturels, les étudiants titulaires de la licence peuvent aussi s'orienter vers des masters de sciences politiques, de géopolitique ou de sociologie. Les enseignements de muséologies, de patrimoines et d'histoire de l'art permettent de poursuivre ses études en masters dans le domaine de la conservation et de la gestion du patrimoine ou du tourisme, etc. Les titulaires de la licence peuvent enfin concourir à l'entrée dans des écoles spécialisées comme celles de journalisme.

▲ Licence Géographie et aménagement

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La licence mention géographie et aménagement est une formation qui se déroule en trois ans, soit 6 semestres d'enseignement permettant d'obtenir 180, ECTS. Elle comprend une majorité d'unités fondamentales et quelques unités optionnelles permettant aux étudiants de personnaliser leur parcours. La première année est mutualisée avec la licence d'histoire. Cela permet aux étudiants d'acquérir de solides connaissances et savoir-faire dans ces deux domaines complémentaires des sciences humaines indispensables pour la poursuite de leurs études. La seconde et la troisième année sont spécialisées en géographie, avec des enseignements relevant entre autres de l'environnement, l'urbanisme, l'aménagement du territoire, le développement durable et la géographie des risques. La formation est adaptée au contexte calédonien. Dans les enseignements généraux, des exemples calédoniens ou océaniques sont systématiquement développés en cours et/ou en TD. À cela s'ajoutent des enseignements spécifiques et non optionnels sur des thématiques locales et régionales (géographie de la Nouvelle-Calédonie, géographie de l'Océanie insulaire, villes et urbanité en Océanie, etc.). Enfin, une solide formation en géomatique, système d'information géographique (SIG) et télédétection est dispensée en L2 et en L3.

CONNAISSANCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Connaissances en géographie générale, analyse spatiale, dynamiques territoriales, aménagement rural et urbain, urbanisme (réhabilitation et rénovation urbaine), développement durable (agriculture durable, tourisme durable, ville durable et éco-quartiers...), bases de données et systèmes d'information géographique.

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

- ✓ Diagnostic environnemental ;
- ✓ diagnostic territorial ;
- ✓ méthodes d'enquête en sciences humaines ;
- ✓ géomatique, SIG, télédétection ;
- ✓ évaluation des risques naturels, sanitaires et technologiques sur une commune (en vue de l'élaboration des plans communaux de sauvegarde) ;
- ✓ développement local.



SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

Enseignement (CAPES), bureau d'études, administration publique (services d'urbanisme et d'aménagement des mairies ou des groupements de communes...).

»» POURSUITE D'ÉTUDES

Master.



▲ Licence Lettres

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La licence de lettres est une formation qui se déroule en trois ans, 6 semestres d'enseignement permettant d'acquérir 180 ECTS. La licence de lettres a pour but de faire acquérir aux étudiants une connaissance et une maîtrise de la langue française, écrite et orale, appuyées sur une culture littéraire les mettant à même d'analyser tout type de texte et discours, en vue d'une bonne insertion dans les métiers de l'enseignement, de la rédaction, de l'édition, de la culture, de la communication, de la fonction publique et des ressources humaines.

La licence de lettres offre par ailleurs une excellente formation aux langues et cultures océaniques à travers des enseignements de littératures du Pacifique, littératures orales, comparées, anthropologie, linguistique océanique, initiation à une langue océanique et une solide formation aux sciences du langage (phonétique & phonologie, syntaxe du français & syntaxe comparée ; lexicologie et sémantique ; énonciation & pragmatique ; sémiologie de l'image ; sociolinguistique & anthropolinguistique ; psycholinguistique, etc.), en didactique des langues et cultures océaniques.

4 orientations sont proposées en 3^e année :

- ▲ une orientation PE qui prépare déjà aux épreuves importantes du CRPE (français et mathématiques) ;
- ▲ une orientation CAPES lettres ;
- ▲ une orientation didactique des langues et des cultures (et du FLES) ;
- ▲ une orientation recherche (vers le master études océaniques).

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

- ✓ Disposer d'une bonne culture générale en littératures françaises, francophones, comparées et océaniques ;
- ✓ maîtriser la langue française ; avoir un bon niveau d'expression écrite et orale ;
- ✓ analyser des documents, faire preuve d'esprit de synthèse, restituer des données accessibles à un public élargi ;
- ✓ argumenter, présenter une problématique à l'attention d'un lectorat (capacités rédactionnelles) ou d'un auditoire (capacités orales) ;
- ✓ effectuer des recherches bibliographiques, gérer et confronter divers types de ressources documentaires ;
- ✓ travailler en autonomie ou en équipe ;
- ✓ communiquer par écrit et oralement dans une langue étrangère, voire plusieurs ;
- ✓ utiliser les techniques d'information et de communication : bureautique (traitement de texte, image), internet, supports multimédias ;
- ✓ concevoir du matériel didactique multilingue à destination de publics ciblés (scolaires et para/périscolaires).

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

- La recherche en littérature française, francophone, comparée ;
- la recherche en sciences du langage (sociolinguistique, didactique des langues) ;
- les métiers de l'enseignement (professeur de français, conseiller pédagogique, documentaliste en collège ou lycée) ;
- les métiers du journalisme et de la communication (médias radio, TV, presse écrite...) ;
- les métiers de la culture (attaché culturel, animation culturelle, tourisme culturel...) ;
- les métiers de la documentation et des bibliothèques ;
- le commerce de biens relevant du domaine culturel ;
- les métiers du livre (librairie, édition, lecture publique...) ;
- les métiers de la création culturelle (spectacle vivant, écriture, édition, réalisation audiovisuelle...) ;
- les concours de la fonction publique territoriale (rédacteur, attaché d'administration, PE, conseiller/adjoint d'éducation, etc.).

» POURSUITE D'ÉTUDES

Master.

▲ Licence Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales

Parcours langues et cultures océaniques

DESSCRIPTIF DE LA FORMATION

Cette licence s'inscrit dans le cadre de la politique linguistique et éducative définie par l'accord de Nouméa (1998) qui dispose que : « Les langues kanak sont, avec le français, des langues d'enseignement et de culture en Nouvelle-Calédonie. Leur place dans l'enseignement et les médias doit donc être accrue et faire l'objet d'une réflexion approfondie. » Elle se déroule en trois ans, 6 semestres d'enseignement permettant d'acquérir 180 ECTS. Elle comprend des unités fondamentales en linguistique et en langues océaniques, en sciences du langage, en arts océaniques, en littératures orales, en civilisations du Pacifique et en sciences humaines. Elle se compose aussi d'unités optionnelles permettant aux étudiants de personnaliser leur parcours. Formation adaptée au contexte calédonien, les enseignements dispensés relèvent de disciplines diverses (linguistique, ethnomusicologie, anthropologie, etc.) permettant d'acquérir des connaissances générales variées sur le pays : contexte (socio)linguistique, expressions artistiques, cadre juridique, etc.

Les enseignements dispensés dans ce parcours permettent aux étudiants de renforcer leurs compétences langagières orales et écrites en langues kanak ; de former des personnes-ressources capables de participer à la valorisation et à la transmission des langues et cultures océaniques ; de construire une compétence large et solide en sciences du langage ainsi que dans les sciences humaines permettant une compréhension et une comparaison des langues et cultures d'Océanie ; de fournir des bases indispensables à toute réflexion sur l'évolution des langues et cultures océaniques, ainsi que sur l'acquisition et l'apprentissage des langues. Aux semestres 1/2/3/4, les unités d'enseignement traiteront des fondamentaux en linguistique, en sciences du langage, en littératures orales, en arts océaniques et en sciences humaines. L'accent porte aussi sur le renforcement des compétences écrites et orales (en langue kanak, en français et en anglais). Les semestres 5 et 6 offrent une professionnalisation aux métiers de l'enseignement et à la recherche pour la poursuite des études (en sciences du langage, en didactique des langues et cultures, en anthropologie, en sociologie, etc.) après la licence. Au-delà de ces débouchés spécifiques, la vocation de la filière est aussi de former les futurs cadres océaniques du pays en leur procurant tous les outils fondamentaux que les sciences humaines peuvent offrir pour réfléchir aux problématiques sociétales majeures.

CONNAISSANCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Cette licence a pour débouchés privilégiés les métiers de l'enseignement du 1^{er} degré, avec en particulier la mise en place, depuis 2006, d'un concours spécial de professeur des écoles qui valorise les compétences bilingues français-langues kanak des candidats.

Des opportunités professionnelles existent également dans les secteurs de l'édition, des médias, de l'action et de l'animation culturelles (Agence de développement de la culture kanak, Académie des langues kanak, centres culturels municipaux et provinciaux, médias, édition, sénat coutumier ou conseil d'aire, etc.). Ces compétences peuvent aussi être utiles dans le cadre des concours de la fonction publique territoriale, puisqu'une épreuve écrite en quatre langues kanak (paicî, ajië, nengone et drehu) peut être présentée en option.

Enfin, cette licence ouvre aussi aux étudiants des opportunités professionnelles dans le cadre de coopérations linguistiques et culturelles, dans des services, entreprises et associations à vocation culturelle (métiers de la culture et de l'édition).

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

Savoir créer, s'exprimer, argumenter à l'écrit et à l'oral dans une langue kanak :

- ✓ traduire une langue kanak en français et réciproquement ;
- ✓ analyser un texte de littérature orale océanique en identifiant son genre et en dégagant en particulier sa structure, ses propriétés stylistiques et ses implicites culturels ;
- ✓ comprendre les concepts et théories majeurs des sciences du langage et des sciences humaines (ethnomusicologie, anthropologie, etc.) ;
- ✓ comparer les langues ;
- ✓ analyser des situations sociolinguistiques complexes ;
- ✓ produire des contenus et des supports (oraux et/ou écrits) en/sur les langues de l'aire océanique ;

- ✓ savoir adapter son expression dans la langue étudiée au contexte (maîtrise des niveaux de langue et des codes sociaux, prise en compte du type de support) ;
- ✓ être conscient des différences entre le français et la langue kanak et passer d'un système à l'autre avec aisance, par le biais de traduction ou de contraction croisée (de textes classiques comme contemporains) ;
- ✓ analyser des œuvres artistiques ayant trait aux langues et cultures océaniques, quelle que soit la nature de l'œuvre (d'un point de vue linguistique, esthétique et symbolique) ;
- ✓ savoir traiter l'information en langue kanak quelle que soit la nature du support (audio ou écrit, image fixe ou non) et sa longueur ;
- ✓ savoir replacer les informations recueillies ou traitées dans leur contexte culturel, économique, historique.

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

- enseignement ;
- animation culturelle ;
- action culturelle ;
- édition : auteur, éditeur, etc. ;
- journaliste, chroniqueur radio/TV, etc. ;
- fonction publique territoriale.

» POURSUITE D'ÉTUDES

Les étudiants qui le souhaitent peuvent également poursuivre des études supérieures au sein du master Civilisations, cultures et société (parcours études océaniques et du Pacifique) de l'UNC, ainsi que dans le domaine des langues et cultures océaniques (master à l'Institut national des langues et civilisations orientales), et des sciences du langage ou des sciences humaines (anthropologie, sociologie).

▲ Licence Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales

Parcours anglais

DESSCRIPTIF DE LA FORMATION

Cette licence est une formation de trois ans organisée autour de 6 semestres d'enseignement permettant d'acquérir 180 ECTS. Elle vise à donner aux étudiants une solide culture générale et des connaissances approfondies sur le monde anglophone dans sa globalité et le Pacifique sud en particulier. Elle comprend des unités fondamentales en compréhension et expression, en traduction, littérature, civilisation, grammaire linguistique et phonologie, ainsi que des unités optionnelles permettant aux étudiants de personnaliser leur parcours.

CONNAISSANCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

L'acquisition de connaissances et la mise en œuvre pratique de celles-ci en traduction, littérature, civilisation et dans le champ de la grammaire linguistique, associées à la pratique de la langue en termes de communication, visent à garantir à l'étudiant une autonomie langagière et culturelle suffisante dans les domaines concernés.

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

À l'issue de la formation, le titulaire de la licence est capable de :

- ✓ communiquer et rédiger en anglais ;
- ✓ analyser un texte, littéraire ou journalistique, et en faire la synthèse ;
- ✓ maîtriser tant en production qu'en compréhension le vocabulaire, la phonétique et la structure d'un document ;
- ✓ identifier les grands problèmes politiques et sociaux du monde contemporain ;
- ✓ porter un regard critique et constructif sur les occurrences, les documents et les événements relatifs aux mondes anglophones qu'il a étudiés.

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

En plus des perspectives offertes par les métiers de l'enseignement, cette formation permet d'accéder aux carrières de journalisme, de traduction, de la culture et du tourisme.

» POURSUITE D'ÉTUDES

Notamment en :

- enseignement (préparation au concours de recrutement des Professeurs des Écoles) ;
- masters.



▲ Licence Langues étrangères appliquées

Parcours anglais-espagnol/anglais-japonais

DESSCRIPTIF DE LA FORMATION

La licence Langues étrangères appliquées (LEA) est une formation en trois ans organisée autour de 6 semestres d'enseignement permettant d'acquérir 180 ECTS. Elle vise à donner aux étudiants une solide culture générale et des connaissances en droit, économie, gestion et langues. Une préparation au cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) est assurée.

Les langues s'organisent à partir de l'anglais associé à l'espagnol, au japonais et à terme au chinois. Chaque langue est enseignée à égalité au travers de la traduction, de la littérature, de la civilisation, de la grammaire linguistique et de la phonologie. Les orientations des documents proposés sont majoritairement journalistiques et documentaires.

Les matières d'application se déclinent notamment en termes d'économie et de sociologie, de gestion, de droit et de langue des affaires, de bureautique et de comptabilité, ainsi que d'informatique.

Des unités d'ouverture centrées sur le culturel complètent agréablement cette formation. On y trouvera des enseignements en arts, poésie et théâtre du Pacifique, ainsi que sur le roman insulaire.

CONNAISSANCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

L'acquisition de connaissances et la mise en œuvre pratique de celles-ci en traduction, droit, gestion, ainsi que dans le domaine civilisationnel et culturel visent à garantir à l'étudiant une autonomie langagière et culturelle suffisante dans les domaines concernés.

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

À l'issue de la formation, le titulaire de la licence est capable de :

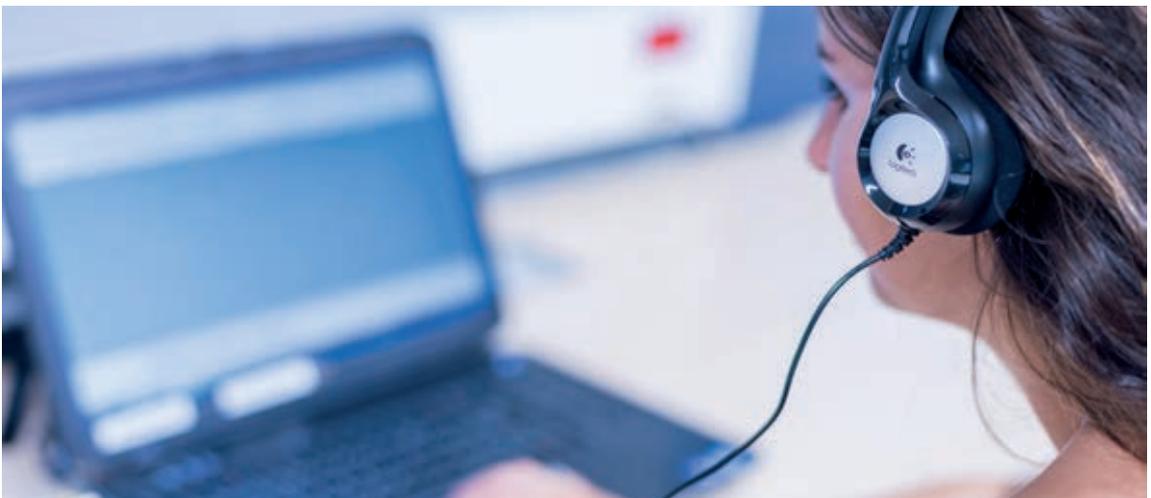
- ✓ communiquer et rédiger en anglais ainsi que dans l'autre langue choisie (espagnol et/ou japonais et/ou chinois) ;
- ✓ analyser un texte journalistique et en faire la synthèse ;
- ✓ identifier les grands problèmes politiques et sociaux du monde contemporain ;
- ✓ utiliser avantageusement les concepts et les outils étudiés en économie, gestion, bureautique, comptabilité et informatique.

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

Administrations, monde de l'entreprise, des affaires, de la communication sous toutes ses formes, publicité, journalisme, médias, de l'hôtellerie et du tourisme, des échanges internationaux.

»» POURSUITE D'ÉTUDES

- Écoles spécialisées ;
- Master.



▲ Master Civilisations, cultures et sociétés (M2 uniquement)

Parcours études océaniques et du Pacifique

DESSCRIPTIF DE LA FORMATION

Ce master de sciences humaines et sociales se situe dans le prolongement des licences de lettres ou de langues ouvertes à l'UNC. 9 modules de formation composent les deux années de master et permettent aux étudiants d'acquérir des connaissances approfondies sur les enjeux contemporains des sociétés et civilisations d'Océanie (géopolitique, politiques de développement durable, systèmes institutionnels et économiques, etc.), les savoirs océaniques (coutumes, pluralité linguistique et culturelle, etc.), les mythes, l'anthropologie et la sociologie de l'éducation, les mutations sociétales, l'histoire des idées et les systèmes religieux dans le Pacifique, etc. Ces enseignements sont complétés par des modules méthodologiques pour former les étudiants à la recherche universitaire, à la production d'écrits et de communications scientifiques, et à la préparation de leur mémoire. Ce master est ouvert à la formation initiale et à la formation continue.

CONNAISSANCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ▲ intégrer des problématiques d'ordre pluridisciplinaire sur un objet d'étude océanien ;
- ▲ comprendre des problèmes liés aux aires culturelles du Pacifique insulaire et maîtrise critique de l'objet d'étude ;
- ▲ résoudre des problèmes dans des contextes à la fois locaux (Nouvelle-Calédonie) et régionaux plus larges (Océanie et Pacifique) ;
- ▲ comprendre les problématiques liées au plurilinguisme en contexte postcolonial et connaître les politiques linguistiques et leurs enjeux ;
- ▲ connaître les questions touchant l'aménagement du territoire, le développement économique et le développement durable, l'urbanisme ;
- ▲ appréhender les différents pluralismes de la Nouvelle-Calédonie et de la région (pluralismes juridique, économique, linguistique, culturel) ;
- ▲ maîtriser les grands éléments de l'histoire longue de la région et de l'histoire récente de la Nouvelle-Calédonie ;
- ▲ contextualiser dans leur mode d'apparition et leurs histoires les représentations locales (culturelles, religieuses, littéraires) ;
- ▲ analyser les évolutions et les problématiques associées aux mobilités ville/brousse/île/région (liens économiques, problématiques d'aménagement, recompositions sociales, planification territoriale, diasporas) ;
- ▲ identifier les spécificités territoriales et les risques potentiels liés aux outils et aux pratiques d'aménagement (action publique, fonctionnement des institutions, logiques d'acteurs) ;
- ▲ maîtriser les enjeux politiques et sociaux contemporains de l'aménagement du territoire et en identifier les politiques, les documents, les acteurs ;
- ▲ respecter la confidentialité des données recueillies ;
- ▲ réaliser un diagnostic de situation : enquêtes, entretiens, observations, questionnaires, analyses de résultats ;
- ▲ décrire les contextes locaux, les présenter, les analyser dans leur complexité, les synthétiser en vue d'une recherche et d'une étude à visée professionnelle.

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

Ce master prépare les étudiants à une poursuite d'études en doctorat, notamment au sein de l'École doctorale du Pacifique à l'UNC. Il les prépare également à des carrières variées dans les organismes internationaux, la fonction publique, les musées, l'édition, la traduction, le journalisme spécialisé, ou la culture.



▲ Master Gestion des territoires et développement local*

Parcours aménagement et développement des territoires océaniques

DESRIPTIF DE LA FORMATION

Ce master forme des diplômés qui participeront à la conception et la mise en œuvre de politiques publiques dans les domaines du développement territorial ou qui intégreront une entreprise pour élaborer, conduire et exploiter des projets dans les métiers liés à l'aménagement, l'environnement ou à la géomatique en particulier dans les milieux tropicaux insulaires en contexte pluriculturel.

CONNAISSANCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Cette formation pluridisciplinaire permet d'acquérir des compétences transversales opérationnelles dans les divers champs de l'aménagement et du développement des territoires :

- ▲ la compréhension de l'organisation d'un territoire en repérant ses spécificités, les différents échelons de gouvernance, les rôles des acteurs institutionnels et les outils d'intervention.
- ▲ la contribution à la définition, à la mise en œuvre et au suivi d'une politique publique d'aménagement ou de développement.
- ▲ la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'aménagements sectoriels en milieux urbains ou ruraux.
- ▲ la connaissance des interactions entre des activités spécifiques et leur environnement à la fois territorial, social, économique et culturel.

- ▲ la maîtrise des logiciels de géomatique, qu'ils soient propriétaires ou libres, et la capacité à s'adapter aux rapides évolutions technologiques en rapport avec l'utilisation de ces outils.

Des compétences spécifiques découlent des acquis de cette formation.

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

Les débouchés se situent dans les domaines de l'aménagement des territoires, le développement local et l'environnement (gestion des espaces sensibles ou protégés, suivi de l'environnement, la maîtrise des risques, etc.), mais aussi dans le secteur des outils de la géomatique appliquée à la cartographie, la gestion des territoires et le suivi des ressources et de l'environnement.

Les diplômés issus de cette formation participeront à la mise en œuvre de politiques publiques territoriales dans les différents domaines de l'aménagement et du développement territorial ou ils intégreront une entreprise pour élaborer, conduire et participer à des projets dans les métiers liés à ces domaines.

Les secteurs d'activités concernés sont :

- aménagement et urbanisme ;
- aménagement et gestion des espaces protégés ;
- diagnostic territorial et développement local ;
- gestion des ressources naturelles et de l'environnement ;
- études et prospectives territoriales et socio-économiques ;
- milieux associatifs et ONG ;
- coopérations régionales et internationales.



* Parcours de formation proposé en Master 2 au Vanuatu.

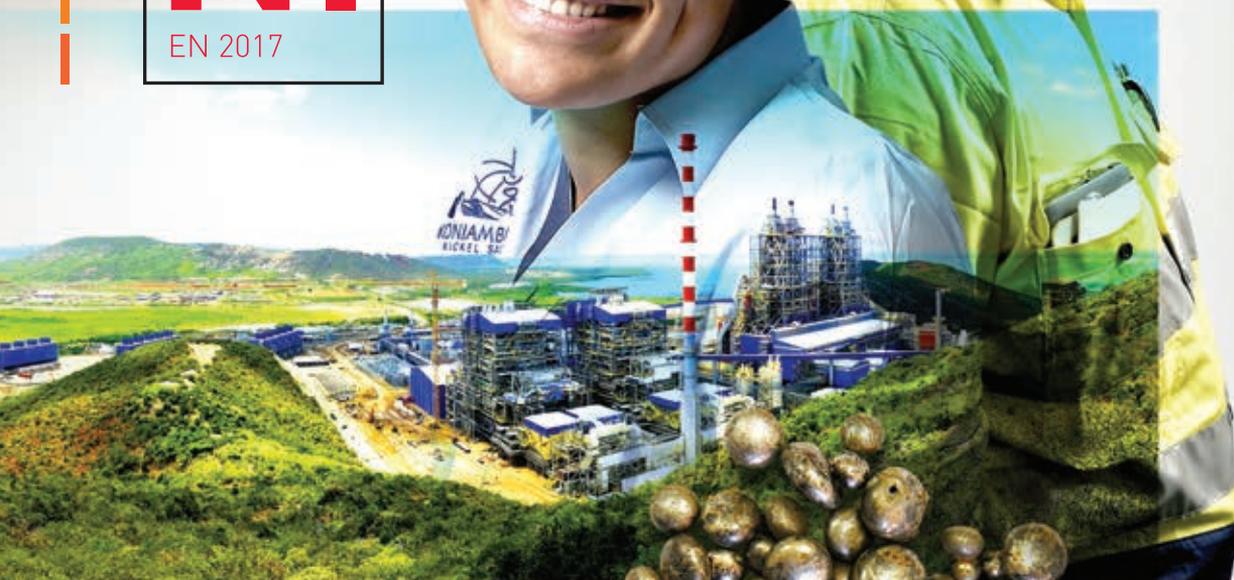
Ouvert en Master 1 en Nouvelle-Calédonie uniquement en formation continue.



20 620
TONNES

NI

EN 2017

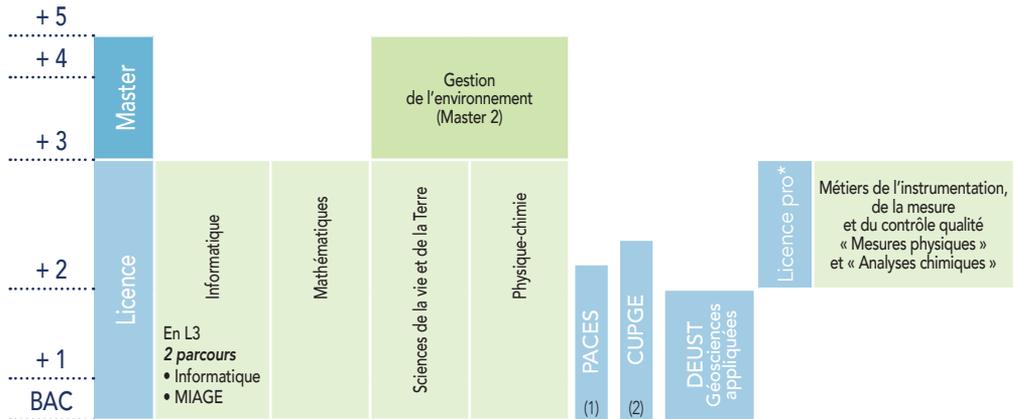


NOS
MÉTIERS
VOTRE
AVENIR



ZERO
BLESSURE

SAFENICKEL



(1) Première année commune aux études de santé
(2) Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles
* Formation sélective soumise à capacité d'accueil.

LE MOT DU DIRECTEUR

Michaël Meyer

Maître de conférences en physique

« Faire le choix d'études scientifiques aujourd'hui, c'est à son échelle, participer à terme à l'évolution des connaissances et savoir-faire scientifiques qui permettront de relever les grands enjeux actuels dans les domaines de la protection de l'environnement ou encore des technologies de l'information et la communication auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

Dans ce contexte, notre département Sciences et techniques de l'UNC propose quatre licences (en informatique, mathématiques, sciences de la vie et de la Terre ainsi que physique-chimie) qui permettent aux étudiants, généralement avec succès, une poursuite d'études en métropole en masters scientifiques, en écoles d'ingénieur, ou en masters "métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation" à l'ESPE.

En plus de ces filières "classiques", l'UNC propose dans sa composante Sciences et techniques deux formations à admission sélective, dites "d'excellence" : la Première Année commune des Études de Santé (PACES) (parfois surnommée "prépa médecine") et le Cycle universitaire de Préparation aux Grandes Écoles (CUPGE).

Enfin, l'offre professionnalisante n'est pas en reste avec un DEUST (Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques (bac+2) contextualisé aux métiers de la mine en Nouvelle-Calédonie et deux licences professionnelles concernant les ressources naturelles (prospection minière) d'une part et de l'instrumentation de la mesure et du contrôle qualité d'autre part.

Si vous avez la fibre scientifique et que vous souhaitez participer aux défis scientifiques à venir, n'hésitez pas à débiter (ou poursuivre) votre cursus au département Sciences et Techniques de l'UNC !

»



CONTACTS

Secrétariat du département

Tél. / Fax : 290 200

sp-st@unc.nc

**Accueil des étudiants du lundi au vendredi
selon les horaires du département**

▲ Licence Informatique

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La licence d'informatique est une formation qui se déroule en trois ans, soit 6 semestres d'enseignement permettant d'acquérir 180 ECTS. La formation dispensée dans cette licence a pour objectif de former les étudiants à diverses approches de programmation (impérative, objet, logique, mathématique) ainsi que de les initier à l'utilisation et l'administration des bases de données, des systèmes informatiques et des réseaux informatiques, l'analyse des données et du traitement d'images. Des bases théoriques seront dispensées pour une meilleure compréhension des fondements de l'informatique pour permettre la nécessaire adaptation dans ce domaine en évolution constante et rapide. Ces enseignements seront appliqués pour réaliser des programmes informatiques dans des domaines variés. En complément, des enseignements pour la maîtrise de l'anglais, des techniques de communication et de la gestion d'entreprise sont prévus pour une meilleure insertion professionnelle*.

CONNAISSANCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Le titulaire de cette licence occupera des emplois de technicien supérieur en informatique ou de responsable informatique dans des petites structures. Il aura appris à travailler en équipe sous la direction d'un chef de projet. Il sera formé à une intégration dans des entreprises du secteur informatique, mais également un service ou département nécessitant des compétences en mathématiques appliquées. Il sera capable de développer ses compétences dans les deux domaines suivants essentiellement :

- ▲ le développement d'applications informatiques et les bases de données :
 - ✓ participe à la rédaction du cahier des charges, à l'analyse, puis la spécification de l'application ;
 - ✓ réalise des protocoles de tests et la mise en production ;
 - ✓ accompagne les utilisateurs aux usages des applications informatiques ;
 - ✓ contribue à la maintenance évolutive et corrective ;
 - ✓ modélise, implante et administre les bases de données.
- ▲ l'exploitation, l'administration et la maintenance informatique :
 - ✓ contribue au bon fonctionnement des architectures existantes ;
 - ✓ participe à l'élaboration de projets de mise en exploitation, à la gestion du parc informatique et réseau en garantissant la sécurité.

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

Le titulaire de cette licence devra posséder une polyvalence de compétences et sera évalué sur ses capacités à :

- ✓ concevoir des applications informatiques et mathématiques ;
- ✓ développer des applications informatiques et mathématiques ;
- ✓ exploiter, administrer et maintenir les infrastructures informatiques (systèmes, réseaux, bases de données, télécommunication) ;
- ✓ connaître le monde de l'entreprise.
- ✓ pouvoir s'exprimer (à l'oral et à l'écrit) en français et en anglais.

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

- concepteur d'applications informatiques ;
- développeur d'applications ;
- développeur d'applications Web ;
- chef de projet étude et développement informatique ;
- analyste-programmeur ;
- analyste de gestion informatique ;
- analyste responsable d'application informatique ;
- technicien d'exploitation informatique ;
- analyste d'exploitation ;
- responsable du parc informatique ;
- administrateur de la messagerie, de bases de données, de réseau informatique, de système informatique.

»» POURSUITE D'ÉTUDES

Tout étudiant ayant obtenu cette licence aura la possibilité de poursuivre ses études en master ou en école d'ingénieurs (en métropole).

* Elle offre 2 parcours en L3

- Informatique
- MIAGE

▲ Licence Mathématiques

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La licence de mathématiques est une formation universitaire qui se déroule en trois ans, soit 6 semestres d'enseignement permettant d'acquérir 180 ECTS.

Il s'agit d'une licence générale dont les objectifs scientifiques principaux sont de donner aux étudiants une solide formation en mathématiques et dans une autre discipline à choisir entre informatique et physique.

Elle permet ainsi de former les étudiants se destinant à l'enseignement, à la recherche en mathématiques ou à d'autres objectifs professionnels nécessitant des connaissances élevées en mathématiques.

CONNAISSANCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Le titulaire de ce diplôme a acquis des connaissances de base et fondamentales en mathématiques : il maîtrise les principes fondamentaux de l'algèbre, de l'analyse, des probabilités et de la géométrie.

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

À l'issue de la formation, tout diplômé de cette licence de mathématiques, quelles que soient les options choisies, possède des compétences générales et transversales comme la capacité d'abstraction, d'analyse de situation complexe, de modélisation ou de mise en œuvre d'une démarche expérimentale.

Il est capable de :

- ✓ mettre en œuvre une démarche mathématique, poser une problématique, construire et développer une argumentation ;
- ✓ raisonner de façon logique et rigoureuse ;
- ✓ faire la synthèse d'un ensemble de connaissances sur un sujet complexe ;
- ✓ organiser la diffusion du savoir en fonction d'un public ;
- ✓ analyser et rédiger un texte scientifique ;
- ✓ modéliser des problèmes et les résoudre par des méthodes numériques ou statistiques ;
- ✓ s'impliquer dans un projet : comprendre ses objectifs et son contexte, participer à sa réalisation ;
- ✓ élaborer et programmer des algorithmes fondamentaux de calcul scientifique ;
- ✓ exploiter des logiciels de calcul (scientifique ou symbolique) ;
- ✓ établir des priorités, gérer son temps de façon autonome ;
- ✓ utiliser les outils informatiques de bureautique et de l'internet.

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

Cette licence a pour principaux débouchés les métiers de l'enseignement, de l'ingénierie ou de la recherche. Elle permet également de présenter les concours de l'administration qui nécessitent une licence.

Bien qu'elle soit générale et qu'elle se destine principalement à une poursuite d'études, la licence de mathématiques ouvre également les débouchés directs suivants :

- assistant-ingénieur dans les entreprises technologiques, industrielles et de services (informatique, statistique, production, contrôle qualité, gestion des risques, etc.) ;
- chargé de projets, assistant-ingénieur ou technicien de la fonction publique ;
- encadrant de niveau intermédiaire du secteur tertiaire (chargé de comptes ou conseiller financier (banques), assurances, etc.) ;
- enseignant contractuel (maître auxiliaire, cours privés).

» POURSUITE D'ÉTUDES

Cette licence conduit prioritairement à une poursuite d'études en master de mathématiques, en direction des métiers de l'enseignement, de l'ingénierie ou de la recherche.

D'autres poursuites d'études, en école d'ingénieurs par exemple, sont également accessibles avec cette licence.

▲ Licence Sciences de la vie et de la Terre

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La vocation de cette licence est de laisser l'étudiant construire son projet d'avenir en lui permettant, par le biais d'options, de personnaliser son parcours universitaire en adéquation avec son projet professionnel. Ainsi l'étudiant peut, avec l'aide d'un enseignant référent (s'il le souhaite), définir un parcours cohérent, de type « environnement » ou type « biologie-chimie », adapté à ses objectifs. La licence SVT se déroule sur 3 années. Chaque année est construite sur 2 semestres de 240 à 260 heures et validés par 30 ECTS/semestre.

La première année permet l'acquisition des bases scientifiques nécessaires à la compréhension des sciences de la vie et de la Terre. Cette 1^{re} année est essentiellement composée de matières communes qui permettent de guider l'étudiant dans son choix de projet d'étude ou professionnel. Seule une option est à choisir en semestre 2 (3 % des ECTS de la L1).

C'est en seconde année que l'étudiant commence à établir son véritable projet d'étude en licence SVT. En effet, c'est à partir du semestre 3 que les options apparaissent et celles-ci représentent près de 32 % de la 2^e année de Licence.

La 3^e année est beaucoup plus spécialisée. Elle offre un large panel d'options (42 % des ECTS) et est caractérisée par la prise en compte d'une période de stage obligatoire généralement effectuée entre la L2 et la L3.

Tout au long du parcours, la licence SVT offre, à chaque niveau, un enseignement spécifique en anglais qui pourra être complété par des activités individuelles au centre de ressources en langues de l'UNC. Un enseignement en statistiques est dispensé pour compléter les besoins des étudiants, notamment pour leur poursuite en master. Les outils numériques sont renforcés pour répondre aux besoins en techniques de traitement des données et de l'information.

Par ailleurs une part importante de l'enseignement de cette licence (près de 60 %) est dispensée sous forme de travaux pratiques (TP) et travaux dirigés (TD). Les TP sont notamment axés sur des cas concrets étudiés dans les laboratoires de recherche de l'UNC. Cette méthode de travail permet à l'étudiant de s'approprier, de manière progressive, le monde de la recherche tant fondamentale qu'appliquée.

Une voie réservée et non optionnelle est mise en place pour les étudiants souhaitant préparer des concours d'entrée en grandes écoles. Cette voie intègre, en plus des matières spécialisées en biologie-chimie, des enseignements complémentaires en mathématiques et physique.

CONNAISSANCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le titulaire de la licence est capable de :

- ✓ proposer une méthode de travail quant à une problématique donnée ;
- ✓ analyser et traiter des données simples ;
- ✓ rédiger un rapport de travail, une synthèse bibliographique ;
- ✓ maîtriser les savoirs de base en biologie, géologie et écologie ;
- ✓ utiliser des outils d'analyses ;
- ✓ travailler en équipe ;
- ✓ utiliser les ressources bibliographiques en langue anglaise.

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

Les capacités rédactionnelles et d'analyse de chaque enseignement dispensé sont évaluées en cours de semestre sous forme de contrôles continus et d'examen terminaux.

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

Les titulaires de la licence SVT peuvent poursuivre en master pour occuper des emplois dans le domaine de la recherche au sein des organismes publics ou privés. Un autre objectif est d'intégrer une école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) afin de préparer les concours de l'enseignement du second degré ou la préparation du concours de recrutement des professeurs des écoles.

Cette licence, par le biais des options, permet également de prétendre aux emplois de techniciens en environnement tant dans le secteur public que dans les bureaux d'études.

»» POURSUITE D'ÉTUDES

La licence SVT permet à l'étudiant diplômé la possibilité de poursuivre ses études en :

- master dans les domaines des sciences de la vie et environnement. Des possibilités sont envisageables dans les masters du domaine de la santé ;
- master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) dispensé dans une école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) ;
- école d'ingénieurs.

▲ Licence Physique, chimie

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Cette licence est une licence générale qui se déroule en trois ans, soit 6 semestres d'enseignement permettant d'acquérir 180 ECTS. Cette formation est composée d'un parcours unique. De par sa nature bidisciplinaire, la licence possède un volume important d'enseignements fondamentaux et pratiques dans les deux disciplines majeures. Les étudiants peuvent à l'issue de leur licence s'orienter sans difficulté vers une poursuite d'études dans l'une ou l'autre des deux disciplines. L'architecture de la formation présente également de nombreux enseignements complémentaires en L1 aux semestres 1 et 2 de manière à rendre possible une réorientation vers la licence mention Mathématiques. Après la seconde année, à l'UNC, il est proposé aux étudiants :

- ▲ de continuer en licence mention physique-chimie (destinée aux étudiants souhaitant poursuivre des études) ;
- ▲ d'intégrer la licence professionnelle « Mesures, qualité, et génie des procédés » (destinée aux étudiants désirant rentrer dans la vie active).

CONNAISSANCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Outre la maîtrise des concepts théoriques fondamentaux, l'étudiant sera capable, à l'issue de ce cursus, d'analyser et d'interpréter des données expérimentales, d'utiliser les appareils et les techniques de mesure usuels et de connaître les règles en matière d'hygiène et sécurité grâce aux nombreux travaux pratiques suivis au cours de la formation.

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

Au cours de cette formation, sera évaluée la capacité à :

- ✓ maîtriser des concepts théoriques fondamentaux de la chimie et de la physique ;
- ✓ résoudre des problèmes dans les différents domaines de la chimie (organique, inorganique), de la physico-chimie et de la physique ;
- ✓ utiliser des appareils et les techniques de mesure usuels ;
- ✓ analyser et interpréter des données expérimentales.

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

L'ensemble des compétences acquises permet une embauche à un niveau bac +3 dans les métiers suivants :

- ingénieur d'études dans le domaine des sciences physiques dans la fonction publique ;
- assistant-ingénieur ou technicien en chimie industrielle (développement de procédés et production), en chimie appliquée (chimie physique et chimie de synthèse), en chimie analytique dans les entreprises technologiques et industrielles ;
- encadrant de niveau intermédiaire ou assistant-ingénieur dans l'agroalimentaire, l'énergie, la santé, le médicament et la pharmacie, les cosmétiques, la gestion des déchets, la protection de l'environnement ;
- encadrant de niveau intermédiaire dans les domaines de la veille technologique, de l'information scientifique et technique et du technico-commercial.

» POURSUITE D'ÉTUDES

L'acquisition d'une double compétence permet aux titulaires de la licence de se présenter en master ou dans des écoles d'ingénieurs ayant pour dominante l'une ou l'autre de ces deux disciplines. L'obtention de cette licence permet également de préparer les concours de l'enseignement du premier degré (professorat des écoles) et du second degré (après un master dédié aux métiers de l'enseignement en physique et chimie).



▲ Première année commune aux études de santé

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La Première année commune aux études de santé (PACES) est dispensée dans le cadre d'un partenariat avec l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC) à Paris. Elle permet la préparation et le passage de 4 concours médicaux (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique) et un concours paramédical (masso-kinésithérapie).

La PACES propose un dispositif d'aide à la réussite unique au niveau national, à savoir un semestre préparatoire de licence de sciences de la vie, spécifiquement conçu pour décortiquer les programmes de PACES (février à juin de l'année N). Par ailleurs, des « colles », séances d'entraînement au concours, sont assurées pour les étudiants.

Les cours sont dispensés sous forme de cours filmés afin de suivre exactement les mêmes enseignements qu'à l'UPMC. Les séances d'enseignements dirigés ont lieu soit en présentiel à l'UNC, soit par visioconférences. La PACES comporte elle-même deux semestres (juin à octobre année N puis octobre année N à mars année N+1), à l'issue desquels les étudiants présentent les épreuves correspondant aux enseignements reçus pendant chaque semestre. En cas de succès à l'un des concours préparés, la poursuite d'études se fait obligatoirement à Paris ou en région parisienne, dans l'une des universités ou écoles partenaires.

CONNAISSANCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

À l'issue de cette première année de PACES, des notions fondamentales seront acquises dans les disciplines ci-dessous :

- ✓ anatomie humaine ;
- ✓ biochimie structurale et métabolique ;
- ✓ chimie générale et organique ;
- ✓ structure de réactivité des molécules biologiques et des principales catégories de médicaments ;
- ✓ biologie cellulaire et moléculaire ;
- ✓ physique et biophysique ;
- ✓ physiologie ;
- ✓ biologie de la reproduction et du développement ;
- ✓ biostatistiques.

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

Capacité à comprendre et mémoriser des notions de base dans les disciplines enseignées.

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

Médecin, pharmacien, dentiste, sage-femme ou masseur-kinésithérapeute

»» POURSUITE D'ÉTUDES

En médecine : faculté de médecine de l'université Pierre et Marie Curie ;

En odontologie : faculté d'odontologie de Montrouge ;

En pharmacie : faculté de pharmacie de Chatenay-Malabry ;

En maïeutique : école de sages-femmes de l'hôpital Saint-Antoine ;

En masso-kinésithérapie : école nationale de kinésithérapie et de rééducation (ENKRE), hôpitaux Saint-Maurice.



▲ Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Cette formation exigeante s'adresse principalement aux étudiants très motivés titulaires d'un bac S et prêts à s'investir sérieusement.

Le Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles (CUPGE) est adossé aux licences du domaine des sciences, technologies, santé. Il propose une formation pluridisciplinaire renforcée dont le but est de préparer de bons étudiants de l'université à intégrer une école d'ingénieurs au niveau L2 ou L3 (sur concours ou sur dossier) ou à poursuivre des études longues à l'université (L3 de mathématiques ou de physique-chimie puis masters).

Deux parcours sont proposés : le parcours CUPGE-MP renforcé en mathématiques et physique et le parcours CUPGE-PC renforcé en physique et chimie. Les étudiants suivent les cours magistraux des licences de mathématiques ou de physique-chimie, mais suivent des travaux dirigés spécifiques et des enseignements complémentaires spécifiques permettant de couvrir l'intégralité du programme des concours réservés aux étudiants de l'université. Le CUPGE propose environ 4 h de cours supplémentaires par semaine par rapport aux autres parcours de la licence.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Par la sélection des candidats et la taille des promotions (groupe de 20 étudiants maximum), le CUPGE est une formation spécifique et adaptée qui propose des enseignements renforcés en sciences, des préparations spécifiques aux épreuves écrites et orales des concours et un suivi personnalisé des étudiants.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

L1 - 1^{re} année commune aux 2 parcours

Mathématiques : environ 300 h
 Physique : environ 150 h
 Chimie : environ 150 h
 Informatique : une centaine d'heures
 Anglais : une vingtaine d'heures

L2 – 2^e année

- ▲ Enseignements communs aux 2 parcours
 - Mathématiques : environ 350 h
 - Physique : environ 300 h
 - Anglais, français et entraînements aux oraux : une centaine d'heures
- ▲ Enseignements spécifiques MP
 - Mathématiques
 - Informatique
- ▲ Enseignements spécifiques PC
 - Chimie

L3 – Semestre 5

- ▲ Enseignements communs aux 2 parcours
 - Mathématiques : environ 150 h
 - Physique : environ 150 h
 - Anglais, français et entraînements aux oraux : une cinquantaine d'heures
- ▲ Enseignements spécifiques MP
 - Mathématiques
- ▲ Enseignements spécifiques PC
 - Chimie

»» POURSUITE D'ÉTUDES

Cette formation a pour principal objectif d'emmener les étudiants à intégrer une école d'ingénieurs généraliste métropolitaine : Centrale Paris, École nationale des ponts et chaussées, ParisTech, Centrale Nantes, Lyon ou Marseille, les écoles des Mines, les écoles Polytech, les INSA, les ENSI, l'ENAC, etc.

Elle permet également de poursuivre ses études en master, en direction des métiers de l'enseignement, de l'ingénierie ou de la recherche.

DEUST Géosciences appliquées/ mines, eau, environnement

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) est une formation professionnalisée courte (deux ans). L'objectif de ce DEUST est de former des techniciens supérieurs polyvalents opérationnels dès la fin de cette formation dans les différents domaines d'application de la géologie, de la prospection minière, de l'environnement minier et de la ressource en eau. Incidemment, les compétences acquises en topographie sont suffisantes pour permettre l'intégration dans une équipe de géomètres-topographes.

Le DEUST offre vingt places dont l'accès est soumis à une instruction sur dossier de candidature par une commission composée d'universitaires et de professionnels. La formation est proposée en 1^{re} année aux titulaires d'un baccalauréat scientifique. Une admission directe en 2^e année est possible pour les titulaires d'une licence SVT option géologie.

Bien qu'annualisés, les enseignements sont répartis en quatre semestres comme en licence. À l'issue de chacune des deux années, l'étudiant doit effectuer un stage en entreprise d'une durée minimale de 4 et 6 semaines respectivement.

CONNAISSANCES ACQUISES À L'ISSUE

DE LA FORMATION

- ✓ Les notions de géologie générale et appliquée ;
- ✓ les outils de chimie, physique et mathématiques inhérents aux différents secteurs d'activité professionnelle ;
- ✓ des connaissances approfondies en topographie et des notions de géotechnique ;
- ✓ des bases en système d'information géographique et GPS ;
- ✓ une très bonne connaissance des progiciels miniers et de topographie ;
- ✓ une base juridique lui permettant de connaître ses droits et ses devoirs dans les différents secteurs professionnels visés ;
- ✓ une bonne connaissance de l'environnement de la Nouvelle-Calédonie ;
- ✓ une connaissance approfondie du secteur minier du nickel ;
- ✓ les outils en hydrogéologie et hydrologie lui permettant de travailler en bureau d'études.

- ✓ d'utiliser les progiciels miniers ou de topographie ;
- ✓ de mettre en place un suivi hydrogéologique et hydrologique des bassins versants et du domaine littoral ;
- ✓ d'appliquer les réglementations liées à la sécurité, à la protection de l'environnement et au droit du travail ;
- ✓ de définir le cahier des charges d'une étude environnementale en secteur minier.

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

- géologue prospecteur, géologue de carrière, de front de mine, technicien de suivi des sondages ;
- modélisateur de gisement ;
- technicien de suivi d'exploitation, agent de contrôle de qualité ;
- technicien supérieur de préparation des minerais et d'analyse en laboratoire minier ;
- technicien supérieur des services environnement des collectivités ou entreprises minières ;
- topographe ;
- technicien des services BTP des collectivités ;
- technicien de service géologique ;
- technicien de bureau d'études ;
- chef de mine (après expérience).

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

Le titulaire du DEUST doit être capable :

- ✓ d'appliquer différentes méthodes de prospection géologique et d'analyser les données acquises ;
- ✓ de mener des actions de prospection et d'exploitation sur mine ;
- ✓ d'effectuer des relevés topographiques et des essais de géotechnique ;
- ✓ d'assurer un contrôle de la qualité de l'exploitation minière ;
- ✓ de réaliser des mesures physiques et chimiques ;

» POURSUITE D'ÉTUDES

Licence professionnelle « Métiers des ressources naturelles et de la forêt » parcours « Prospection et exploitation minière » qui en constitue le prolongement logique.

Licence mention Sciences de la vie et de la Terre, puis en master du domaine STU ou en écoles d'ingénieurs.

▲ Licence professionnelle Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité*

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Cette licence professionnelle se déroule en une année d'enseignement au cours de laquelle il est nécessaire d'acquérir 60 crédits (ECTS). Cette licence professionnelle, qui s'adresse aux étudiants qui souhaitent élargir leurs compétences et leurs connaissances pour une recherche d'emploi dans les secteurs d'activités liés à la mesure ou le génie de procédé, suivront :

▲ des enseignements communs appliqués concernant :

Les principes de base de la métrologie, l'utilisation des normes et du contrôle qualité, le génie de procédé (métallurgique, de production alimentaire et d'énergie), les principes de fonctionnement des instruments de mesure des paramètres physico-chimiques (analyse élémentaire par spectroscopie, diffraction de rayons X, microscopie électronique, fluorescence de rayon X), la sécurité industrielle, la gestion d'entreprise et le management des équipes.

▲ des enseignements fondamentaux concernant :

La structure de la matière, la métallurgie structurale les ressources minérales ou encore des rappels de base concernant le rayonnement électromagnétique.

DEUX OPTIONS POSSIBLES

Les connaissances générales pour le procédé et la mesure vont s'adresser aux titulaires de BTS ou DUT technologies (par exemple BTS électrotechnique, maintenance des systèmes, assistant technique d'ingénieur) qui souhaiteraient acquérir les connaissances de base en chimie et physique générale pour mieux appréhender les principes des procédés industriels ou de fonctionnement des équipements de mesures.

Les mesures physiques avancées vont s'adresser aux étudiants titulaires de la deuxième année d'une licence physique chimie, d'une classe préparatoire ou d'un DUT ou BTS en mesures physiques ou chimie qui souhaiteraient s'orienter vers un cursus appliqué en troisième année post bac. Cette option est constituée d'enseignements complémentaires en chimie-physique (techniques électrochimiques, corrosion, etc.).

PRÉREQUIS NÉCESSAIRES

Niveau en mathématiques et physique générale de deuxième année de formation appliquée ou technologique.

CONNAISSANCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les connaissances acquises à l'issue de la formation correspondront aux notions :

- ✓ de bases en physique chimie ;
- ✓ de métrologie ;
- ✓ concernant les normes de mesures et les méthodologies de leurs utilisations ;
- ✓ les techniques de mesure de paramètres physiques et chimiques ;
- ✓ les principes de procédés d'extraction métallurgique ou de production alimentaire et d'énergie.

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

Les titulaires de la licence professionnelle pourront :

- ✓ être en mesure de suivre et participer à la mise en place de protocoles de mesures normalisées (ou non) en laboratoire ou sur un procédé industriel ;
- ✓ s'adapter rapidement à l'utilisation de techniques expérimentales permettant la caractérisation de la matière au sens large et des matériaux ;
- ✓ s'adapter aux différentes activités liées au suivi des procédés de transformation de la matière (principalement d'extraction métallurgique et de production alimentaire et d'énergie en NC) ;
- ✓ être en mesure d'encadrer une équipe ;
- ✓ être en mesure de produire des rapports et présentations de résultats.

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

- technicien de laboratoire en mesure physique et analyses chimiques (laboratoires au sein des entreprises métallurgiques, bureaux d'études dans des secteurs divers comme le suivi de l'environnement, le traitement des minerais ou le génie civil (pour les étudiants issus d'une formation bac +2 dans ce secteur)) ;
- opérateur de suivi et contrôle de procédé (métallurgie, production alimentaire et production d'énergie) ;
- agent de maintenance d'équipements de mesures et de dispositifs des procédés industriels (pour les étudiants issus d'un bac+2 dans ce domaine d'activité).

» POURSUITE D'ÉTUDES

Bien que l'insertion professionnelle directe soit adaptée à l'issue de cette formation, la poursuite d'études est possible en master appliqué dans le domaine de l'instrumentation, des matériaux ou du génie de procédé ou vers une école d'ingénieurs dans les thématiques précitées.

* Formation sélective soumise à capacité d'accueil.

Master Gestion de l'environnement (M2 uniquement)

Parcours Sciences pour l'environnement

DESRIPTIF DE LA FORMATION

Le master mention gestion de l'environnement, parcours Sciences pour l'environnement (GE-SPE) est une formation adaptée au contexte calédonien qui se déroule sur deux années, comportant 4 semestres d'enseignement et de stages. La première année se déroule intégralement à l'UNC et contient un stage de deux mois au second semestre. En deuxième année, le semestre 3 est un semestre de mobilité obligatoire à l'extérieur de la Nouvelle-Calédonie, dans un master choisi par l'équipe pédagogique. Le semestre 4 est un stage de 5 mois minimum dans un organisme de recherche ou en entreprise, sur un sujet validé par l'équipe pédagogique.

L'objectif de ce master est de former des cadres (de niveau bac + 5) compétents pour exercer des métiers liés à l'environnement que ce soit dans des entreprises (minières, de restauration des milieux, d'études environnementales, etc.) ou dans des collectivités publiques (notamment provinces, gouvernement et communes). Les compétences acquises permettront de gérer et d'appréhender, avec une approche intégrée et pluridisciplinaire, des problématiques générales de gestion de l'environnement (conservation, restauration), des ressources naturelles et de suivi/contrôle des activités à impact environnemental.

PRÉREQUIS NÉCESSAIRES

Être titulaire d'une licence scientifique, délivrée prioritairement par le département des sciences et techniques de l'UNC ou par une autre université (dans ce deuxième cas, sous réserve de validation d'études par une commission *ad hoc*).

CONNAISSANCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ utilisation et gestion de bases de données environnementales ;
- ✓ utilisation des outils de statistiques appliqués à la gestion de l'environnement ;
- ✓ utilisation des outils de télédétection, SIG, cartographie numérique ;
- ✓ connaissances sur les écosystèmes, la biodiversité, les ressources naturelles, les substrats géologiques et hydrogéologiques ;
- ✓ impacts environnementaux et toxicités ;
- ✓ droit de l'environnement et législation adaptée à la Nouvelle-Calédonie ;
- ✓ management de l'environnement et des ressources.

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

- ✓ capacité à gérer des études de cas et de problèmes environnementaux de manière intégrée et pluridisciplinaire ;
- ✓ capacité à fournir des conseils d'aide à la décision sur des problématiques environnementales ;
- ✓ capacité à établir des plans et préconisations concernant la gestion des ressources naturelles, des écosystèmes et des impacts de leurs exploitations.

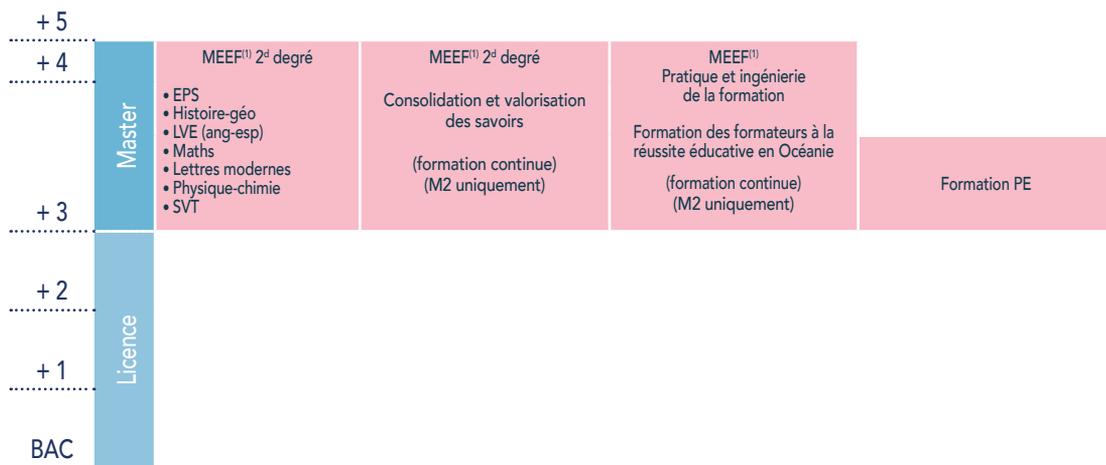
SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

cadre ou ingénieur dans le domaine de la gestion de l'environnement (collectivités, entreprises)

» POURSUITE D'ÉTUDES

Les titulaires du grade de master peuvent poursuivre leurs études en doctorat.





(1) MEEF : Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

LE MOT DE LA DIRECTRICE

Yannick Lerrant

Maître de conférences en physiologie animale

« Les métiers de l'enseignement nécessitent 5 années d'études après le bac. Désormais, tous les professeurs doivent être titulaires d'un master. La préparation aux concours de l'enseignement comme la formation professionnelle se déroule au sein des écoles supérieures du professorat et de l'éducation qui sont des composantes universitaires.

Le professeur des écoles enseigne de la maternelle au CM2. Il doit avoir réussi le concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) tandis que le professeur de collège ou lycée est spécialiste d'une ou deux disciplines et doit être lauréat d'un des concours nationaux de l'enseignement du second degré (CAPES, CAPLP ou CAPET).

Le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) qui constitue la voie royale pour les métiers du professorat comportera à la rentrée 2018 une mention supplémentaire, la mention 1^{er} degré pour devenir professeur des écoles.

Les concours de l'enseignement (du 1^{er} comme du 2^d degré) se présentent à la fin de la 1^{re} année de master. En M2, les lauréats effectuent un stage en responsabilité à mi-temps en école ou en établissement scolaire en tant que fonctionnaire stagiaire tout en poursuivant leur formation à l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE).

Mais l'ESPE de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, c'est aussi :

- ▲ le développement des compétences des enseignants par la formation continue (la mention pratique et ingénierie de la formation dédiée à la formation de formateurs ou le nouveau parcours intitulé consolidation et valorisation des savoirs de la mention 2^d degré en sont des exemples) ;
- ▲ la recherche en éducation autour de deux axes principaux que sont la réussite éducative en contexte multiculturel et la jeunesse, mode de vie et santé en Océanie ;
- ▲ des actions de coopération internationale (Vanuatu, Nouvelle-Zélande, Australie).

Devenir enseignant, c'est exercer un métier passionnant et exigeant. Celui de participer à la construction de la société en transmettant son savoir et en valorisant les compétences des élèves. Être enseignant offre la possibilité de se renouveler chaque jour et d'être acteur d'un système éducatif en évolution, particulièrement en Nouvelle-Calédonie qui vient tout juste de se doter de son projet éducatif.

Bienvenue à l'ESPE de l'UNC !

»

CONTACTS

Secrétariat de direction

Tél. : 290 500

secretariat.espe@unc.nc



Master MEEF Second degré

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master professionnel Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) mention second degré comprend 7 parcours disciplinaires (anglais, éducation physique et sportive, histoire et géographie, lettres modernes, mathématiques, physique et chimie, sciences de la vie et de la Terre) susceptibles d'être proposés.

La formation est conçue de manière à garantir à l'étudiant d'acquérir de solides connaissances dans chacun de ces domaines ainsi que les outils et les compétences nécessaires à la réussite du concours et à l'exercice du métier d'enseignant.

Les 2 années de master sont réparties en 4 semestres d'études post-licence et permettent la validation de 120 ECTS.

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Les savoirs académiques sont mis en relation avec des stages de pratique professionnelle en établissement évoluant progressivement de l'observation vers la responsabilité d'une classe.

La formation comprend différentes unités d'enseignement, un stage en alternance ainsi qu'une ouverture sur la recherche.

Les enseignements ont une vocation professionnelle et s'articulent autour de différents volets :

- ✓ des enseignements didactiques et disciplinaires ;
- ✓ un tronc commun permettant de créer une culture partagée par tous les futurs professeurs ;
- ✓ des enseignements orientés vers la pratique professionnelle.

La formation comprend également un enseignement de langue vivante étrangère (anglais) et elle requiert la maîtrise d'outils informatiques dispensés à travers des modules spécifiques permettant d'acquérir les connaissances et les compétences indispensables à l'obtention du Certificat de compétence en langues de l'enseignement supérieur de deuxième degré (CLES2) et du Certificat informatique et internet de niveau 2 «enseignant» (C2i2e).

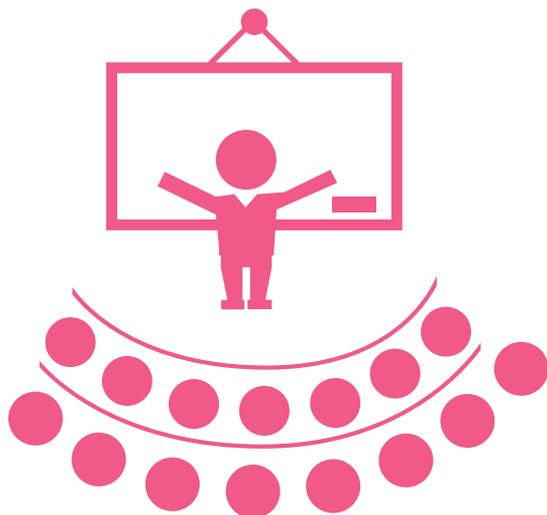
INSERTION PROFESSIONNELLE

Les débouchés professionnels concernent tous les métiers de l'enseignement et de la transmission des savoirs. Les futurs titulaires du master ont accès :

- aux concours de recrutement aux métiers de l'enseignement du second degré ;
- aux emplois d'enseignant à l'étranger ;
- aux emplois liés à la transmission des savoirs hors éducation nationale (animateur pédagogique, enseignants en milieu associatif) ;
- aux emplois liés à la formation d'adultes.

» POURSUITE D'ÉTUDES

Le master MEEF peut, sous réserve d'acceptation du dossier par l'école doctorale de l'UNC, permet la poursuite des études à l'université en thèse de doctorat. En cas d'échec au concours, l'étudiant peut se réorienter dans différentes spécialités des masters recherche.



Master MEEF Second degré

Parcours consolidation et valorisation des savoirs

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation est destinée aux professionnels de l'éducation, enseignants en poste désireux d'obtenir un diplôme de master MEEF, mais aussi de préparer les concours internes (agrégation).

COMPÉTENCES PRINCIPALES VISÉES

La formation est composée d'unités d'enseignements proposant un approfondissement disciplinaire et didactique déclinées dans les différentes options du parcours (mathématique, SVT, physique-chimie, EPS, histoire-géographie, lettres modernes, anglais), ainsi qu'une initiation à la recherche en didactique.

Des enseignements de tronc commun visent à renforcer la culture professionnelle partagée par tous les enseignants. Ces enseignements, communs à tous, comprennent notamment l'anglais et les outils numériques permettant d'acquérir les connaissances et les compétences indispensables à l'obtention du Certificat de compétence en langues de l'enseignement supérieur (CLES) et du Certificat informatique et Internet de niveau 2 « enseignant » (C2i2e). Des unités d'enseignements spé-

cifiques à la préparation aux concours internes (agrégation) complètent la formation sous forme d'option pour le public concerné.

À l'issue de la formation, le titulaire du master MEEF mention second degré parcours CVS (consolidation et valorisation des savoirs) maîtrise l'ensemble des compétences du référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation.



Master MEEF Pratiques et ingénierie de la formation (M2 uniquement - suivant le calendrier boréal)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) mention Pratiques et ingénierie de la formation (PIF) s'adresse à des professionnels de l'éducation, enseignants en poste, formateurs d'adultes désireux d'acquérir des compétences nécessaires à l'exercice du métier de formateur et d'obtenir un grade de master dans le domaine de l'ingénierie de formation.

COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES À ACQUÉRIR

À l'issue de la formation, le titulaire du master MEEF mention PIF mobilise des compétences en situation complexe professionnelle, pour mettre en oeuvre de l'ingénierie de formation.

Dans un environnement social, il est ainsi capable de :

- ✓ repérer, solliciter et accompagner les formateurs qui vont constituer son équipe ;
- ✓ accompagner les différents publics dans leur projet de formation (individualisation, groupes de besoin, insertion professionnelle) ;
- ✓ animer et coordonner une équipe en charge d'un dispositif de formation ;
- ✓ diffuser des informations et intervenir en milieu océanien (contexte international).

Dans un environnement éducatif :

- ✓ construire des besoins de formations en prenant en compte des attentes professionnelles, personnelles et des orientations institutionnelles ;
- ✓ analyser et mettre en place des dispositifs de formations répondant à une commande institutionnelle ;
- ✓ concevoir des dispositifs répondant aux besoins de publics ciblés dans le cadre d'établissements et de structures relevant des secteurs de la formation et du travail social (associations, organismes de formation, collectivités territoriales) ;

- ✓ intervenir en milieu éducatif et organiser l'animation pédagogique.

Dans un environnement scientifique :

- ✓ mettre en oeuvre de la recherche-action en vue d'adosser son action aux pratiques de terrains ;
- ✓ adopter une posture réflexive pour observer puis analyser la pratique ou l'activité professionnelle en contexte de travail ;
- ✓ développer l'usage innovant d'outils numériques pour diversifier les pratiques pédagogiques.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Outre les débouchés de formateur de formateurs, d'animateurs ou d'intervenants, ce diplôme permet de prétendre aux emplois suivants :

- consultant en ingénierie de formation au sein d'organismes privés ou publics ;
- formateur, responsable pédagogique au sein d'une structure de formation ;
- responsable de pilotage de projets d'éducation ;
- concepteur de dispositifs éducatifs et de curriculums de formation.





* Formation sélective soumise à capacité d'accueil.

LE MOT DE LA DIRECTRICE

Catherine Ris

Professeure des universités en économie



L'Institut universitaire de technologie (IUT) est une composante interne de l'université dont l'originalité tient à l'approche professionnalisante et à la relation étroite avec les acteurs socio-économiques. Universitaires et chargés de cours issus des milieux professionnels y dispensent, en formation initiale, continue et en alternance, un enseignement supérieur destiné à préparer aux fonctions d'encadrement technique et professionnel dans les secteurs de la production, de la recherche appliquée et des services.

Les formations de l'IUT, destinées principalement à l'insertion professionnelle, préparent aux DUT (Diplômes Universitaires de Technologie) et aux Licences professionnelles. Le DUT constitue un socle de connaissances et de compétences reconnu comme une valeur sûre par les milieux professionnels. Un référentiel de formation défini nationalement, coconstruit avec les acteurs de la profession est actualisé régulièrement en fonction des besoins du marché de l'emploi.

L'IUT de la Nouvelle-Calédonie, le dernier né des IUT, a été créé en 2015. Il compte aujourd'hui deux départements de formation : Gestion des entreprises et des administrations (GEA) et Métiers du multimédia et de l'Internet (MMI). Ici comme ailleurs, les choix pédagogiques sont clairement énoncés : un suivi régulier, un travail en petit groupe, le contrôle continu, un équipement de haut niveau, des stages en entreprise et des projets concrets d'entreprises.

Choisir un IUT, c'est entreprendre un parcours de formation sécurisé et individualisé conçu pour l'épanouissement personnel et la réussite professionnelle.

Tous mes vœux de réussite accompagnent vos projets d'études au sein de notre IUT !



CONTACTS

Secrétariat pédagogique et de scolarité

Tél. : 290 600

sp-iut@unc.nc

Accueil des étudiants

du lundi au vendredi : 7 h 30 - 12 h

puis 13 h 15 - 17 h (16 h le vendredi)

▲ Diplôme universitaire de technologie (DUT) Gestion des entreprises et des administrations option Gestion comptable et financière

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Le DUT Gestion des entreprises et des administrations (GEA) forme, en 2 ans, des gestionnaires polyvalents, capables d'adaptation, d'initiative et d'autonomie. L'acquisition des techniques comptables, financières et d'organisation, la connaissance des outils informatiques permettent aux étudiants d'être rapidement opérationnels. La formation aux méthodes d'analyse et de synthèse et la compréhension de l'environnement professionnel facilitent leurs capacités d'évolution. La formation permet d'acquérir les compétences nécessaires à la gestion des entreprises et des organisations tout en développant une culture générale et économique (droit, psychologie sociale, économie, langues vivantes, communication). Le DUT GEA est une formation qui se déroule en 2 ans, 4 semestres d'enseignement permettant d'acquérir 120, ECTS. Le DUT GEA propose un enseignement fondamental en gestion durant les deux premiers semestres, puis un choix d'options pour les semestres 3 et 4 permettant de se spécialiser. 20 % du volume horaire de la formation sont adaptés aux spécificités économiques, juridiques et fiscales de la Nouvelle-Calédonie.

PRÉREQUIS NÉCESSAIRES

Le DUT GEA est ouvert aux titulaires du bac ou d'un diplôme équivalent. La sélection des candidats tient compte du profil de l'étudiant, de sa motivation, de son projet professionnel.

CONNAISSANCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

L'option Gestion comptable et financière offre à l'étudiant un approfondissement dans le domaine des systèmes d'information de gestion comptable et financière. L'acquisition des connaissances se fait par :

- ✓ des cours magistraux, des enseignements en groupes, des travaux dirigés (28 étudiants) et des travaux pratiques (14 étudiants) ;
- ✓ des études de cas et jeux de simulation de pilotage de l'entreprise ;
- ✓ des mises en situations professionnelles (stages et projets tuteurés).

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

Le futur collaborateur en gestion sera capable d'analyser, gérer, organiser, communiquer, de s'adapter et de travailler en équipe pour participer à la détermination d'objectifs, à la mise en oeuvre de moyens et à l'évaluation des résultats.

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

Les diplômés sont capables d'assumer des fonctions de responsabilité dans les entreprises des secteurs privé et public, dans les administrations, dans les organismes financiers, les collectivités ou les associations. Par exemple :

- assistant dans une direction financière (comptable, contrôle de gestion...);
- collaborateur de cabinet d'expertise comptable ;
- assistant paie ;
- gestionnaire Back Office (banque) ;
- adjoint de responsable de PME.

» POURSUITE D'ÉTUDES

Une poursuite d'études est également possible, notamment vers les licences professionnelles (métiers de la comptabilité et de la gestion, banque assurance, ressources humaines, commerce...).



▲ Diplôme universitaire de technologie (DUT) Métiers du multimédia et de l'internet

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Le DUT Métiers du multimédia et de l'internet (MMI) propose un enseignement sur 4 semestres. Les enseignements se répartissent en 3 domaines :

- ▲ la communication, la culture et la connaissance de l'environnement socio-économique ;
- ▲ la publication de contenus et le travail artistique ;
- ▲ l'informatique.

L'acquisition des connaissances se fait par :

- ▲ des cours magistraux et travaux dirigés (30 étudiants) et des travaux pratiques (15 étudiants) ;
- ▲ des projets tuteurés aux semestres 2, 3 et 4 ;
- ▲ des stages en fin des 2 années de formation.

Aux côtés des enseignants universitaires, les acteurs locaux du domaine du numérique participent aux enseignements, accueillent les étudiants en stage et permettent ainsi une bonne insertion des diplômés dans les secteurs du développement web et de la communication.

PRÉREQUIS NÉCESSAIRES

Le DUT MMI est ouvert aux titulaires du baccalauréat (ou diplôme/titre équivalent) : baccalauréats technologiques (STMG ou STI) et des baccalauréats généraux (L et ES en particulier). La sélection des candidats tient compte du profil de l'étudiant, de sa motivation, de son projet professionnel. Lors de son dépôt de dossier en vue de son admission, le candidat est invité à indiquer ses réalisations personnelles, en donnant les liens vers ses productions numériques (site web, vidéo, dessin, affiche, etc.).

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

Le titulaire du DUT MMI est un professionnel de la conception et de la réalisation de produits et de services multimédias. Il est un interlocuteur interne ou externe (vis-à-vis d'un prestataire de service) dans la stratégie de communication et de commercialisation de l'organisation (entreprise, administration, association, collectivité, etc.). Son intervention se situe à plusieurs niveaux dans la conception, la réalisation et le déploiement de produits ou services multimédia :

- ✓ il définit le cahier des charges fonctionnel et les spécifications techniques, en relation avec les clients ou les usagers, en appliquant les normes juridiques en vigueur ;
- ✓ il élabore les modalités et les conditions de mise en oeuvre d'objectifs stratégiques (marketing, communicationnels et techniques...) auxquels doit répondre cette réalisation ;
- ✓ il conçoit l'architecture, l'ergonomie et met au point des supports multimédias (travaux imprimés, internet...) ;
- ✓ il développe des sites web et des applications, réalise et gère des bases de données, des réseaux informatiques ou des services sur réseaux, et en assure la maintenance et la sécurité ;
- ✓ il conçoit des chartes et supports graphiques, conçoit le design de sites web y compris de manière dynamique et participe à la réalisation de documents audiovisuels et à leur intégration.

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

- ✓ communication, culture et connaissance de l'environnement socio-économique ;
- ✓ culture technologique et développement multimédia ;
- ✓ le travail de groupe par 3 projets tutorés sur des sujets fournis par les enseignants tuteurs ou par une entreprise, une collectivité locale ou une association ;
- ✓ les capacités professionnelles par la réalisation de 2 stages (4 semaines au minimum en fin de 1^{re} année et 9 semaines au minimum en fin de 2^e année).

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

Les diplômés s'insèrent dans les secteurs du développement web et de la communication : agences de création de sites, services communication d'entreprises ou de collectivités locales, agences de commerce électronique ou de production audiovisuelle. Par exemple :

- animateur/trice 2D et 3D ;
- chargé(e) de référencement web ;
- concepteur/trice multimédia ;
- développeur/euse d'applications mobiles ;
- gestionnaire de communautés (community manager) ;
- intégrateur/trice web ;
- vendeur/euse en micro-informatique et multimédia ;
- webdesigner ;
- webmaster.

» POURSUITE D'ÉTUDES

Une poursuite d'études est également possible en :

- licence professionnelle : activités et techniques de communication spécialisée en création web, services et produits multimédia, mais aussi orientée commerce électronique, e-business ou web marketing ;
- 3^e année de licences générales (L3) arts plastiques, information-communication ou informatique ;
- école spécialisée en communication visuelle, animation ou création multimédia ;
- école d'ingénieur spécialisée en informatique, réseaux, ou multimédia ;
- école de commerce.

▲ Licence professionnelle Métiers de la comptabilité et de la gestion : révision comptable*

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La licence professionnelle Métiers de la comptabilité et de la gestion (révision comptable) répond aux besoins de recrutement de collaborateurs de niveau intermédiaire disposant d'une formation générale de base complétée par une année de formation spécialisée. Ces besoins sont exprimés par la profession comptable. La formation permet d'acquérir la maîtrise de nombreuses connaissances en gestion, droit, fiscalité, langues étrangères et gestion de projet. Tout en répondant aux attentes des entreprises de Nouvelle-Calédonie par des enseignements adaptés, elle est rattachée à l'architecture des examens comptables de l'État. À ce titre, elle permet aux étudiants qui en sont titulaires de bénéficier des dispenses pour les épreuves suivantes du Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) :

- ▲ introduction à la comptabilité (DCG 9) ;
- ▲ comptabilité approfondie (DCG 10) ;
- ▲ anglais appliqué aux affaires (DCG 12) ;
- ▲ relations professionnelles (DCG 13).

Cette formation se déroule sur 1 an et permet d'acquérir 60 ECTS. Accessible en formation initiale ou continue, elle repose sur l'alternance entre semaines de cours à l'université en présentiel et semaines en entreprise. Si le contrat d'apprentissage est la voie privilégiée, d'autres modes d'alternance peuvent être retenus : contrat de qualification, formation continue, mise en situation professionnelle sous forme de stage. Dans ce dernier cas, la durée du stage est de 16 semaines.

PRÉREQUIS NÉCESSAIRES

Cette formation est accessible aux titulaires d'un diplôme de niveau bac +2 dans le domaine de la gestion :

- ▲ DUT Gestion des entreprises et des administrations ;
- ▲ BTS Comptabilité et gestion des organisations ;
- ▲ BTS Assistant de gestion PME-PMI ;
- ▲ L2 en Économie et gestion.

Le programme de formation prévoit une unité d'enseignement de remise à niveau afin de favoriser la diversification de l'origine des étudiants.

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

À l'issue de sa formation, le titulaire de la licence est capable de :

- ✓ contrôler la comptabilisation des opérations courantes de l'entreprise jusqu'aux travaux d'inventaire et des documents de synthèse ;
- ✓ caractériser les situations juridiques courantes relatives aux personnes, biens et entreprises, connaître la fiscalité des entreprises et des particuliers ;
- ✓ identifier les éléments du système d'information d'une organisation ;
- ✓ repérer l'importance de la vérification en comptabilité ;
- ✓ comprendre le cadre juridique et normatif lié à l'information financière ;
- ✓ comprendre l'environnement de l'entreprise, organiser les dossiers de révision : recenser les éléments constitutifs d'un dossier de révision et les structurer ;
- ✓ analyser l'environnement interne et externe de l'entreprise, identifier les risques, recenser et mettre en œuvre les tests de révision comptable à effectuer, mettre en œuvre les principes de l'audit comptable et financier : repérer les anomalies et les risques, effectuer des raisonnements par exception ;
- ✓ utiliser les seuils de signification déclencheurs de con-

trôle, évaluer les risques de non-détection d'anomalie ;
 ✓ repérer les cycles économiques au sein d'une organisation, connaître et maîtriser pour certains cycles les procédures de révision de compte et les tests à effectuer.

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

Le titulaire de la licence professionnelle « révision comptable » exercera notamment ses fonctions :

- dans un cabinet, afin d'assurer, sous la responsabilité d'un expert-comptable, le suivi des dossiers d'une clientèle allant de la TPE à la PME pour des missions de révision contractuelles ;
- dans une PME, afin d'assurer la direction du service comptable éventuellement avec le concours externe d'un expert-comptable ;
- dans une grande entreprise, afin de seconder le directeur des services comptable et financier

» POURSUITE D'ÉTUDES

La licence professionnelle a pour finalité une insertion professionnelle directe à l'issue de l'obtention du diplôme, cependant la poursuite d'études peut être envisagée dans des masters du même domaine, dans le cursus de l'expertise comptable.

* Formation sélective soumise à capacité d'accueil.

▲ Licence professionnelle Métiers de la comptabilité et de la gestion : contrôle de gestion*

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La licence professionnelle Métiers de la comptabilité et de la gestion (contrôle de gestion) répond aux besoins de recrutement de collaborateurs de niveau intermédiaire disposant d'une formation générale de base complétée par une année de formation spécialisée. Ce besoin est exprimé par la profession comptable. La formation permet d'acquérir la maîtrise de nombreuses connaissances en gestion, système d'information, comptabilité, langues étrangères et gestion de projet. Tout en répondant aux attentes des entreprises de Nouvelle-Calédonie par des enseignements adaptés, elle est rattachée à l'architecture des examens comptables de l'État. À ce titre, elle permet aux étudiants qui en sont titulaires de bénéficier des dispenses pour les épreuves suivantes du Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) :

- ▲ systèmes d'information de gestion (DCG 8) ;
- ▲ introduction à la comptabilité (DCG 9) ;
- ▲ contrôle de gestion (DCG 11) ;
- ▲ anglais appliqué aux affaires (DCG 12) ;
- ▲ relations professionnelles (DCG 13).

Cette formation se déroule sur 1 an et permet d'acquérir 60 ECTS. Accessible en formation initiale ou continue, elle repose sur l'alternance entre semaines de cours à l'université en présentiel et semaines en entreprise. Si le contrat d'apprentissage est la voie privilégiée, d'autres modes d'alternance peuvent être retenus : contrat de qualification, formation continue, mise en situation professionnelle sous forme de stage. Dans ce dernier cas, la durée du stage est de 16 semaines.

PRÉREQUIS NÉCESSAIRES

Cette formation est accessible aux titulaires d'un diplôme de niveau bac +2 dans le domaine de la gestion :

- ▲ DUT Gestion des entreprises et des administrations ;
- ▲ BTS Comptabilité et gestion des organisations ;
- ▲ BTS Assistant de gestion PME-PMI ;
- ▲ L2 en Économie et gestion.

Le programme de formation prévoit une unité d'enseignement de remise à niveau afin de favoriser la diversification de l'origine des étudiants.

- ✓ de réaliser un budget pour une unité de gestion ; des travaux de consolidation budgétaire ; des travaux de contrôle budgétaire ;
- ✓ d'exploiter les résultats de la procédure budgétaire en fin d'année ;
- ✓ le cas échéant, de faire des propositions d'adaptation des procédures de consolidation et de contrôle budgétaire ;
- ✓ de calculer des indicateurs dans le cadre d'un tableau de bord préexistant. Le cas échéant, de proposer des améliorations.

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

À l'issue de sa formation, le titulaire de la licence est capable :

- ✓ d'identifier les tâches du service de contrôle de gestion et les documents produits par le contrôleur de gestion. D'intégrer les caractéristiques de l'organisation comme les objectifs et missions, la taille, la structure, le marché et la technologie pour le fonctionnement du contrôle de gestion ;
- ✓ de produire et, le cas échéant, d'adapter un système de calcul des coûts aux évolutions du contexte et aux objectifs de l'organisation. D'utiliser un progiciel de comptabilité et de gestion ;
- ✓ de traiter des données statistiques et des probabilités ;
- ✓ de calculer, justifier et hiérarchiser des indicateurs de performance ;
- ✓ d'utiliser différentes méthodes de calcul des coûts pour différents types de décisions. Le cas échéant, faire des propositions d'adaptation pour répondre à un nouveau problème de gestion ;
- ✓ d'utiliser un découpage en centres de responsabilité à des fins budgétaires. D'exploiter des indicateurs de gestion au sein d'un centre de responsabilité. D'évaluer l'opportunité et la pertinence, dans des cas simples, d'un système de régulation par les prix de cession interne ;

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

Le titulaire de la licence professionnelle « révision comptable » exercera notamment ses fonctions :

- dans un cabinet, afin d'assurer, sous la responsabilité d'un expert-comptable, le suivi des dossiers d'une clientèle allant de la TPE à la PME qu'il faut conseiller pour mettre en place un système de contrôle de gestion ou pour aider à son exploitation ;
- dans une PME, afin d'assurer la production et l'interprétation d'informations de gestion éventuellement avec le concours externe d'un expert-comptable ;
- dans une grande entreprise, afin de seconder le directeur administratif et financier ou le directeur en charge du contrôle de gestion ;
- dans une organisation publique ou non, marchande, assurer la production ou l'interprétation d'informations de gestion, seul ou sous l'autorité hiérarchique d'un responsable de la fonction administrative et financière.

» POURSUITE D'ÉTUDES

La licence professionnelle a pour finalité une insertion professionnelle directe à l'issue de l'obtention du diplôme, cependant la poursuite d'études peut être envisagée dans des masters du même domaine, dans le cursus de l'expertise comptable.

* Formation sélective soumise à capacité d'accueil.



GLT
Industries

PARTENAIRE EN FOURNITURES INDUSTRIELLES
des centres miniers & métallurgiques

▲ Licence professionnelle Commerce et distribution *

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

L'objectif de la licence professionnelle Commerce et distribution est de former aux métiers de l'encadrement en magasin de petite, moyenne et grande surface : organisation, gestion, théâtralisation, vente d'un univers de produits, management d'une équipe de vente. À l'issue de licence professionnelle commerce et distribution, le diplômé dispose de compétences en gestion des personnes et des flux financiers, matériels et informationnels ainsi qu'en négociation et vente.

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

Les diplômés disposeront, plus précisément, des compétences suivantes dans les domaines de la gestion, du commerce et dans le domaine managérial :

- ✓ définir des objectifs de vente ;
- ✓ analyser les ventes et suivre les performances d'un rayon ou d'une unité commerciale ;
- ✓ optimiser les performances du rayon en identifiant les leviers de la rentabilité ;
- ✓ maîtriser l'approvisionnement et négocier les achats ;
- ✓ superviser la gestion des stocks (réception, contrôle, délai de rotation) ;
- ✓ gérer et animer un rayon ;
- ✓ gérer et animer des équipes.

* Formation sélective soumise à capacité d'accueil.

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

Secteurs d'activités :

- Distribution (moyennes et petites surfaces, magasin de détail, évolution possible vers les grandes surfaces) ;
- Vente (management d'équipes) ;
- Logistique (centrale d'achat, plateforme logistique) ;
- Évolutions possibles vers les achats, le marketing ou le contrôle de gestion.

Types d'emplois accessibles :

- Manager de rayon ;
- Responsable de points de vente ;
- Chef de secteur ;
- Responsable d'univers marchands ;
- Manager d'équipes de vente ;
- Responsable entrepôt logistique ou univers logistique distribution.



“ La formation continue est une des missions de l'université ”

Chaque année, l'UNC forme près de 600 personnes en formation continue et délivre en moyenne plus de 300 diplômes : DAEU, DU, licences professionnelles, licences et masters, formation courte non diplômante, etc.

Qu'est-ce que la formation continue ?

C'est la formation qui intervient après le temps de formation initiale, notamment pendant la vie professionnelle.

L'université est partenaire de votre projet de reprise d'études et du développement des compétences en entreprise.

Dans un monde qui évolue de plus en plus rapidement, la formation professionnelle continue est le moyen pour toute personne de :

- » sécuriser son parcours professionnel ;
- » permettre sa mobilité professionnelle ;
- » s'assurer une promotion professionnelle et sociale.

Quels sont les publics concernés ?

La formation continue s'adresse aux salariés du secteur privé, personnels de la fonction publique d'État, des collectivités territoriales, du milieu hospitalier, demandeurs d'emploi, professions indépendantes, particuliers (mères au foyer, retraités, etc.).



Quelles sont les aides au financement de la formation ?

Code du travail de Nouvelle-Calédonie
Livre V - Titre IV - Chapitre II.

En Nouvelle-Calédonie, il existe le CIF. Le congé de formation est un droit ouvert au salarié, quels que soient la taille et le type d'entreprise qui l'emploie.

Ce dispositif de formation dont les modalités sont définies dans le code du travail de Nouvelle-Calédonie est à l'initiative du salarié contrairement au plan de formation qui est un dispositif à l'initiative de l'employeur.

L'objectif pour le salarié est de suivre une formation en dehors de son temps de travail. Il existe également le congé pour VAE (validation des acquis de l'expérience).

Pour les demandeurs d'emploi, une demande de financement est à adresser à la DFPC, direction de la formation professionnelle continue ou aux provinces.

À quel moment ont lieu les cours ?

Dans la plupart des cas, les stagiaires en reprise d'études sont intégrés dans les groupes de formation en journée avec les étudiants. Le DAEU (Diplôme d'Accès aux études Universitaires) est préparé en cours du soir ou du jour selon les centres de formation. Les DU sont dispensés selon le rythme attendu des entreprises ou collectivités.

Pourquoi choisir de suivre une formation continue à l'UNC (diplômes, VAE) ?

- ✓ pour actualiser ses compétences sur un domaine précis ;
- ✓ pour permettre une évolution professionnelle ;
- ✓ pour obtenir un diplôme habilité et inscrit au répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) ;
- ✓ pour préparer un concours ;
- ✓ pour son enrichissement personnel et culturel ;
- ✓ pour bénéficier des services offerts aux étudiants (bibliothèque, informatique, sport, etc.) ;
- ✓ pour bénéficier du suivi assuré par le service de la formation continue et les équipes de formation.

Le service de la formation continue (SFC) est à votre disposition pour :

- ▲ vous informer et vous conseiller dans votre recherche de formation ;
- ▲ vous aider durant votre formation en assurant le suivi individualisé de votre parcours de formation.

Si vous ne disposez pas des diplômes requis pour entrer dans la formation qui correspond à votre projet, une procédure de validation des acquis peut être engagée.

Selon le statut du candidat à la reprise d'études, des modes de financement des frais de formation peuvent être sollicités (congés individuels de formation – bourse territoriale de formation...).

CONTACTS

Secrétariat pédagogique
Tél. : 290 492

Accueil secrétariat
Tél. : 290 490
sfc@unc.nc

**Ouvert au public du lundi au vendredi
de 8 h - 12 h et 14 h - 16 h**

EXEMPLES DE FORMATIONS CONTINUES

- ▲ Capacité en droit
- ▲ Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)
- ▲ Diplôme d'université Formation-animateur
- ▲ Diplôme d'université Français langue étrangère et seconde (FLES)
- ▲ Diplôme d'université Géologie appliquée
- ▲ Diplôme d'université Histoire des arts en Océanie
- ▲ Master Droit dans le contexte calédonien
- ▲ Master Gestion des territoires et développement local, parcours aménagement et développement des territoires océaniques
- ▲ Diplôme d'université Professions immobilières
- ▲ Diplôme d'université de Directeur des établissements médicaux sociaux
- ▲ Diplôme d'université de Formateur responsable de formations (DUFRES)
- ▲ Diplôme d'université de Techniques ultrasoniques

La liste est non exhaustive, pour répondre à des besoins de qualification spécifiques, des actions de formation peuvent être conçues sur mesure après étude des besoins avec l'organisme commanditaire. Outre les diplômes ci-dessus, organisés spécifiquement pour des publics de formation continue, tous les diplômes de l'UNC (DEUST, licences, licences professionnelles et masters) et de l'ESPE (métiers de l'enseignement) sont accessibles aux « adultes en reprise d'études », qu'ils soient envoyés par leur employeur ou inscrits à l'UNC à titre individuel.

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

(dans la limite de l'offre de formation de l'UNC)

- ▲ Une première procédure permet à ceux qui n'ont pas les titres requis d'accéder à une préparation à un diplôme : c'est la **validation pour accéder à l'entrée en formation**.
- ▲ Une deuxième procédure permet de demander à l'université la délivrance de tout ou partie d'un diplôme sur la base des acquis professionnels du candidat : c'est la **VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)**.

VOUS AVEZ L'ÉNERGIE : NOUS AVONS DES PROJETS

www.enercal.nc

430 AGENTS
SUR TOUT
LE TERRITOIRE

14 FAMILLES
DE MÉTIERS

METTRE L'ÉLECTRICITÉ
À DISPOSITION
DE TOUS
À CHAQUE INSTANT

ACCOMPAGNER
LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
DU TERRITOIRE

SATISFAIRE
NOS CLIENTS

ENERCAL,

- > Entreprise calédonienne au service du développement durable du territoire
- > Gestionnaire du système électrique calédonien
- > Producteur de 97% de l'électricité consommée
- > Distributeur d'électricité dans 27 communes sur 33

ENVIE DE PARTICIPER À L'AVENTURE DE TOUT UN PAYS ?

ENERCAL

L'énergie de tout un pays

“

L'université de la Nouvelle-Calédonie propose cinq formations en alternance et une soixantaine d'alternants se formeront en contrat d'apprentissage ou en contrat de qualification. ”

L'alternance, de quoi s'agit-il ?

L'alternance permet de suivre une formation qualifiante alliant des périodes de formation théorique et des périodes de travail rémunéré chez un employeur public ou privé.

Avantages pour l'apprenti

Choisir l'alternance à l'Université de la Nouvelle-Calédonie vous permettra :

- ▲ de suivre des cours en petits groupes de 15 à 25 étudiants de niveau Bac+2 à Bac+3 ;
- ▲ d'obtenir une licence professionnelle (diplôme national) ou un DUT ;
- ▲ d'être rémunéré pendant vos études ;
- ▲ d'acquérir des compétences professionnelles, des connaissances techniques et des méthodes de travail à l'université ;
- ▲ d'acquérir une véritable expérience professionnelle, à valoriser lors de votre future recherche d'emploi ;
- ▲ d'être accompagné et encadré par une équipe pédagogique ;
- ▲ de bénéficier de la couverture sociale (Cafat, aide médicale, mutuelle, etc.).

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

s'adresse à vous si vous avez

Moins de 26 ans

86%

RÉUSSITE À L'EXAMEN EN 2014

INSERTION DANS L'EMPLOI

85%

Avantages pour l'entreprise

Choisir un apprenti pour un employeur lui permettra de bénéficier :

- ✓ d'un apprenti formé aux besoins de l'entreprise, avec une période d'essai de 2 mois et une rémunération adaptée ;
- ✓ d'exonération des charges ;
- ✓ d'une prime d'apprentissage ;
- ✓ d'une formation gratuite des maîtres d'apprentissage.

CONTACTS

Directrice du CFA
Laurence BENASSE
 Tél. 290 494
 laurence.benasse@unc.nc

Ouvert au public du lundi
 au vendredi de
 8 h-12 h / 14 h-16 h
 Courriel commun
 cfa@unc.nc

Certificat Informatique et Internet (C2i)

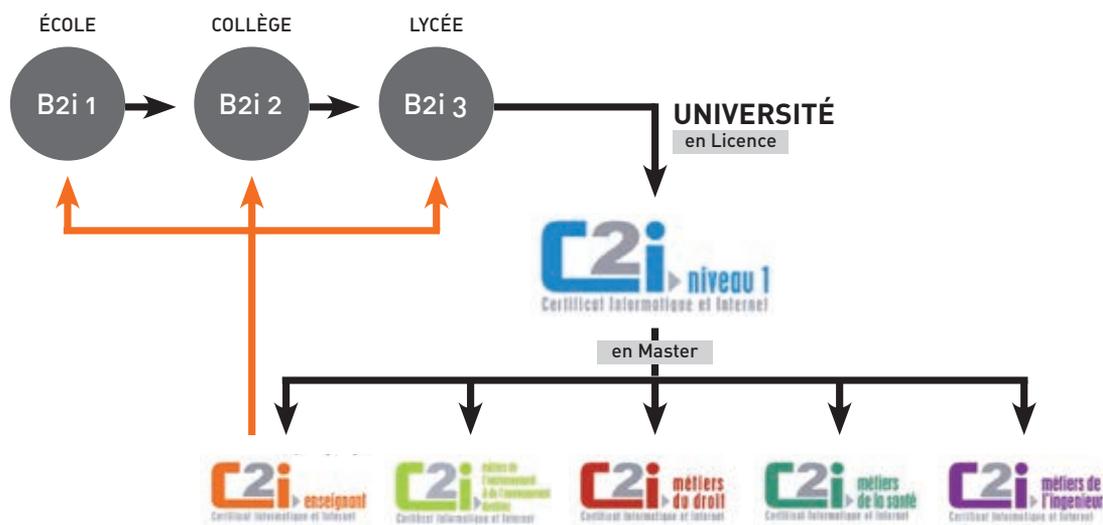
Le C2i® est un certificat national délivré par les établissements d'enseignement supérieur qui atteste de l'acquisition des concepts et outils nécessaires à une bonne maîtrise de l'environnement numérique personnel et professionnel.

Le C2i se compose de deux niveaux

- ▲ Le **C2i® niveau 1 (C2i1)** atteste la maîtrise des compétences des technologies numériques des étudiants pour qu'ils soient acteurs de leurs apprentissages aussi bien en formation initiale que tout au long de leur vie, et ce, dans une perspective de responsabilité, d'autonomie et d'insertion professionnelle. Les étudiants en formation initiale pourront obtenir cette certification au cours des trois années de la licence.
- ▲ Le **niveau 2 (C2i2)** se concentre sur la maîtrise des compétences numériques nécessaires à l'exercice d'un métier et la capacité de s'adapter aux évolutions du métier tout au long de la vie professionnelle. Les étudiants en formation initiale pourront obtenir cette certification durant leur master.

Le C2i® niveau 2 se décline en spécialités correspondant à de grands secteurs professionnels. Il existe actuellement six spécialités pour le C2i2 :

1. Le C2i niveau 2 **enseignant** pour les enseignants, les futurs enseignants et les formateurs
2. Le C2i niveau 2 **Métiers du droit** pour les futurs juristes de l'administration, de l'entreprise et du monde judiciaire
3. Le C2i niveau 2 **Métiers de la santé** pour les futurs professionnels de santé
4. Le C2i niveau 2 **Métiers de l'ingénieur** pour les futurs ingénieurs
5. Le C2i niveau 2 **Métiers de l'environnement et de l'aménagement durable** pour les futurs professionnels de l'environnement, de l'urbanisme et de l'écologie
6. Le C2i niveau 2 **Fonctions d'organisation et de communication** pour les futurs cadres intermédiaires ou supérieurs, exerçant des fonctions d'organisation et de communication



CERTIFICAT INFORMATIQUE ET INTERNET NIVEAU 1 (C2i1)

Le C2i niveau 1 vous permettra d'évoluer librement et de manière autonome dans un environnement numérique riche et évolutif, de maîtriser votre identité numérique et d'agir, notamment sur le web, selon les règles d'usage, de produire, d'adapter et de diffuser des documents avec efficacité, de vous documenter et de vous tenir informer et de communiquer et de collaborer entre pairs et avec une organisation. Le C2i niveau 1 s'adresse à tous les étudiants inscrits à l'UNC (formation initiale ou continue sans droit d'inscription à acquitter, mais également aux élèves d'autres établissements d'enseignement post-bac (classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs, etc.) sous réserve d'une convention entre l'UNC et l'établissement de rattachement des élèves.

Vous trouverez à cette adresse le référentiel national du C2i1 :

<https://c2i.enseignementsup-recherche.gouv.fr/etudiants/les-competences-du-c2i-niveau-1>

COMMENT SE FORMER ?

La formation est effectuée en partie dans les cours et les TP de préparation au C2i. Il est aussi possible de se former grâce aux supports de cours disponibles sur le campus virtuel de l'UNC <http://tic.univ-nc.nc/> sous différentes formes.

CONTACT :
c2i1@unc.nc

CERTIFICAT INFORMATIQUE ET INTERNET NIVEAU 2 (C2i2)

L'UNC est également habilité à délivrer les certificats C2i2 suivants :

» 1. Le C2i niveau 2 enseignant (C2i2e)

Le C2i2e vise à attester des compétences professionnelles nécessaires à tous les enseignants pour l'exercice de leur métier : les problématiques et les enjeux liés aux TIC en général et dans l'éducation en particulier, les gestes pédagogiques liés aux TIC, la recherche et l'utilisation de ressources, le travail en équipe et en réseau, les espaces numériques de travail et l'évaluation et la validation des compétences TIC dans le cadre des référentiels inscrits dans les programmes d'enseignement.

Vous trouverez à cette adresse le référentiel national du C2i2e : <https://c2i.enseignementsup-recherche.gouv.fr/enseignant/le-c2i-niveau-2-enseignant>

CONTACT :

c2i2e@unc.nc

» 2. Le C2i niveau 2 métiers du droit (C2i2md)

Le C2i2md vise à attester des compétences professionnelles nécessaires aux juristes pour s'adapter à la mutation actuelle des métiers du droit suite à la volonté des pouvoirs publics d'accentuer leurs efforts de dématérialisation pour un meilleur service aux usagers (administrations, entreprises et citoyens). Par ailleurs, les juristes sont confrontés à de nouveaux domaines du droit qui se développent autour de la culture et l'économie numérique ainsi que de la cybercriminalité.

Vous trouverez à cette adresse le référentiel national du C2i2md : <https://c2i.enseignementsup-recherche.gouv.fr/enseignant/le-c2i-niveau-2-metiers-du-droit>

CONTACT :

c2i2md@unc.nc

» 3. Le C2i 2 niveau 2 Métiers de l'environnement et de l'aménagement durable (C2i2mead)

Le C2i2mead s'adresse aux futurs professionnels de l'environnement, de l'urbanisme et de l'écologie. Le secteur professionnel de l'environnement, de l'aménagement et du développement durables est en constante évolution. Ces dernières décennies, de nouveaux métiers, qui mettent en œuvre de nouveaux outils, apparaissent et exigent des compétences nouvelles : maîtriser un système d'information géographique, exploiter des images spatialisées, publier des documents sur le web, recueillir et traiter des informations, créer et consulter des bases de données scientifiques et respecter les spécificités juridiques associées, utiliser le numérique pour partager de l'information entre partenaires d'un projet.

CONTACT :

c2i2mead@unc.nc





AUSTRALIE

NOUVELLE-ZÉLANDE

Pars étudier avec ou sans ton bac!

Nos destinations principales sont l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Etudes supérieures en école ou université

Formations professionnelles type BTS

Séjours d'anglais de plusieurs mois

Et d'autres possibilités !

The best way to study overseas!

Tel : 28 01 32

Email : education@brockvoyages.nc

Viens nous voir pour des informations !

www.brockeducation.nc



BROCK Education

BROCK
EDUCATION


idp
education
open your world



International

Ouverture au monde
Programme de mobilité
Destination pour les séjours d'études
Centre de ressources en langues

“ Intégrer l'UNC c'est pouvoir bénéficier de ses dispositifs d'ouverture au monde, uniques en Nouvelle-Calédonie ! ”

L'UNC offre à tout étudiant la possibilité d'effectuer une mobilité internationale d'un semestre dans plus de 40 universités partenaires réparties dans une vingtaine de pays (Océanie, Europe, Asie, Amériques), un stage en entreprise, des stages d'anglais en immersion, une mission d'assistantat de français ou bien de volontariat à l'international.

Elle s'appuie pour cela sur un réseau de partenaires qui facilitent l'accompagnement des étudiants et le financement de leurs projets.

Un régime d'aide financière pour les mobilités d'études et les stages (billet d'avion, bourse) permet à chacun de profiter pleinement de son expérience à l'étranger.

▲ Chaque année, ce sont près de 50 étudiants qui s'envolent vers d'autres horizons tout en restant inscrits à l'UNC ! ▴

Entre 10 et 15 d'entre eux choisissent d'effectuer un séjour d'études en Europe grâce au célèbre programme de mobilité Erasmus.

Étudiez à Sydney, Auckland, Tokyo, Séoul, Bruxelles, Prague, Londres ou Rome...



C'EST BIEN PLUS QU'UNE
SIMPLE OPPORTUNITÉ,
C'EST L'EXPÉRIENCE
D'UNE VIE.

Primordiale dans un parcours de formation et déterminante sur un CV, la mobilité internationale permet selon le programme de :

SUIVRE des enseignements complémentaires ;

CONSOLIDER son expérience professionnelle par un stage ou une action de volontariat ;

ENSEIGNER le français en tant qu'assistant ;

FACILITER son apprentissage des langues étrangères.

Le semestre d'études

▲ 4 à 6 mois

L'étudiant reste inscrit à l'UNC et bénéficie d'une exonération des droits d'inscription dans l'université d'accueil. Il passe ses examens sur place. S'il ne peut prétendre à l'obtention d'un diplôme dans l'université d'accueil, il voit ses notes et crédits transférés dans le système LMD à son retour en Nouvelle-Calédonie.

Un semestre validé à l'étranger est égal à un semestre à l'UNC. Ce type de mobilité n'est ouvert qu'à partir de la deuxième année de licence.

L'assistantat de français

▲ 6 à 12 mois

La mission d'assistantat de langue française consiste, pour un étudiant, à appuyer une équipe pédagogique de Français dans une école, un collège ou une université situés à l'étranger.

Ce programme offre la possibilité d'améliorer ses compétences en approfondissant sa connaissance d'une langue et d'une culture étrangères tout en étant un représentant de la langue et de la culture françaises dans le pays d'accueil.

Un niveau correct dans la langue du pays hôte est indispensable. L'offre la plus complète est celle du CIEP (www.ciep.fr) qui est connue chaque année au mois d'octobre.

Le stage en entreprise

▲ 1 à 3 mois

L'étudiant qui souhaite effectuer un stage en entreprise à l'étranger soumet son projet à ses enseignants et propose à l'UNC une convention de stage. Il accomplit une mobilité pour une période plus courte, mais qui est également reconnue dans son cursus lorsque celui-ci la rend obligatoire.

Le stage d'anglais

▲ 3 semaines

Chaque année, l'UNC envoie un ou deux groupes d'étudiants pour suivre une formation à l'anglais en Australie ou en Nouvelle-Zélande.

La sélection des étudiants est réalisée en fin d'année.

Le stage s'effectue entre les mois de novembre et décembre.

CANDIDATURES, SÉLECTION & AIDES FINANCIÈRES

À chaque programme de mobilité correspond une **possibilité de soutien financier** qui dépend du projet, de la destination et des ressources de l'étudiant.

Le soutien peut prendre la forme d'une **bourse** (ERASMUS, État, gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, UNC) et/ou d'une **prise en charge** d'une partie des dépenses (billet d'avion, visa, assurance santé).

L'étudiant doit également disposer de **ressources financières personnelles** pour réaliser sa mobilité dans les meilleures conditions.

Les **boursiers de l'État** bénéficient d'une prise en charge maximale. Ce régime général sera révisable annuellement en fonction de l'évolution des dispositifs de mobilité et des ressources financières dont disposera l'établissement. Tout étudiant sélectionné pour une mobilité à l'international peut prétendre à une aide financière, sans que celle-ci n'ait de caractère obligatoire.

CONTACT

Direction d'appui à la recherche, au rayonnement et aux études doctorales (DARRED)

Tél. : 290 480 / international@unc.nc

En 2018, la mobilité pour un semestre d'études est possible dans plus de 40 universités partenaires (partenariats susceptibles d'être modifiés).

Amérique

 **ARGENTINE**
Université de Santa Fe

 **QUÉBEC**
Universités du programme BCI-CREPUQ
Université Laval
Université de Moncton

Europe (Programme Erasmus)

 **ALLEMAGNE**
Université de Brême
Université de Constance

 **BELGIQUE**
Université Catholique de Louvain
Université Libre de Bruxelles
Université de Liège
Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix (Namur)

 **ESPAGNE**
Université de Extramadura
Université du roi Juan Carlos (Madrid)

 **ITALIE**
Université de Sapienza
Université de Parme

 **LUXEMBOURG**
Université du Luxembourg

 **PAYS-BAS**
Université de Nimegues

 **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**
Université Métropolitaine de Prague
Université des Sciences de la Vie de Prague
Université Palacky d'Olomouc
Institut Budejovice

 **ROYAUME-UNI**
Université Aston de Birmingham

À noter

La présentation des universités partenaires, de leur offre de formation ainsi que les méthodes de langue anglaise sont accessibles dans l'espace international de la bibliothèque.

L'ensemble des informations nécessaires à la préparation d'une candidature peut être consulté sur www.unc.nc (rubrique « International »).

DARRED

Le bureau de la DARRED est ouvert aux étudiants du lundi au vendredi midi.
Toutes les informations relatives à la mobilité internationale sont disponibles sur le site Internet de l'UNC (www.unc.nc).

PLUS D'INFORMATIONS :
DARRED – Direction d'appui à la recherche, au rayonnement et aux études doctorales
Tél. : 290 480
international@unc.nc

Asie

CORÉE DU SUD

Université Sungkyunkwan

INDONÉSIE

Université Khairun

JAPON

Université des Ryukyu

Université Tokai

Université de Kobe

VIETNAM

Université Van Lang (Hanoi)

Université Nha Trang

Océanie

AUSTRALIE

Université Nationale d'Australie (Canberra)

Université de Technologie de Sydney

Université de Wollongong

Université James Cook (Townsville)

RMIT Melbourne

FIDJI

Université du Pacifique Sud

NOUVELLE-ZÉLANDE

Université d'Auckland

Université de Waikato

Université de Victoria à Wellington

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée

Les enseignants coordinateurs de la mobilité

La mission des enseignants coordinateurs est de conseiller l'étudiant candidat à la mobilité dans ses choix (universités d'accueil, programmes de cours, stages en entreprise, etc.). Leur intervention complète celle de la DARRED qui s'occupe des formalités administratives (inscription, voyage, aides financières).

CONTACTS

Département Droit, économie et gestion

Manuel TIRARD

Tél. : 290 300

manuel.tirard@unc.nc

Département Lettres, langues et sciences humaines et ESPE

Fanny PASCUAL

Tél. : 290 429

fanny.pascual@unc.nc

Département Sciences et techniques

Valérie BURTET-SARRAMÉGNA

Tél. : 290 260

valerie.sarramegna@unc.nc

Séjours linguistiques dans le monde entier

Une expérience qui change une vie



Le centre de ressources en langues a une double vocation : d'une part, proposer aux étudiants des formations en anglais en renforcement des cours suivis dans les différents départements ; d'autre part, organiser des formations en français pour les publics étrangers séjournant sur le campus (étudiants et enseignants). Il administre également le test IELTS ainsi que les certifications CLES, TCF, DELF et Voltaire.

Le CLES

Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur

À l'UNC, le CLES n'est ouvert que pour l'anglais et se décline sur les 3 niveaux du CECRL :

CLES 1 (niveau B1)

Ce niveau doit être acquis au plus tard en deuxième année de licence.

CLES 2 (niveau B2)

Ce niveau peut être acquis en dernière année de licence. Pour les étudiants inscrits à l'ESPE, en master MEEF, ce niveau peut être obtenu au terme de leur formation.

CLES 3 (niveau C1)

Ce niveau doit être acquis au plus tard en deuxième année de master recherche.

Plus d'informations :
www.certification-cles.fr

L'IELTS

International English Language Test System

L'IELTS est un test internationalement reconnu qui vise à établir le niveau en anglais d'une personne à un moment donné. Il est exigé pour les mobilités internationales en pays anglophones. Le test est organisé sur le campus grâce au partenariat établi avec l'English Language Academy de l'Université d'Auckland. L'UNC propose aux étudiants intéressés des sessions de préparation au test.

Plus d'informations :
ielts@auckland.ac.nz

Le test IELTS est obligatoire pour pouvoir effectuer une mobilité internationale en Australie ou en Nouvelle-Zélande.

À noter

CONTACTS

Centre de ressources en langues
Tél. : 290 450
crl@unc.nc

Le Certificat Voltaire

Certification en orthographe

L'objectif de ce test est de certifier le niveau de maîtrise de la langue française, à l'écrit, avec fiabilité et objectivité. Ce certificat a vocation à être mentionné sur un CV afin d'attester de son niveau auprès des recruteurs et mettre ainsi en valeur une compétence différenciatrice.

Plus d'informations :
www.projet-voltaire.fr

Le DELF et le DALF

*Diplôme d'études en langue française
Diplôme approfondi en langue française*

Ce sont des diplômes officiels délivrés par le ministère de l'Éducation nationale pour certifier les compétences en français des candidats étrangers.

Le DELF et le DALF se composent de 6 diplômes indépendants, correspondant aux 6 niveaux du Cadre européen de référence pour les langues. En fonction de son niveau, le candidat peut s'inscrire à l'examen de son choix.

Chaque diplôme évalue les 4 compétences suivantes :

- » compréhension orale ;
- » production orale ;
- » compréhension écrite ;
- » production écrite.

Plus d'informations :
www.ciepf.fr

Le TCF

Test de connaissance du français

C'est un test officiel qui s'adresse aux personnes ayant besoin de faire évaluer leurs compétences en langue française pour des raisons universitaires, professionnelles ou personnelles.

Il peut être utile ou nécessaire dans les situations suivantes :

- ✓ demande d'admission dans une université ou grande école ;
- ✓ démarches d'immigration permanente pour le Québec ;
- ✓ demande d'acquisition de la nationalité française ;
- ✓ promotion professionnelle ou en vue de l'obtention d'un emploi.



etnia  BARCELONA
- VINTAGE COLLECTION -

WILD LOVE IN AFRICA

with Steve McCurry

etnia  BARCELONA



OPTIQUE BERETTI

60, AVENUE HENRI LAFLEUR (VICTOIRE) - TÉL. : 28 36 24

TIERS PAYANT MUTUELLES - PAIEMENT EN 3 FOIS SANS FRAIS





La recherche

Politique scientifique & École doctorale
Les équipes de recherche

Politique scientifique

Pour un positionnement d'excellence dans le Pacifique

Conformément au rôle qui lui a été reconnu dans l'accord de Nouméa (article 4.1.1), l'université répond aux besoins de formation et de recherche propres à la Nouvelle-Calédonie. Elle veille à accompagner efficacement les évolutions du pays et à répondre à ses besoins spécifiques.

Ainsi, les travaux de la recherche à l'UNC sont adossés aux caractéristiques fortes de la Nouvelle-Calédonie qui offre une diversité unique tant sur le plan culturel et humain que terrestre et marin. Les enjeux sont donc majeurs et se posent en termes de connaissance, de gestion, de valorisation, mais aussi d'accompagnement, de conservation, de restauration, de remédiation ou d'atténuation.

Cet ancrage local de la recherche s'appuie également sur une coopération régionale et internationale forte ainsi que des partenariats avec des institutions et universités partenaires.

École doctorale

La formation des jeunes chercheurs

La formation à la recherche et par la recherche est dispensée à l'UNC au travers de l'École doctorale du Pacifique, qui est conjointe avec l'Université de la Polynésie française (UPF).

L'ED du Pacifique présente la particularité d'être pluridisciplinaire, et d'associer étroitement les organismes de recherche de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française (IRD, IFREMER, IAC, Institut Pasteur, Institut Louis Mallardé notamment), ainsi que des représentants du monde socio-économique. La direction de l'ED du Pacifique est assurée à tour de rôle par l'UNC et l'UPF. L'EDP organise chaque année les « Doctoriales » et le concours « Ma thèse en 180 secondes ».

L'UNC rassemble cinq équipes de recherche qui travaillent de concert pour servir les objectifs de positionnement d'excellence de l'université autour des grands axes stratégiques déclinés dans la politique scientifique de l'établissement et du Consortium pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie (CRESICA) :

Axe I - La diversité et le pluralisme des environnements

Axe II - L'amélioration de la santé

Axe III - L'accompagnement de l'évolution sociale et institutionnelle.

1. ERALO

Mobilités, création, langues et idéologies en Océanie

La mission de cette équipe émergente est d'éclairer les dynamiques des changements et leurs conséquences en Nouvelle-Calédonie et dans l'aire océanienne, et de proposer des outils de réflexion à la société calédonienne à un moment où la notion de communauté de destin prend une signification déterminante.

Présentation de ERALO

"Eralo", en nengone, l'une des 28 langues kanak parlées en Nouvelle-Calédonie, signifie « chante ! ».

L'équipe de recherche ERALO a pour objet central les langues, les discours et les dynamiques plurilingues et traite, en particulier, des créations, des mobilités et des idéologies au travers d'entrées plurielles. La politique scientifique de l'équipe ERALO s'inscrit pleinement dans la thématique de l'axe (l'accompagnement de l'évolution sociale et institutionnelle) de la recherche à l'UNC et dans l'axe transversal « diversités et pluralités des environnements », concernant le renforcement des études à mener sur les langues et cultures océaniques, et enfin, dans l'objectif de valorisation du bi/multilinguisme du territoire.

Thèmes de recherche

- Langue et diversité linguistique
- Idéologie et déconstructions des savoirs
- Créations et médiation artistiques
- Mobilités et enjeux contemporains

CONTACT

Direction d'appui à la recherche,
au rayonnement et à l'école doctorale (DARRED)

Accueil : 290 480 • Courriel : darred@unc.nc

2. ISEA

Institut des Sciences Exactes et Appliquées

L'Institut des sciences exactes et appliquées de la Nouvelle-Calédonie (ISEA) est issu de la fusion des trois laboratoires du département Sciences et techniques. Il a comme objectif principal le développement de la recherche au niveau international dans les axes prioritaires établis par le contrat d'établissement 2017-2021. Constitué d'une trentaine de chercheurs, l'ISEA est le premier pôle de sciences francophone du Pacifique. Cette équipe de recherche, accréditée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, met en interaction directe mathématiciens, géologues, physiciens, chimistes, biologistes, et informaticiens sur des sujets d'intérêts régional, national et international.

Thèmes de recherche

- Complexité et sciences de données
- Biologie et biomolécules
- Matière et environnement
- Écologie et dynamique des systèmes
- Géologie

3. LARJE

Laboratoire de Recherches Juridique et Économique

Le Laboratoire de recherches juridique et économique (LARJE) est un laboratoire de recherche accrédité par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il fonde sa recherche sur les spécificités du contexte néocalédonien.

D'abord essentiellement axés sur les recherches juridiques, les travaux au sein de l'équipe se sont ensuite orientés vers les domaines de l'économie, puis récemment vers les sciences de gestion. Le LARJE est aujourd'hui le principal centre de recherche néo-calédonien se concentrant sur le droit et l'économie insulaires. La recherche développée par le LARJE est axée sur les problématiques calédoniennes liées au pluralisme juridique et humain et à l'émancipation du pays. Ces thèmes entendent favoriser une recherche non seulement fondamentale, mais aussi appliquée, sur les aspects économiques et juridiques de l'évolution des populations et des politiques locales liées aux activités humaines et industrielles en Nouvelle-Calédonie.

Thèmes de recherche

- Diversité naturelle, culturelle et pluralisme juridique
- Émancipation juridique et économique

4. LIRE

Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Éducation

Le Laboratoire interdisciplinaire de recherche en éducation (LIRE) est un laboratoire de recherche accrédité par le ministère. La politique de recherche développée au sein du LIRE a pour objectif de se saisir de la question suivante : « Comment l'éducation peut-elle favoriser l'émancipation individuelle et collective afin de contribuer à l'élévation du niveau de formation initiale et continue des populations en Nouvelle-Calédonie et en Océanie ? »

Si les travaux de recherche en éducation sont largement abordés dans divers contextes nationaux et internationaux, la question de la réussite éducative en contexte multiculturel océanien est originale et peu abordée dans la littérature. En effet, dans la plupart des pays d'Océanie, la singularité de l'environnement historique (passé colonial), géographique (isolement de nombreux territoires, diversité des climats, insularité), politique (diversité des statuts institutionnels), économique (inégalités de développement) et social (sociétés multiculturelles) constitue un élément de réflexion qu'il convient de questionner dans des contextes éducatifs souvent en pleine mutation et émancipation. C'est le cas de la Nouvelle-Calédonie

Thèmes de recherche

- Innovation en éducation : didactique, pédagogie, langues, culture et savoirs océaniens, numérique
- Santé et bien-être de la jeunesse en Océanie : compétences psycho-sociales, développement d'une culture de l'initiative, de la responsabilité, de l'engagement, de l'autonomie et de la coopération
- Analyses comparées des systèmes éducatifs et des politiques éducatives en Océanie

5. TROCA

TRajectoires d'OCéanie

Le peuplement de l'Océanie s'est accompli en plusieurs phases, d'il y a plusieurs dizaines de milliers d'années pour le peuplement des ensembles continentaux de l'Australie et de l'île de Nouvelle-Guinée, à moins d'un millénaire pour les extrémités du triangle polynésien. En particulier, l'archipel calédonien est riche de 3000 ans d'histoire. Cette temporalité s'accompagne des dynamiques ayant présidé à l'émergence des sociétés traditionnelles, et qui sont le fruit d'ancrages territoriaux, de processus migratoires, de réseaux d'alliances et de contacts mis en place par les voyages et échanges incessants, ainsi que par la diversité des environnements rencontrés. De plus, le contact européen a entraîné d'importantes dépopulations, l'introduction de nouveaux savoirs et savoir-faire, l'arrivée de l'Évangile, de nouveaux vecteurs d'échanges et des phénomènes de colonisation, bouleversements dont le corollaire actuel est l'émergence des multiculturalités. La question de l'aire géographique permettant de définir l'espace océanien étudié est ambiguë, puisqu'elle se heurte à une dimension temporelle qui le modifie constamment. C'est aussi cette fluidité de l'espace océanien qu'éclaire la dialectique portée par TROCA (TRajectoires d'OCéanie).



La province Nord t'aide, FORME TOI !

La province Nord dispose d'un système de bourses pour t'aider à poursuivre tes études après le bac.

Retires dès le mois de juillet un dossier de bourses d'études supérieures auprès de ton lycée, de la Maison de l'Etudiant, de la DEFIJ ou de l'antenne de la province Nord à Nouméa.

Elle dispose également d'autres aides pour les personnes souhaitant reprendre leurs études.

RENSEIGNE TOI AUPRES

DE LA DEFIJ AU 47 72 27

OU AU 25 32 98 (Antenne de Nouméa)



Vie sur le campus

- Le campus
- Transport & environnement
- Accueil & accompagnement des étudiants
- Maison de l'étudiant
- Bibliothèque
- Le pôle sportif
- Adresses utiles
- Plan du campus



BIEN PLUS QU'UN LIEU DE VIE !



C'EST QUOI ?

Propriété de la Province des Îles Loyauté, le Campus des Îles est géré par l'AFEPI (Association Foyer des Étudiants de la Province des Îles), dont les principaux objectifs sont l'accueil, l'encadrement et la réussite de la jeunesse calédonienne.

PAR QUELS MOYENS ?

Le Campus des Îles offre divers services : cours de soutien, restaurant, bibliothèque, accès WIFI, salle informatique, salle de conférence, salles de travail, laverie, etc.

POUR QUI ?

Toutes personnes âgées de 18 ans ou plus, ayant le statut d'étudiant (UNC, BTS, ENEP, IUFM, ITFM, IFPSS, etc.)



CAMPUS DES ÎLES



ÉVÈNEMENTIEL

Bien plus qu'un lieu de résidence, le Campus des Îles est également un lieu d'échange des idées, des cultures, des passions. Ainsi, de nombreux événements y sont organisés : soirées culturelles, projections, interventions, fête de la musique, etc.

COOPÉRATION RÉGIONALE

Dans la perspective d'une « coopération régionale », le Campus des Îles accueille désormais en son sein, des jeunes issus du Vanuatu. Mais il y a aussi des étudiants venus de Wallis et Futuna, de Métropole, etc. La diversité culturelle est très bien vécue et devient une richesse du campus des îles.



S'étendant sur un domaine de plus 13 hectares allant de l'ESPE à la grande résidence, le campus fonctionne comme un village, avec ses espaces dédiés aux études, au logement, à la restauration et à la détente.

Il offre chaque année un nombre croissant de services aux étudiants qui peuvent, en dehors de leurs cours, bénéficier d'un cadre idéal pour se détendre, pratiquer une activité sportive ou culturelle, assister à une conférence ou organiser une soirée étudiante.

Le campus est divisé en plusieurs pôles aisément identifiables :

- ▲ au cœur de cet ensemble, un pôle central regroupe les **SERVICES ADMINISTRATIFS**, interlocuteurs des étudiants répartis dans les différents départements de formation.
- ▲ la **MAISON DE L'ÉTUDIANT** constitue un véritable guichet unique à la disposition de tous les étudiants. Elle informe et oriente les étudiants sur l'ensemble des sujets les intéressant (logement, restauration, bourses, santé et aide sociale, transport...). Un **CENTRE MÉDICAL** assurant la médecine préventive et une **ASSISTANCE SOCIALE** (mardi, jeudi et vendredi) sont à l'écoute des étudiants tandis que de nombreux acteurs publics (prévention, orientation, insertion, banques...) effectuent des permanences hebdomadaires.



- ▲ La Maison de l'étudiant accueille l'**AGENCE** du campus de la **SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE** de Nouvelle-Calédonie (SIC) chargée de la gestion immobilière de la grande résidence.

La capacité de logement sur le campus est d'environ 640 places. Elle est majoritairement constituée de studios individuels dont chacun est équipé de cuisine, salle de bain et toilettes privatives, incluant un accès gratuit à l'Internet pour les étudiants de l'UNC.

À noter

Permanences

➤ Médecin généraliste

Le lundi soir et jeudi soir de 17 h à 19 h

➤ Infirmière

Le mercredi matin et le vendredi matin

L'UNIVERSITÉ : DES FORMATIONS POUR TOUT LE PAYS



1987-2017

L'UNIVERSITÉ EN NOUVELLE-CALÉDONIE,
BÂTISSEUR D'AVENIRS DEPUIS 30 ANS.



- ▲ la **BIBLIOTHÈQUE DE L'UNC (BUNC)** propose plus de 75000 ouvrages, 15000 revues, 3000 DVD et documents multimédias. Dans des espaces modernes et conviviaux, les étudiants peuvent accéder à de nombreuses ressources documentaires imprimées et électroniques dans tous les domaines. Ce sont aussi des espaces de détente et d'activités culturelles.
- ▲ les **ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS** dynamisent la vie du campus qui est leur espace naturel d'expression !
- ▲ le **PÔLE SPORT** propose soit par des cours notés, soit en loisir, la pratique de plusieurs disciplines dans des équipements neufs (gymnase, terrain de football, plateau sportif, espace Beach, salle de musculation et de fitness).
- ▲ la **SAISON CULTURELLE** rythme tout au long de l'année les soirées grâce à un vaste choix d'activités (danse, musique, cinéma, théâtre, expositions, conférences) qui favorisent la rencontre et l'échange entre tous les étudiants, quelles que soient leurs origines.

CONTACTS SERVICES ADMINISTRATIFS

Point d'accueil et d'information (grand hall)

Tél. : 290 290
deve_bve@unc.nc

Groupement d'intérêt public Maison de l'étudiant

Tél. : 290 057
maison-etudiant@unc.nc
www.maisondeletudiant.nc

Société immobilière de Nouvelle-Calédonie

(Agence du campus de Nouville)
Tél. : 273 780
etudiant@sic.nc

Bibliothèque de l'UNC (BUNC)

Accueil BU Nouville
Tél. : 290 120
Accueil bibliothèque ESPE
Tél. : 290 531

Bureau des relations internationales

Direction d'appui à la recherche,
au rayonnement et aux études doctorales
Tél. : 290 480
international@unc.nc

Direction du système d'information

Tél. : 290 085
911@unc.nc

Bureau de la vie étudiante

Tél. : 290 293
deve_bve@unc.nc

Services des sports (SUAPS)

Tél. : 290 299
sport@unc.nc



L'accès au campus en voiture

L'UNC a considérablement augmenté le nombre de parkings à la disposition de tous les usagers du campus. Toutefois, afin de préserver un cadre piétonnier au campus, certains accès sont contrôlés et les véhicules qui peuvent emprunter les voies doivent bénéficier d'une autorisation.



Les transports en commun

Le campus de Nouville est relié à Nouméa par les lignes de bus de la compagnie Karuia bus. L'abonnement étudiant peut être pris auprès de cette société sur présentation d'un certificat de scolarité (remis lors de l'inscription). Les liaisons avec les communes du Grand Nouméa sont assurées par la société Carsud. Pour s'informer sur les lignes, horaires et tarifs de Karuia bus :

www.karuiabus.nc

À noter

Horaires, plans et distributeurs de tickets disponibles à la Maison de l'étudiant.



Le covoiturage

Le nombre de places de parkings sur ou à proximité du campus est limité. Le covoiturage est une excellente occasion de réduire ses dépenses de transport tout en préservant l'environnement et en favorisant l'échange avec ses camarades étudiants. Parlez-en entre vous !

Un site calédonien propose du covoiturage :

www.covoiturage.nc

L'UNC a mis en place le tri sélectif sur le campus (résidences, agora, espaces de détente, restaurant et cafétéria, gymnase, ESPE, IUT). Gestionnaire de la grande résidence, la SIC propose également aux résidents d'apporter leur contribution au tri sélectif.

Les points d'apport volontaire sont accessibles à tous pour le papier, les journaux, les cartons, les bouteilles en plastique et canettes en aluminium. Les piles usagées, les batteries d'ordinateurs portables ou de téléphones cellulaires peuvent être déposées dans les bacs disposés en divers points du campus.

Les autres déchets (restes de nourriture, emballages, verre...) doivent être déposés dans les poubelles disposées un peu partout et pas dans les salles de cours, les amphithéâtres, les bibliothèques, les espaces de détente comme la terrasse du restaurant universitaire, les abords des campus (parkings, trottoirs, buissons, résidences, escaliers...).



La propreté du campus est un facteur de diffusion d'une bonne image auprès des visiteurs. Elle contribue également à la lutte contre les épidémies de dengue ou chikungunya véhiculées par les moustiques.

L'UNC recycle aujourd'hui l'ensemble de ses déchets d'équipements électriques (DEEE) et notamment ses équipements électroniques. Les étudiants qui souhaitent se séparer de leurs téléphones peuvent les déposer au service de la communication. Évitez également les tags, générateurs de dépenses d'entretien.

Pour connaître les lieux de collecte, proposer une action en faveur de l'environnement sur le campus ou signaler tout problème, contactez le service de la communication :

communication@unc.nc

Les moniteurs et tuteurs étudiants

Des étudiants de l'UNC assurent tout au long de l'année des missions de moniteurat (accueil, orientation) ou de tutorat (conseil, appui) essentiellement dans les bibliothèques, mais aussi en soutien aux étudiants en difficulté. Des moniteurs culturels sont chargés d'animer la saison culturelle. Sollicitez-les !

Le tutorat pour la réussite

L'échec en cours ou en fin de première année de cursus n'est ni une spécificité calédonienne ni une fatalité. C'est cependant lors du premier contact avec la réalité universitaire que certains étudiants « craquent » par mauvais usage d'une « liberté de s'organiser et de gérer son temps » toute neuve.

Les enseignants référents

Afin de favoriser la réussite de chacun, un suivi personnalisé des étudiants est assuré par des enseignants référents.

Quel est le rôle de l'enseignant référent ?

ÉCOUTER, COMPRENDRE les difficultés de l'étudiant dans ses études et essayer de lui proposer des solutions ;

RÉPONDRE à ses questions concernant les cursus et le fonctionnement de l'université ;

FAIRE LE BILAN régulier de ses résultats (notes, assiduité) ;

le **CONSEILLER** sur les soutiens dont il a besoin, les options qu'il peut choisir, les UE supplémentaires qu'il peut suivre ;

être le **RELAJ** entre lui et les responsables de formation pour les problèmes pédagogiques ou d'organisation qu'il rencontre ;

le **CONSEILLER POUR LA SUITE** de ses études et à plus long terme pour son insertion professionnelle.

PERSONNES
HANDICAPÉES



“JE SUIS ÉTUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP”

L'Espace Uni-Handicap accueille et accompagne les étudiants en situation de handicap temporaire ou de longue durée, physique, sensoriel ou psychique, troubles de Dys (dyslexie, etc.) ou d'un trouble de santé.

» Faites-vous connaître

Comment obtenir des aménagements si j'ai déjà une reconnaissance de mon handicap de la CEJH1 ou de la CRHD2 ?

L'étudiant se rend à l'Espace Uni-Handicap pour remplir le document de demande d'aménagements qu'il devra ensuite remettre au médecin de prévention, accompagné de son dossier médical lors de sa visite médicale à la Maison des étudiants.

Comment obtenir des aménagements si mon handicap est temporaire ou bien n'est pas encore reconnu de la CEJH1 ou de la CRHD2 ?

L'étudiant se rend à la MDE avec son dossier médical pour que soit reconnue sa situation par le médecin agréé puis se rend à l'Espace Uni-Handicap, pour remplir le document de demande d'aménagements.

Une seconde visite chez le médecin de prévention n'est pas nécessaire.



DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SONT PROPOSÉES : SE RENSEIGNER AUPRÈS DE UNI-HANDICAP.

CONTACT

Espace Uni-Handicap

BP R4 – 98851 Nouméa CEDEX

Tél. : 290 195 / deve_handicap@unc.nc

La Maison de l'étudiant est chargée d'accompagner les étudiants de Nouvelle-Calédonie afin de donner à tous, les mêmes chances d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur. Cette maison, à l'image des CROUS de métropole est en charge de l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants. Elle est gérée sous la forme d'un Groupement d'intérêt public (GIP) avec un conseil d'administration composé du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, de l'UNC, de l'État, des provinces sud et îles Loyauté, de la province nord de la Société immobilière de la Nouvelle-Calédonie, du vice-rectorat de la ville de Nouméa et de 4 étudiants. La présidente du conseil d'administration est M^{me} Hélène IEKAWÉ, membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, chargée de l'enseignement supérieur.

Les missions du GIP Maison de l'étudiant de la Nouvelle-Calédonie

La Maison de l'étudiant offre ses services à tous les étudiants post-bac de Nouvelle-Calédonie étudiant dans l'enseignement supérieur.

Le groupement intervient en matière de :

- ✓ coordination et gestion des œuvres universitaires et scolaires à destination des étudiants (hébergement, restauration, bourses, action sociale, médicale et culturelle) ;
- ✓ conseil en orientation ;
- ✓ information sur les bourses d'enseignement supérieur ;
- ✓ veille et conseil en matière de santé ;
- ✓ coordination de l'offre de couverture sociale ;
- ✓ médecine préventive, consultations de médecine générale et de soins.

Les services offerts :

- ▲ 1 guichet d'**INFORMATION** et d'accueil ouvert du lundi au jeudi de 7 h 30 à 21 h et le vendredi de 7 h 30 à 20 h
- ▲ 1 **CAFÉTÉRIA** ouverte du lundi au vendredi de 6 h 30 à 21 h, le samedi de 8 h à 15 h
- ▲ 1 **CYBER** base
- ▲ 1 salle de répétition de **MUSIQUE**
- ▲ 1 salle de **RÉUNION** gratuite pour les étudiants
- ▲ 1 **BUREAU** pour les associations étudiantes
- ▲ 1 pôle **MÉDICAL** avec des consultations de médecine générale gratuites les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 17 h à 19 h selon la disponibilité des médecins
- ▲ 1 **ASSISTANTE SOCIALE** le mardi de 13h à 15 h, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h à 15h
- ▲ 1 service **LOGEMENTS** bourses
- ▲ des **ATELIERS** de danse, théâtre, sculpture, code de la route, comédie musicale, tous les soirs de la semaine

Les logements étudiants

La Maison de l'étudiant en partenariat avec la SIC et l'UNC gère les commissions d'admission ou de réadmission en résidence universitaire.

Elle gère également l'accueil des résidents au guichet unique (distributeurs de billets, de tickets de bus, point info, point secours) avec notamment la nuit la présence de veilleurs de nuit et d'une société de gardiennage.

Résidence 500

La grande résidence universitaire, située à Nouville, se compose de 471 logements (540 lits). Elle est gérée par la Société Immobilière Calédonienne (SIC).

Ces logements se répartissent de la manière suivante :

- 385** appartements de type F1
- 30** appartements de type F1 pour personnes à mobilité réduite
- 37** appartements de type F2
- 3** appartements de type F2 pour personnes à mobilité réduite
- 15** appartements de type F4

Résidence du bord de mer

- ▲ 108 chambres individuelles avec sanitaires, cuisine collective, 1 foyer, accueil
- ▲ 1 épicerie sociale, 1 salle de musique, 1 salle TV équipée canal satellite

La MDE gère également 11 laveries réparties dans les bâtiments des résidences universitaires.

CONTACT

Maison de l'étudiant

Tél. : 290 057 / accueil_mde@unc.nc



Comment constituer le dossier pour un logement ?

Pour postuler à un logement, l'étudiant devra remplir une demande de logement sur le site internet : <https://messervices.etudiant.gouv.fr> de juillet à octobre à déposer à la Maison de l'étudiant.

Quand sera-t-il possible de prendre possession de sa chambre ?

L'entrée dans les logements sera possible courant janvier, c'est pourquoi les étudiants sont invités à déposer leurs dossiers de demande au plus tôt auprès de la Maison de l'étudiant.

Comment bénéficier de l'Aide au Logement Territoriale (ALT) ?

La SIC vous accompagne dans la constitution du dossier de demande d'aide juste avant votre entrée dans le logement. Le dossier sera transmis au Fond social pour l'habitat qui attribuera l'aide sous réserve que l'étudiant réponde aux critères d'éligibilité.

Qui peut bénéficier d'un logement en résidence ?

Les logements sont attribués prioritairement aux étudiants dont la famille dispose de faibles ressources. Cependant, tous les étudiants de la

Nouvelle-Calédonie qui suivent un parcours d'études ou de formation (UNC, BTS, EGC...) peuvent s'inscrire. Les étudiants de nationalités étrangères peuvent également y prétendre sous certaines conditions.

Quels sont les critères et modalités de location d'une chambre ?

Tous les étudiants de Nouvelle-Calédonie peuvent déposer un dossier de demande. Les candidatures sont validées par une commission d'attribution en fonction de plusieurs critères (échelon de la bourse, éloignement du domicile familial, situation personnelle, mérite...). L'étudiant attributaire signe un bail avec la SIC qui fixe les conditions de la location (tarifs, charges, durée...). L'entrée en résidence est également conditionnée par l'acceptation de l'étudiant à se conformer à un règlement intérieur.

CONTACT

Cellule logements MDE

Horaires : du lundi au jeudi :

de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Vendredi : de 13 h à 15 h

Tél. : 290 064

logement_mde@unc.nc

La restauration étudiante

Celle-ci est gérée par la Maison de l'étudiant qui propose :

Le restaurant

Ouvert seulement pour le déjeuner, ce restaurant accueille tous les étudiants.

D'une capacité d'accueil de 250 places assises, il propose deux formules au choix :

- la « **Formule snack** » comprenant un sandwich ou une salade et une boisson » Service entre 10 h et 14 h 30 ;

- la « **Formule self** », comprenant un plat au choix (ou une grillade) et une entrée et un dessert » Service entre 11 h et 13 h 30.

Les prix du repas sont de **400 F CFP***. Le guichet de la MDE est ouvert de 9 h 45 à 12 h 30 de février à novembre.

** Payable avec la Carte Sup' – porte-monnaie électronique*

La cafétéria

La cafétéria est située sur les hauteurs du campus, son offre vient compléter celle du restaurant situé sur l'agora centrale du campus.

Outre des formules à la carte, à des prix divers, une formule snack et une formule self acceptant la carte sup'étudiant à **400 F** y sont acceptées.

Le soir un plat social étudiant est proposé.



À noter que la cafétéria accueille en outre un coin épicerie.



Action culturelle, initiative étudiante & sport

La Maison de l'étudiant participe à l'offre globale proposée par l'université, elle accueille un animateur tous les jours de la semaine de 16 h à 21 h. L'animateur assure notamment l'ouverture de la cyber base, une salle de répétition de musique équipée d'une batterie, de guitares, de synthétiseurs et d'un matériel complet de sonorisation.

L'animateur gère les équipements. Il supervise également des ateliers Zumba, théâtre, comédie musicale...

La Maison de l'étudiant gère également, avec l'université, les financements des projets d'initiatives étudiantes. Une association étudiante souhaitant être aidée financièrement doit déposer auprès du bureau de la vie étudiante ou de la MDE un dossier de demande.

Action sociale

La Maison de l'étudiant assure des permanences :

- ▲ d'**ASSISTANTE SOCIALE** le mardi après-midi, jeudi après-midi et vendredi toute la journée ;
- ▲ de **MÉDECINE GÉNÉRALE** lundi, mardi, mercredi et jeudi soir
- ▲ d'une **INFIRMIÈRE** le mercredi matin et vendredi matin ;
- ▲ de **MUTUELLES**.

Une commission d'aide sociale attribue les fonds d'aide sociale (Fonds National d'Aide d'Urgence – FNAU). L'assistante sociale peut également attribuer des aides d'urgence pendant sa permanence.

Santé

En matière de santé, la Maison de l'étudiant accueille 4 mois par an le service de médecine préventive. De plus, elle est un relai pour toutes les campagnes de prévention en matière d'addiction, de santé ou de prévention des risques.

Des permanences de médecin et d'infirmières sont mises en place. Les consultations y sont gratuites.



Bourses d'études

Les bourses d'enseignement supérieur sont gérées par le vice-rectorat.

Toutefois, la Maison de l'étudiant peut renseigner les étudiants toute l'année tant dans les phases de demandes de bourses que pour informer sur les dates de versement des bourses.

Orientation & insertion professionnelle

Avec le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'UNC, les dispositifs d'orientation/insertion sont également multiples (CIO, orientation active par l'UNC, IDC-NC, MIJ).

À noter également que la Maison de l'étudiant est partenaire du Salon de l'étudiant qui se déroule chaque année sur le campus de l'université.

À noter

Vie étudiante et engagement étudiant

La vie étudiante a pris son élan grâce au soutien de l'établissement et de l'implication croissante des étudiants et de leurs associations. Ces mesures ont permis de créer une véritable dynamique étudiante, des interactions concrètes entre les étudiants, le Bureau de la vie étudiante de l'UNC (et depuis 2012, la Maison de l'étudiant), la réalisation de projets étudiants ainsi que la création d'associations étudiantes.

Associations d'étudiants

Les associations d'étudiants sont indispensables à la dynamique du campus. Chaque année, plusieurs projets sont soutenus par la Commission de la vie étudiante.

ACCUEIL DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES : La Maison de l'étudiant accueille les associations étudiantes avec un bureau à disposition. Les associations peuvent en outre disposer d'une boîte aux lettres pour recevoir leur courrier, la demande doit être faite auprès du guichet unique de la Maison de l'étudiant. Elles disposent en outre d'un bureau équipé d'un PC et d'un téléphone.

UN FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LES INITIATIVES ÉTUDIANTES EST DISPONIBLE À L'UNC :

pour chaque inscription à l'université, environ 2000 francs CFP sont versés à la commission FSDIE, organe de la commission de la vie étudiante. Ces fonds permettent de financer vos projets !

Toute association d'étudiants ou autres groupes d'étudiants ayant des idées, peut déposer un projet à la commission FSDIE qui sera soumis à la direction des études et de la vie étudiante. Voici quelques exemples de projets financés :

- ✓ Questions pour un champion
- ✓ Concours de court-métrage sur portable
- ✓ Concours de photos
- ✓ Marathon cinéma
- ✓ Concours de slam
- ✓ Radio-crochet
- ✓ Élection des miss de l'UNC
- ✓ Concours d'affiches

Déposez sans tarder vos projets au Bureau de la vie étudiante (accueil central), sous format papier ou par courriel.

CONTACT

Bureau de la vie étudiante BVE

Tél. : 290 293 / deve_bve@unc.nc

La Bibliothèque de l'Université de la Nouvelle-Calédonie (BUNC) met à disposition des étudiants, enseignants et chercheurs, mais aussi des publics extérieurs, une large offre documentaire.

La BUNC propose :

- ↳ des espaces de lecture ouverts à tous ;
- ↳ des collections sur tous les supports (75 000 livres et e-books) ;
- ↳ 15 000 revues (papier et électronique), des bases de données ;
- ↳ un fonds audiovisuel avec des films et des documentaires ;
- ↳ des bibliothécaires à votre écoute pour vos recherches ;
- ↳ des services étendus de prêts et de consultation à distance pour les étudiants et personnels de l'UNC, ainsi que des salles de travail en groupe pour les lecteurs inscrits.

Trois bibliothèques déclinent cette offre :

- 1 - la bibliothèque universitaire ;
- 2 - la bibliothèque de l'ESPE ;
- 3 - la médiathèque universitaire de Wallis.

Collections numériques accessibles via le portail documentaire :

portail-documentaire.univ-nc.nc

Livres numériques à télécharger ou visionner en streaming - Cyberlibris, ENI, Springer, DawsonEra

Généralités - encyclopaedia Universalis, Le Grand Robert, Le Robert et Collins, Médiathèque Arte

Presse - Europresse (3 000 revues françaises et internationales), Press Reader

DEG - Dalloz, JurisClasseur, Lexis 360, Le Doctrinal Plus, Lamyline, Lextenso

Sciences et techniques - Web of Science, Scopus, Springer, ScienceDirect, Wiley, MathSciNet, RSL, ACS

LLSH : Cairn, JSTOR « langues et littérature », dictionnaires d'ancien français, littérature anglaise, Vocabulaire

Éducation et pédagogie - Cairn, Revue d'histoire des mathématiques...

Des liens directs vers des ressources accessibles sur le web - Persee, Revues.org, HAL, TEL, PUBMED.

1 - Bibliothèque universitaire

▲ COLLECTIONS DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

Droit, économie, gestion (DEG)
Sciences, techniques et sport (ST)
Lettres, langues et sciences humaines (LLSH)
Études de santé
Revue spécialisée

▲ COLLECTIONS TOUT PUBLIC

Détente et découverte : *romans, documentaires, B.D.*
Mobilité internationale : *TOIC, TOEFL, Erasmus*
Revue d'actualité ou de vulgarisation
Audiovisuel : *documentaires et films de fiction*

2 - Bibliothèque de l'ESPE

▲ COLLECTIONS DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

Sciences de l'éducation, pédagogie générale et didactique
Préparation aux métiers de l'enseignement des 1^{er} et 2^d degrés
Littérature de jeunesse
Multimédia
Manuels scolaires, mallettes pédagogiques, affiches...

3 - Médiathèque universitaire de Wallis

▲ COLLECTIONS

Sciences de l'éducation, didactique, ouvrages pour l'enseignement du primaire au secondaire
Littérature jeunesse
Audiovisuel : documentaires, fictions, DVD éducatifs

RÈGLEMENT

Le règlement de la BUNC détaille les services, les droits et les obligations des usagers ainsi que les pénalités encourues en cas de manquement au respect de ce règlement.

[Les détails du règlement](#)

sur portail-documentaire.univ-nc.nc

> pratiques des usagers, devoirs et obligations

La bibliothèque est sous vidéo surveillance.



Services

- plus de 500 places de travail assises réparties dans les bibliothèques
- 9 salles de travail en groupe, d'une capacité de 2 à 15 personnes accessibles sur réservation (à partir de 2 personnes)
- un espace audiovisuel en libre accès
- 75 ordinateurs fixes identifiés travail / catalogue en ligne /détente
- prêt d'ordinateurs portables à utiliser uniquement dans la BU
- accès WIFI
- prêt entre bibliothèques (PEB)
- fourniture à la demande de documents

▲ POUR VOUS GUIDER

- des tuteurs info-doc sur rendez-vous
- des bibliothécaires, des moniteurs étudiants

▲ À VOTRE DISPOSITION

- des formations à la recherche documentaire destinées aux étudiants de licence

Modalités de prêt

Étudiants en DAEU, DEUST, DU, licence, lecteurs autorisés « Études » : 2 semaines de prêt

7 livres : renouvelables une fois

2 DVD : non renouvelables

2 revues* : non renouvelables

Accès à la bibliothèque électronique*

Étudiants en master, étudiants et stagiaires de l'ESPE, lecteurs autorisés « Recherche » : 3 semaines de prêt

10 livres : renouvelables une fois

3 DVD : non renouvelables

3 revues* : non renouvelables

Accès à la bibliothèque électronique*

Doctorants et personnels de l'UNC ou de tout autre établissement conventionné :

15 livres pour 3 mois : renouvelables une fois

3 DVD pour 3 semaines : non renouvelables

3 revues* pour 3 semaines : non renouvelables

Accès à la bibliothèque électronique*



En cas de retard :

les retardataires auront autant de jours de suspension de prêt que de jours de retard pour restituer les emprunts.

Imprimer et photocopier :

1 unité de copie ou impression	10 F
1 copie ou 1 impression A4 - N & B	1 unité
1 copie ou 1 impression A3 - N & B	2 unités
1 copie ou impression couleur	100 F

Les informations du compte lecteur : pour consulter, prolonger ses prêts, réserver des documents et suggérer des achats, identifiez-vous sur le catalogue via : portail-documentaire.univ-nc.nc/

Horaires

Horaires d'ouverture Bibliothèque universitaire : **7 h - 19 h 30** - Ouverte le **samedi 8 h - 18 h** modulables en fonction du calendrier universitaire (vacances, périodes de révisions...). Fermeture annuelle en fin d'année.

Bibliothèque de l'ESPE de Nouvelle-Calédonie : Du lundi au vendredi de **7 h 30 - 17 h 30**.

Médiathèque universitaire de Wallis : Plus d'infos sur le portail documentaire

À noter

NOUVEAUTÉ 2018

Une bibliothèque renouvelée avec

- » Des espaces de travail collaboratifs ou individuels
- » Des salles de travail avec écrans connectables
- » Une salle de reprographie à proximité de l'espace informatique
- » Un espace de détente

CONTACTS

Bibliothèque de l'Université de la Nouvelle-Calédonie

BP R4 - 98 851 Nouméa CEDEX
Accueil de la bibliothèque universitaire
Tél. : 290 120 / Fax : 290 170
bibliotheque@unc.nc

Bibliothèque de l'ESPE de Nouvelle-Calédonie

Tél. : 290 531 - Fax : 283 550

Bibliothèque de l'ESPE de Wallis-et-Futuna

Tél. : (+681) 722 279 - Fax 722 580
mediathequewallis@unc.nc

 BU-NC



RENAULT

La vie, avec passion

Nouvelle

Renault CLIO

Instinct de séduction.



À partir de
1 695 000 F*

Modèle présenté : Clio • 1,2L (Essence) • 75ch • BVM5 • version ZEN • 5 Portes à 1 950 000 F*

Fascination quotidienne.

Vous allez tomber sous le charme irrésistible de votre Nouvelle Renault Clio. Ses courbes sensuelles la distinguent. Sa nouvelle calandre fascine avec une face avant plus valorisante que jamais et une nouvelle signature lumineuse. Aucune autre dans sa catégorie n'a autant de personnalité. Avec Nouvelle Clio, chaque jour est plus intense.

www.renault.nc

SODAUTO 24
ASSISTANCE 24
24h/24 - 7j/7 **90**



SODAUTO | MAGENTA AÉRODROME | NOUMÉA | TÉL. **25 05 05** | E-MAIL : sodauto@hgj.nc
PARKING DU NORD | KONÉ | TÉL. **47 50 60** | E-MAIL : parkingdunord@mls.nc
NOS AGENTS : NTA 27 27 12 / GN AUTOMOBILES KOUMAC 77 23 94 / BOURAIL AUTO SERVICES 77 96 95



Objectifs du SUAPS

Le Service universitaire des activités physiques et sportives de l'UNC (SUAPS) a pour mission d'organiser et de développer la pratique des activités physiques et sportives des étudiants et des personnels de l'université.

Pôle sport

Le pôle sport comprend 7 espaces de pratique sur un même site : gymnase, mur d'escalade, terrains de pétanque, terrain de football, salle de musculation, plateau extérieur multisports, espace Beach.

▲ Sports notés

L'option sport permet aux étudiants qui le souhaitent d'être notés dans le cadre de leur cursus universitaire. La note obtenue est convertie sous forme de bonus rajouté à la moyenne générale selon le département de formation.

▲ Sports libres

Les étudiants et les personnels de l'UNC participent aux mêmes cours notés, mais sans contrainte d'évaluation.

▲ Activités proposées en sports notés et libres

Une dizaine de sports sont proposés : badminton, futsal, escalade, musculation-santé, va'a, football, volley-ball, activités Beach. Des installations sportives du campus sont ouvertes aux étudiants la journée, le soir ou le week :

- en accès libre : terrains de foot et de beach, plateau multi sports et espace Slack Line (à venir) ;
- ou encadrées par des moniteurs sport : salle de musculation.



▲ Association sportive universitaire

L'association sportive universitaire (AS UNC) permet aux étudiants de s'investir dans des sports de compétition. Elle organise régulièrement des événements et permet aux étudiants de s'ouvrir aux fonctions du monde associatif. Pleinement intégrée au sein du mouvement sportif calédonien, l'AS UNC est membre du Comité territorial olympique et sportif (CTOS).

▲ Championnats universitaires, fédéraux et compétitions internationales

Les étudiants et personnels de l'UNC peuvent s'investir dans une pratique de compétition au sein de l'AS UNC et représenter l'UNC au travers de plusieurs événements :

- championnats fédéraux organisés par les ligues de Nouvelle-Calédonie en futsal, volley-ball et escalade ;
- compétitions nationales (FFSU) et internationales (OUSA).

Accordant une place importante à la pratique sportive, l'UNC contribue à des nombreux événements sportifs.

▲ Les Jeux universitaires calédoniens (JUC)

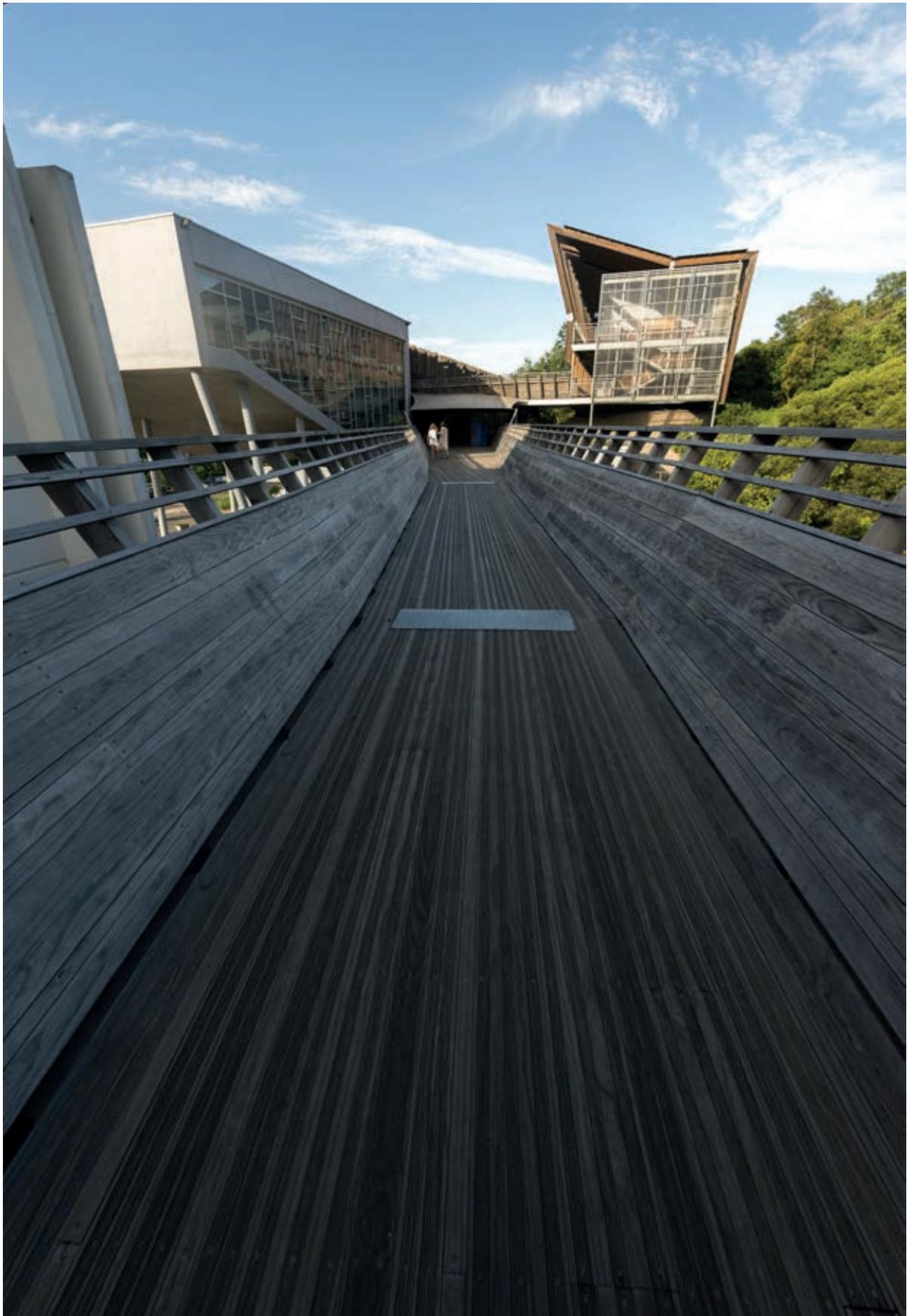
Les Jeux universitaires calédoniens (JUC) regroupent tous les étudiants post-bac du territoire autour de divers sports (Beach soccer, futsal, volley-ball, badminton, paddle, beach volley, va'a, escalade, basket, etc.). Ils se déroulent sous forme de journées sportives tout au long l'année sur le campus universitaire.

▲ UNC Beach festival

Sur chaque journée de festival, des tournois de Beach tennis, de Beach soccer et de Beach volley sont proposés en fin d'année universitaire sur les installations Beach du campus de l'UNC.

▲ Déplacement escalade

Une sortie est organisée en fin d'année en site naturel sur les falaises de Koumac.



Maison de l'étudiant

Campus de Nouville – 4, rue Félix Raoul, Île Nou
Nouville – 98800 Nouméa

Tél. : 290 057

maison-etudiant@unc.nc

Institut pour le Développement des Compétences de la Nouvelle-Calédonie (IDC-NC)

1, rue de la Somme – BP 497 – 98 845 Nouméa Cedex

Tél. : 281 082 – Fax : 272 079

idc.nc@idcnc.nc / www.idcnc.nc

Mission d'Insertion des Jeunes (MIJ) de la province Sud

12, rue de Verdun – Immeuble Gallieni II

BP 5041 – 98 847 Nouméa Cedex

Tél. : 282 277 – Fax : 283 443

www.mij@mij.asso.nc

mij@mij.asso.nc

Bureau de l'éducation de la province Sud : Bureau d'Information et d'Aide aux étudiants (BIAE)

55, rue Georges Clemenceau

BP L1 98 849 – 98846 Nouméa Cedex

Tél. : 204 900 – Fax : 203 018

des.bourses.etudiants@province-sud.nc

Association foyer tutorat (MWA Sup)

28 bis rue Olry – Vallée du Génie

BP 13 524 MGA – 98 803 Nouméa

Tél./Fax 240 773 – 769 995

<http://foyer.tutorat.vefblog.net>

foyer.tutorat@yahoo.fr

Auberge de jeunesse

51 bis rue du pasteur Marcel Ariège

Centre-Ville

BP 767 – 98845 Nouméa Cedex

Tél. : 275 879 – Fax : 254 817

reservation@aubergesdejeunesse.nc

Campus des étudiants de la province des Îles Loyautés (AFEPIL)

21 ter, rue de Commandant Rougy

Vallée des Colons

BP 12267 – 98 802 Nouméa Cedex

Tél. : 254 340 – Fax : 253 603

www.campusdesiles.nc

info@afepil.asso.nc

Institut de Formation des Maîtres de la Nouvelle-Calédonie (IFM-NC)

14, rue Pierre Sauvan – Anse Vata

BP 8036 – 98 807 Nouméa Sud

Tél. : 264 541 – Fax : 262 850

www.ifmnc.nc

p.sens@ifmnc.nc

Direction des Affaires Sanitaires et Sociales (DASS)

5, rue Gallieni – Centre Ville

BP N4 – 98 851 Nouméa Cedex

Tél. : 243 700 – Fax : 243 733

N° vert : 051 103

www.dass.gouv.nc

dass@gouv.nc

Caisse de protection sociale de Nouvelle-Calédonie (CAFAT)

4, rue du Général Mangin

BP L5 – 98 849 Nouméa Cedex

Tél. : 255 800 – Fax : 255 811

www.cafat.nc

communication@cafat.nc

Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC)

Agence du campus de Nouville

Tél. : 273 780

www.sic.nc

etudiant@sic.nc

Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie

Immeuble Flize

1, avenue des Frères Carcopino

BP G4 – 98 848 Nouméa Cedex

Tél. : 266 100 – Fax : 273 048

www.ac-Nouméa.nc

Direction de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie (DENC)

19, avenue Foch – Immeuble Foch

BP 1933 – 98 846 Nouméa Cedex

Tél. : 239 600 – Fax : 272 921

denc@gouv.nc

DEFIJ (Direction de l'Enseignement, de la Formation et de l'Insertion des Jeunes)

Hôtel province Nord – Route territoriale 1

BP 41 – 98 860 Koné Cedex

Tél. : 477 227 – Fax : 477 131

defi@province-nord.nc

Antenne de Nouméa

10, rue Clémenceau – Centre-Ville

BP 98845 Nouméa

Tél. : 253 298 / 253 647 – Fax : 281 913

Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

10, rue Baudoux – Artillerie

BP 500 – 98 845 Nouméa Cedex

Tél. : 275 328 – Fax : 276 507

cio@ac-Nouméa.nc

www.ac-Nouméa.nc/cio/

Antenne Lycée Poindimié

Route provinciale 3

BP 386 – 98822 Poindimié

Tél. : 785 964

cio.poindimie@ac-Nouméa.nc

Foyer Massabielle

Association Joie et Famille

26, route de l'Anse Vata

98800 Nouméa

Tél. : 263 040

joieetfamille@mls.nc

Direction de l'éducation de la formation, de l'insertion professionnelle et de l'emploi (DEFIPE)

Hôtel de la Province des Îles Loyautés

BP 50 – 98 820 We – Lifou

Tél. : 455 220 – Fax : 455 225

Délégation de la Province des Îles de Nouméa

10, rue Clemenceau – Centre-Ville

BP 1014 – 98 845 Nouméa Cedex

Tél. : 281 826 – Fax : 280 600

sec_dej@loyalty.nc

Délégation du Centre national d'enseignement à distance (CNED)

Université de la Nouvelle-Calédonie

BP R4 – 98 851 Nouméa Cedex

Tél. : 290 355

cned@unc.nc

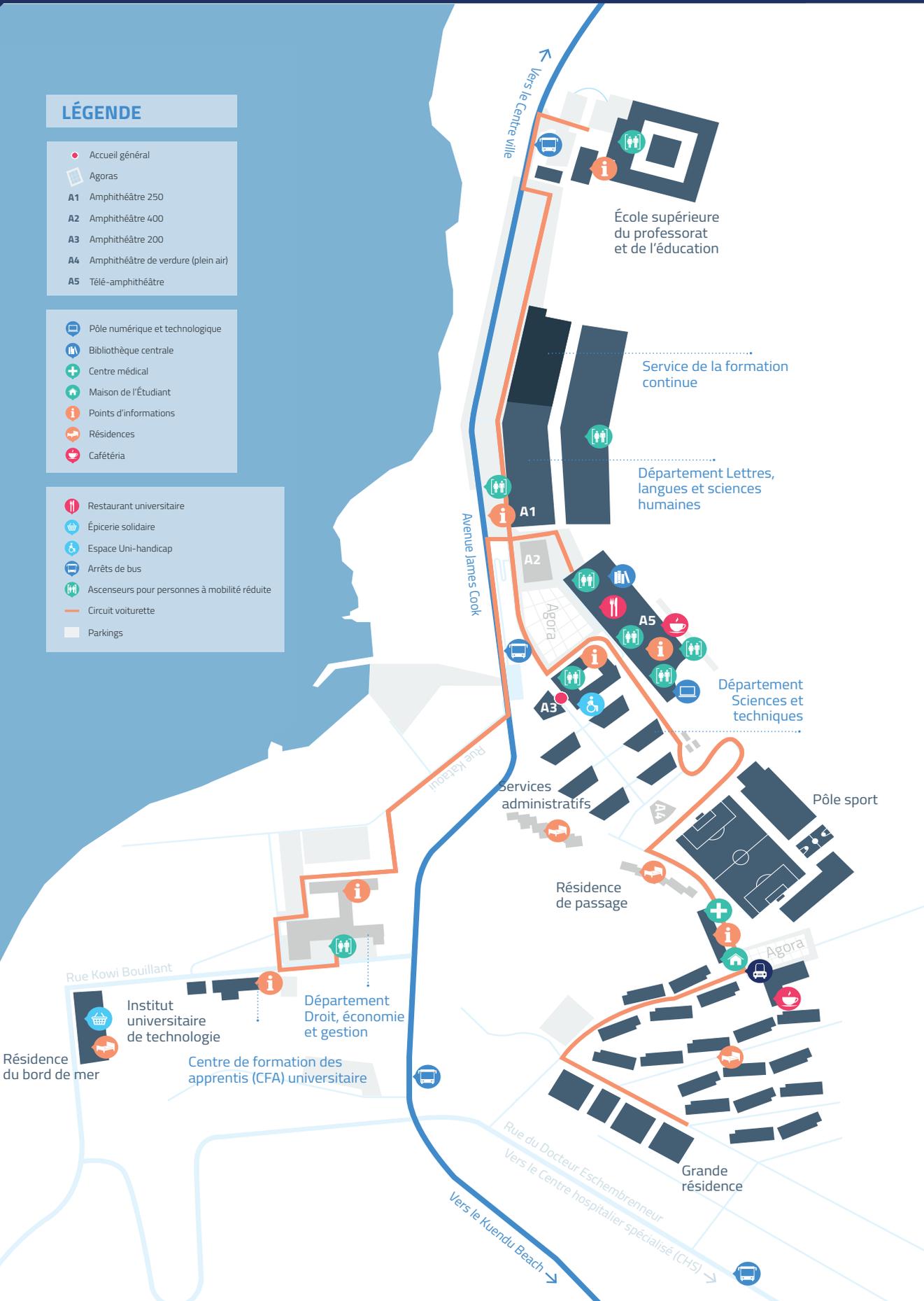
PLAN DU CAMPUS

LÉGENDE

- Accueil général
- Agoras
- A1** Amphithéâtre 250
- A2** Amphithéâtre 400
- A3** Amphithéâtre 200
- A4** Amphithéâtre de verdure (plein air)
- A5** Télé-amphithéâtre

- Ⓜ Pôle numérique et technologique
- 📖 Bibliothèque centrale
- + Centre médical
- 🏠 Maison de l'Étudiant
- i Points d'informations
- 🏠 Résidences
- ☕ Cafétéria

- 🍴 Restaurant universitaire
- 🛒 Épicerie solidaire
- ♿ Espace Uni-handicap
- 🚌 Arrêts de bus
- 🚶 Ascenseurs pour personnes à mobilité réduite
- Circuit voiturette
- Parkings





LE CONGRÈS

des Jeunes

DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Depuis sa création en 2015, le congrès des Jeunes réunit 56 élèves du niveau secondaire des 24 établissements publics et privés de Nouvelle-Calédonie. Les conseillers de la jeunesse calédonienne s'engagent ainsi dans une démarche citoyenne, contribuant à l'amélioration de la condition des jeunes.

WWW.CONGRES.NC



CONGRÈS
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

N° VERT 05 20 14

1 Boulevard Vauban - BP P3-98851 Nouméa Cedex Nouvelle-Calédonie



CONGRÈS
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

**PRÉPA CONCOURS,
SPÉCIALISTE
DES PRÉPARATIONS
AUX CONCOURS
DE L'ADMINISTRATION**
(catégories A, B et C)



**ÉDITIONS INÉDITES
PRÉPA PERSONNALISÉE**

FRANÇAIS

CALÉDONIEN

MATHÉMATIQUES

SCIENCES

CULTURE PÉDAGOGIQUE



Inscrivez-vous
dès maintenant
au programme :

